

PLAN QUÉBÉCOIS DES
INFRASTRUCTURES

2020 • 2030



BUDGET
DE DÉPENSES
2020 • 2021

VOL. 7

PLAN QUÉBÉCOIS DES
INFRASTRUCTURES

2020 • 2030

Ce document ne répond pas au Standard sur l'accessibilité des sites Web.
Un service d'assistance pour consulter le contenu de ce document sera
cependant offert à toute personne qui en fait la demande en communiquant
au 418 643-1529 ou, par courriel, à l'adresse communication@sct.gouv.qc.ca

La forme masculine utilisée dans le texte désigne aussi bien les femmes que les hommes.
Elle n'est utilisée que pour alléger le texte.

Plan québécois des infrastructures 2020-2030

Dépôt légal – Mars 2020
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN : 978-2-550-86169-0 (imprimé)
ISBN : 978-2-550-86170-6 (en ligne)

ISSN 2563-1209 (imprimé)
ISSN 2563-1217 (en ligne)

Message du ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor

La deuxième mouture du PQI présenté par notre gouvernement est la réponse aux défis colossaux que doit relever le Québec en matière de maintien et de bonification de notre parc d'infrastructures.

Le PQI atteint un sommet historique d'investissements de 130,5 milliards de dollars pour les dix prochaines années, en hausse de 15,1 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent. C'est donc en tout une hausse de 30,1 milliards de dollars qu'accorde notre gouvernement au PQI en deux ans, un geste sans précédent, mais essentiel pour assurer le maintien en bon état du parc d'infrastructures et soutenir sa croissance en fonction des nouveaux besoins.

Quatre priorités sont mises de l'avant dans l'élaboration du PQI 2020-2030 : l'éducation, avec l'ajout de 5,9 milliards de dollars pour notamment agrandir et construire des écoles primaires et secondaires; le transport collectif, avec l'ajout de 3,3 milliards de dollars et la mise à l'étude de plusieurs nouveaux projets; la santé, qui bénéficiera de 2,9 milliards de dollars supplémentaires pour notamment mettre en chantier les maisons des aînés; et la culture, avec la mise en place du parcours culturel de plusieurs infrastructures culturelles dans différentes régions du Québec.

Résolument soucieux de la réduction des gaz à effet de serre (GES) et de l'adaptation aux changements climatiques, le gouvernement réserve davantage de fonds aux nouveaux projets de transport collectif (10,4 milliards de dollars) par rapport au transport routier (4,5 milliards de dollars).

Cette tendance se poursuivra au cours des prochaines années. Selon les prévisions du gouvernement, les investissements anticipés en transport collectif totaliseraient près de 43,8 milliards de dollars à terme, incluant la participation éventuelle de partenaires financiers. Aucun autre gouvernement, dans l'histoire, n'est allé aussi loin pour répondre aux enjeux de congestion routière tout en réduisant à moyen et long terme les émissions de GES associées aux déplacements de la population.

Pour la première fois, le gouvernement projette d'équilibrer les investissements consacrés en transport collectif avec les investissements alloués au réseau routier qui pourraient atteindre 42,5 milliards de dollars. Non seulement nous accordons les sommes nécessaires pour rajeunir et garantir l'offre de service en réseau routier, mais nous investirons aussi des sommes importantes pour l'acquisition d'autobus hybrides et électriques ainsi que pour la réalisation de projets structurants de transport collectif électrique, de services rapides par bus et d'implantation de voies réservées.

Ce PQI prouve que le gouvernement est à l'écoute des besoins et des priorités de la population. Il reflète l'ambition du Québec en matière de réussite éducative, de protection de l'environnement, d'amélioration des soins de santé et de développement culturel.

Et pour une meilleure reddition de comptes à la population, le gouvernement s'engage à aller plus loin dans sa communication publique en diffusant désormais les informations relatives aux projets d'infrastructures de 20,0 millions de dollars et plus au présent document et sur son Tableau de bord des projets d'infrastructure, accessible en ligne.

L'audace et la transparence dont nous avons fait preuve depuis la dernière année pour répondre aux attentes des citoyennes et citoyens donnent les résultats escomptés. Tandis que le contexte économique est favorable, il est temps d'accélérer nos efforts pour réaliser les projets essentiels à notre prospérité sociale et économique, en s'attaquant à la vétusté de nos actifs trop longtemps négligés, et en se projetant dans la vision d'un Québec plus vert et plus fier.

Christian Dubé

Le Plan québécois des infrastructures 2020-2030

Termes apparaissant au document

Acronymes

Introduction

Faits saillants

Section A

Un plan résolument engagé vers l'avenir

Section B

Investissements prévus au plan par secteur

Section C

Bilan de l'état des infrastructures publiques

Termes apparaissant au document

AJOUT

Acquisition ou construction d'une nouvelle infrastructure.

AMÉLIORATION

Accroissement du potentiel de service d'une infrastructure existante.

BONIFICATION DU PARC

Augmentation de l'offre de service gouvernementale par l'ajout d'une nouvelle infrastructure ou par l'amélioration d'une infrastructure existante.

DÉFICIT DE MAINTIEN D'ACTIFS

Valeur des travaux requis pour rétablir l'état physique d'une infrastructure à un niveau au moins satisfaisant (indice d'état gouvernemental de A, B ou C) afin d'assurer la santé et la sécurité des personnes, de poursuivre son utilisation aux fins de laquelle elle est destinée, de réduire la probabilité de défaillance ou de contrer sa vétusté physique.

DISPOSITION

Aliénation d'un immeuble, d'un ouvrage de génie civil ou d'un équipement par la vente, la cession ou la mise au rebut.

ENTRETIEN

Travaux de faible envergure normalement réalisés dans le cadre de l'exploitation quotidienne d'une infrastructure. Les travaux d'entretien sont exclus du maintien d'actifs.

ENVELOPPE SECTORIELLE

Enveloppe, sous la responsabilité d'un ministère ou d'un organisme du gouvernement, permettant d'engager la contribution financière du gouvernement requise pour mettre en œuvre les projets priorités et autorisés.

ENVELOPPE CENTRALE

Enveloppe permettant d'assurer la contribution financière du gouvernement éventuellement requise pour mettre en œuvre, parmi les projets à l'étude, ceux que le gouvernement retiendra et priorisera. Le transfert de sommes aux secteurs exige une éventuelle décision du Conseil des ministres.

IMMEUBLE EXCÉDENTAIRE

Immeuble appartenant à un organisme public pour lequel aucune utilisation, aux fins de la prestation de l'offre de service gouvernementale, n'est prévue.

INFRASTRUCTURE

Immeuble, équipement ou ouvrage de génie civil contribuant à l'offre de service gouvernementale.

INVESTISSEMENT PRÉVU

Coût prévu de la contribution financière du gouvernement du Québec pour un investissement public en infrastructure inscrit au Plan québécois des infrastructures.

INVESTISSEMENT PROBABLE

Coût probable de la contribution financière du gouvernement du Québec à un projet pour l'exercice financier gouvernemental qui se termine.

INVESTISSEMENT RÉALISÉ

Coût réel de la contribution financière du gouvernement du Québec à un projet pour un exercice financier gouvernemental clos.

MAINTIEN D'ACTIFS

Valeur des travaux requis pour maintenir l'état physique d'une infrastructure dans un état au moins satisfaisant afin d'assurer la santé et la sécurité des personnes, de poursuivre son utilisation aux fins à laquelle elle est destinée, de réduire la probabilité de défaillance ou de contrer sa vétusté physique.

PRISE EN CHARGE DU DÉFICIT DE MAINTIEN D'ACTIFS

Investissements (projets et enveloppes de maintien du parc) prévus au Plan québécois des infrastructures spécifiquement identifiés pour résorber le déficit de maintien d'actifs répertorié sur les infrastructures présentées au Plan annuel de gestion des investissements d'un organisme public.

PROJET MAJEUR

Projet d'infrastructure publique assujéti à la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique, car son coût estimé est égal ou supérieur à 50 millions de dollars, ou à 100 millions de dollars dans le cas d'un projet d'infrastructure routière ou d'un projet d'infrastructure de transport collectif. De plus, le Conseil du trésor peut décider de considérer comme majeur tout projet d'infrastructure, s'il le juge à propos.

REMPACEMENT

Acquisition, construction ou reconstruction d'une infrastructure en remplacement d'une infrastructure existante, normalement à la fin de sa vie utile, de manière à assurer la continuité de la prestation des services.

VALEUR DE REMPLACEMENT

Estimation de la somme des investissements requis pour construire ou acquérir une infrastructure de mêmes dimension et utilité, possédant des caractéristiques techniques équivalentes, selon les techniques de construction, les codes et les matériaux ou les spécifications techniques en vigueur au moment de l'estimation.

VIE UTILE (durée de)

Période durant laquelle une infrastructure ou un composant devrait assurer adéquatement les fonctions auxquelles il est destiné.

Acronymes

ARQ	Agence du revenu du Québec
ARTM	Autorité régionale de transport métropolitain
BIC	Banque de l'infrastructure du Canada
CDPQ	Caisse de dépôt et placement du Québec
CERIU	Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines
CHSLD	Centre d'hébergement et de soins de longue durée
CLSC	Centre local de services communautaires
Directive	Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique
DMA	Déficit de maintien d'actifs
EBI	Entente bilatérale intégrée
FAAC	Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes
FCCQ	Fonds Chantiers Canada-Québec
FEPTEU	Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées
FIMEAU	Fonds pour l'infrastructure municipale d'eau
FNCC	Fonds national des corridors commerciaux
FRISSSS	Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux
GES	Gaz à effet de serre
IEG	Indice d'état gouvernemental
IRI	Indice de rugosité international
ITHQ	Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec
LEED	Leadership in Energy and Environmental Design
LGRI	Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement
LIP	Loi sur les infrastructures publiques
MADA	Municipalité amie des aînés
MAMH	Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation
MEES	Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
MELCC	Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
MO	Ministères et organismes
MSP	Ministère de la Sécurité publique
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
MTESS	Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
MTQ	Ministère des Transports
NFCCQ	Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec
PAGI	Plan annuel de gestion des investissements publics en infrastructures
PIQM	Programme d'infrastructures Québec-Municipalité
PQI	Plan québécois des infrastructures

PRIMADA	Programme d'infrastructures Municipalité amie des aînés
PRIMEAU	Programme d'infrastructures municipales d'eau
RÉCIM	Réfection et construction des infrastructures municipales
REM	Réseau express métropolitain
RI	Ressource informationnelle
RSSCE	Réseau stratégique en soutien au commerce extérieur
RSSS	Réseau de la santé et des services sociaux
SCT	Secrétariat du Conseil du trésor
Sépaq	Société des établissements de plein air du Québec
SQI	Société québécoise des infrastructures
SSIP	Sous-secrétariat aux infrastructures publiques
TECQ	Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec
UAB	Utilisation des accotements par les autobus

Introduction

Des infrastructures fonctionnelles et adaptées aux besoins d'aujourd'hui, développées dans un souci de préservation de l'environnement, aident à rendre le Québec plus productif, compétitif et prospère. En effet, la présence d'infrastructures publiques de qualité assure la prestation de services attendue aux citoyens, améliore la mobilité, favorise le maintien et l'implantation d'entreprises au Québec, contribue à l'établissement de conditions favorables au développement, à l'innovation et à la création d'emplois et appuie l'adaptation aux changements climatiques.

À cet effet, le PQI 2020-2030, qui présente la planification des investissements du gouvernement en infrastructures publiques des dix prochaines années, passera à l'histoire comme le plan le plus ambitieux jamais présenté. Pour engager le Québec vers la modernité et remédier à la vétusté de nombreuses infrastructures sur son territoire, le gouvernement a établi à 130,5 milliards de dollars le PQI 2020-2030. Il s'agit d'une hausse de 15,1 milliards de dollars ou de 13,1 % par rapport au Plan précédent, soit la deuxième hausse consécutive d'envergure, après celle de 15,0 milliards de dollars consentie lors du PQI 2019-2029.

- La section A du Plan présente l'allocation des sommes disponibles pour la réalisation de nouveaux investissements, l'effet des investissements prévus au PQI sur la pérennité des infrastructures ainsi que la gouvernance des investissements en infrastructures publiques.
- La section B est constituée principalement des tableaux généraux et sectoriels des investissements au Plan, de la liste des projets de 20,0 millions de dollars et plus et des stratégies d'investissements. Elle inclut également une reddition de comptes sur les investissements réalisés en 2018-2019, une mise à jour des investissements prévus en 2019-2020 et des statistiques sur les PQI antérieurs.
- La section C présente un sommaire des PAGI 2020-2021 préparés par les principaux MO. Ces plans, qui seront dorénavant publiés sur le Web¹, permettent de suivre l'évolution de l'état des infrastructures et de leur DMA.

Afin d'assurer une répartition adéquate des investissements entre le maintien et la bonification du parc d'infrastructures publiques, le PQI 2020-2030 favorise les projets visant le maintien du parc d'infrastructures publiques dans une proportion de 61 %.

Le gouvernement peut se permettre de poursuivre cette accélération du rythme des investissements dans les infrastructures publiques, compte tenu de la bonne situation financière et économique du Québec. Dans un souci de saine gestion publique, cette deuxième hausse importante des investissements a été établie en tenant compte de leur impact sur la dette et sur les dépenses publiques. Les bénéfices de cette action déterminante se feront sentir pendant de nombreuses années et contribueront à une croissance économique soutenue dans toutes les régions du Québec.

Grâce à ce plan résolument engagé vers l'avenir, le gouvernement sera en mesure de poursuivre la réalisation de ses engagements en matière d'infrastructures publiques, plus particulièrement pour les grandes priorités que sont l'éducation, le transport collectif, la santé et la culture.

¹ Site Web : <https://www.tresor.gouv.qc.ca/infrastructures-publiques/publications/>

Faits saillants

❑ Investissements de 130,5 milliards de dollars sur la période 2020-2030 pour le maintien et le développement des infrastructures publiques

- Un rehaussement de 15,1 milliards de dollars, soit plus de 13,1 % par rapport au PQI 2019-2029;
- Un niveau d'investissement jamais égalé auparavant;
- La majorité des investissements (61 % ou 72,5 milliards de dollars, en excluant l'enveloppe centrale) est consacrée au maintien du parc d'infrastructures, afin d'assurer un niveau d'investissement récurrent en maintien d'actifs favorisant la pérennité des infrastructures et de récupérer le retard d'investissements accumulé à l'égard des infrastructures en mauvais état;
- En tenant compte de l'effet escompté des investissements prévus au PQI 2020-2030, la proportion des infrastructures des organismes publics dans un bon état pourrait augmenter de 60,8 % à 70,7 % d'ici mars 2030.

❑ Des hausses importantes dans les secteurs priorités

- 5,9 milliards de dollars pour la remise en état des écoles et pour l'ajout de classes partout au Québec;
- 8,6 milliards de dollars investis dans les différents modes de transport, que ce soit dans le réseau routier, afin d'assurer le bon état de cet actif essentiel au développement économique du Québec, dans le transport collectif pour en favoriser son développement, contribuant ainsi à la réduction des GES et à l'adaptation aux changements climatiques, ou bien dans les autres infrastructures de transport, notamment pour des mesures liées à la stratégie maritime;
- 2,9 milliards de dollars dans le réseau de la santé et des services sociaux, notamment pour la mise en place de maisons des aînés et le remplacement de plusieurs CHSLD vétustes.

❑ Plusieurs projets porteurs pour l'ensemble du Québec

- Mise à l'étude de projets structurants de transport collectif électrique, notamment :
 - Pour relier l'Est, le Nord-Est et le Sud-Ouest de Montréal au centre-ville;
 - Pour prolonger le REM vers le centre de Laval et relier l'Est et l'Ouest de Laval;
 - Pour relier le REM sur la Rive-Sud pour desservir Chambly / Saint-Jean-sur-Richelieu.
- Construction de nouvelles écoles primaires et secondaires ou leur agrandissement dans différentes régions;
- Déploiement d'infrastructures culturelles à la grandeur du Québec;
- Mise à l'étude de plusieurs projets de modernisation de centres hospitaliers, dont celui de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel et celui du volet en santé mentale de l'Hôpital Charles-Le Moyne;
- Travaux importants visant à assurer le bon état des chaussées et la pérennité du réseau routier.

Section A

Un plan résolument engagé vers l'avenir

1. Un second rehaussement majeur	3
1.1 Des disponibilités additionnelles de 21,7 milliards de dollars à répartir	3
1.2 De nouveaux investissements importants dans des secteurs prioritaires.....	4
1.3 Une enveloppe centrale pour la réalisation de projets majeurs à l'étude.....	19
1.4 Des investissements diversifiés de 130,5 milliards de dollars	20
2. Des partenariats pour assurer la réalisation d'un plus grand nombre de projets.....	23
2.1 Une contribution estimée de 35,5 milliards de dollars des partenaires.....	23
2.2 Un partenariat innovant avec la Caisse de dépôt et placement du Québec	25
3. Une planification des investissements assurant la pérennité du parc	26
3.1 Une priorisation accordée aux investissements consacrés au maintien du parc	26
3.2 Un engagement d'accroître les investissements pour maintenir le parc en bon état	28
3.3 Une prise en charge de 78 % sur 10 ans du déficit de maintien d'actifs.....	29
3.4 Une amélioration prévisible de l'état des infrastructures publiques au cours des prochaines années.....	30
4. Une hausse des investissements dans le respect des finances publiques et dans le contexte d'effervescence du marché de la construction.....	32
4.1 Des investissements importants tout en contrôlant leur impact sur la dette.....	32
4.2 Une planification décennale des investissements	33
4.3 Maximiser l'effet des investissements du Plan québécois des infrastructures	34
5. Une meilleure gouvernance des investissements en infrastructures.....	36
5.1 Une planification stratégique des investissements.....	36
5.2 Une Directive qui s'adapte	36
5.3 Une Directive qui s'applique aux projets majeurs de transport collectif	36
5.4 Un tableau de bord des projets d'infrastructure de 20 millions de dollars et plus.....	38
Annexe 1 – Élaboration du PQI 2020-2030	39
Annexe 2 – Investissements par types d'organismes et d'investissements	42

1. Un second rehaussement majeur

1.1 Des disponibilités additionnelles de 21,7 milliards de dollars à répartir

Pour engager le Québec vers la modernité et remédier à la vétusté de nombreuses infrastructures sur son territoire, le gouvernement a établi à 130,5 milliards de dollars le PQI 2020-2030, en hausse de 15,1 milliards de dollars. Il s'agit d'un niveau d'investissement jamais égalé auparavant.

Grâce à ce Plan ambitieux, le gouvernement sera en mesure de poursuivre la réalisation de ses engagements en matière d'infrastructures publiques, plus particulièrement pour les grandes priorités que sont l'éducation, le transport collectif, la santé et la culture. Ce Plan assurera la réalisation d'investissements nécessaires au maintien en bon état du parc d'infrastructures de même qu'à la bonification de ce parc, afin d'assurer la prestation de services à la population et de répondre à de nouveaux besoins. Ainsi, plusieurs chantiers de construction s'ajouteront à ceux déjà en cours, et ce, partout au Québec.

Cette hausse de 15,1 milliards de dollars s'ajoute aux nouvelles disponibilités de 6,6 milliards de dollars dégagées, à la suite de l'avancement et de l'achèvement de plusieurs projets au cours de l'exercice financier 2019-2020. Ainsi, une somme additionnelle de 21,7 milliards de dollars sera consacrée à de nouveaux investissements sur la période 2020-2030.

Disponibilités additionnelles au PQI 2020-2030

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Rehaussement du niveau du PQI	15 100,0
Nouvelles disponibilités ¹	6 600,0
Total	21 700,0

¹ L'annexe 1 présente la méthodologie utilisée pour le calcul des nouvelles disponibilités.

Répartition des disponibilités additionnelles par secteur

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	Enveloppe sectorielle	Enveloppe centrale ¹	Total
Éducation	5 127,0	780,5	5 907,5
Enseignement supérieur	508,4	95,9	604,3
Réseau routier	2 685,0	1 000,0	3 685,0
Transport collectif	1 305,2	2 000,0	3 305,2
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	1 544,2	39,7	1 583,9
Santé et services sociaux	1 381,6	1 554,1	2 935,7
Culture	394,0	-	394,0
Administration gouvernementale	423,8	195,6	619,4
Municipalités	504,0	-	504,0
Ressources informationnelles	491,6	3,1	494,7
Environnement	343,0	-	343,0
Tourisme et activités récréatives	326,4	-	326,4
Logements sociaux et communautaires	302,7	-	302,7
Autres secteurs et enveloppe centrale ¹ non distribuée	415,9	278,3	694,2
Total	15 752,8	5 947,2	21 700,0

¹ Se référer à la rubrique 1.3.

1.2 De nouveaux investissements importants dans des secteurs prioritaires

❑ 5,9 milliards de dollars supplémentaires pour la réfection et l'ajout d'espaces en éducation

Pour une deuxième année consécutive, le gouvernement consacre une part substantielle des nouvelles sommes disponibles au PQI à l'éducation, soit 5,9 milliards de dollars ou 27 %, dont 5,1 milliards de dollars sont alloués au secteur « Éducation » et 780,5 millions de dollars sont réservés à l'enveloppe centrale pour ce secteur.

Quelque 1,5 milliard de dollars est notamment destiné à la poursuite de la remise en état des infrastructures scolaires. Sans le réinvestissement massif dans les écoles depuis deux ans, la proportion de celles en mauvais état, actuellement de 54 %, n'aurait pu être stabilisée et continuerait de se détériorer au cours des prochaines années.

Ces investissements en maintien contribueront à la réalisation de quelque 2 300 projets à être réalisés sur les composantes critiques des bâtiments scolaires, dont le remplacement de fenêtres et de murs extérieurs (19 % des travaux), la réparation ou le remplacement de toitures (11 %), de systèmes de chauffage, de ventilation ou de climatisation de l'air (11 %), de systèmes électriques (9 %), de systèmes ou d'appareils de plomberie (8 %), de systèmes de protection-incendie ou de communication et de sécurité (8 %) ou bien la réfection de fondations (4 %).

Par ailleurs, 1,9 milliard de dollars supplémentaire sera investi entre autres pour accélérer la construction de plus de 1 000 classes, soit environ 840 classes au primaire, incluant celles pour la maternelle 4 ans, ainsi que 175 classes au secondaire, le tout afin de résorber de nombreux déficits d'espace constatés dans différentes régions du Québec. En outre, 1,5 milliard de dollars alloué au secteur, ainsi que 780,5 millions de dollars réservés à l'enveloppe centrale, seront consacrés à la réalisation, au cours des prochaines années, d'une vingtaine de projets majeurs de réfection, d'agrandissement et de construction d'écoles secondaires, principalement sur le territoire de la communauté métropolitaine de Montréal, en réponse aux besoins en places-élèves les plus criants. Ainsi, c'est plus de 18 000 places-élèves ou plus de 620 classes qui seront ajoutées.

Investissements additionnels au PQI 2020-2030

Secteur Éducation

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	Nombre estimé de projets	Investissements additionnels
Enveloppes de maintien d'actifs	2 300	1 515,2
Allocation pour des projets non majeurs d'ajout d'espace	50	1 932,7
Allocation pour des projets majeurs (écoles secondaires)	20	1 503,5
Autres projets et enveloppes	nd	175,6
Sous-total – enveloppe sectorielle	2 370	5 127,0
Enveloppe centrale – allocation pour des projets majeurs	Inclus ci-dessus	780,5
Total¹	2 370	5 907,5

Note : Ces investissements additionnels s'ajoutent aux sommes qui étaient prévues pour les projets inscrits au PQI 2019-2029 et non terminés.

¹ À cette somme s'ajoutent des investissements additionnels en ressources informationnelles de 66,4 millions de dollars pour le réseau de l'éducation, inclus au secteur Ressources informationnelles.

Le MEES a posé un premier jalon, à l'été 2019, en produisant un guide de planification immobilière pour les établissements scolaires primaires. Celui-ci exprime la vision et les orientations retenues par le gouvernement et il prend en compte les meilleures pratiques, dont certaines établies par le Lab-École². C'est donc un grand chantier de réfection et de construction d'écoles que le gouvernement poursuit afin qu'à terme le Québec dispose de belles écoles fonctionnelles, distinctives, évolutives et durables.

Le guide présente les principaux critères de conception à respecter lors de la construction d'une école primaire, afin d'atteindre les objectifs suivants :

- placer l'élève au centre des préoccupations et des choix conceptuels dans le but de soutenir la réussite éducative, en regard des facteurs environnementaux (qualité de l'air, acoustique, visuel, luminosité, espaces naturels), physiques et technologiques;
- orienter la conception d'espaces scolaires de qualité, répondant à des standards de qualité et de performance en fonction des besoins identifiés, dans une perspective de développement durable (durée de vie d'au moins 75 ans, recours aux énergies renouvelables, réduction de la consommation d'eau, etc.);
- assurer un milieu de vie sain et sécuritaire pour tous les utilisateurs;
- concevoir des espaces qui s'adaptent aux changements dans le temps et dans l'usage;
- énoncer des pistes de réflexion sur l'école comme milieu de vie inclusif (accessibilité, diversité, emplacement, implantation, partage avec la communauté, cour d'école).

Cet outil servira de pierre d'assise pour la réalisation de nombreux projets de construction ou d'agrandissement d'écoles primaires. Lorsque possible, la vision et les orientations retenues dans ce guide seront prises en compte, avec les adaptations nécessaires, lors des projets de rénovation d'écoles primaires. Quant aux écoles secondaires, un guide de planification immobilière est aussi en cours d'élaboration et sera déposé sous peu pour soutenir la conception de ces constructions et la réalisation de travaux de rénovation.

❑ 604 millions de dollars de plus alloués à l'enseignement supérieur

Une somme additionnelle de 508,4 millions de dollars est allouée au secteur « Enseignement supérieur », dont 500,0 millions de dollars sont consentis aux enveloppes de maintien des infrastructures universitaires. Par ailleurs, une somme supplémentaire de 95,9 millions de dollars est réservée à l'enveloppe centrale afin de permettre la mise à l'étude de projets majeurs dans le réseau collégial et pour le rehaussement des investissements requis pour certains autres projets majeurs actuellement à l'étude.

Investissements additionnels au PQI 2020-2030

Secteur Enseignement supérieur

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	Nombre estimé de projets	Investissements additionnels
Enveloppes de maintien d'actifs (nombreux projets non majeurs)	nd	500,0
Autres projets et enveloppes	5	8,4
Sous-total – enveloppe sectorielle	5	508,4
Enveloppe centrale – allocation pour des projets majeurs	3	95,9
Total¹	8	604,3

Note : Ces investissements additionnels s'ajoutent aux sommes qui étaient prévues pour les projets inscrits au PQI 2019-2029 et non terminés.

¹ À cette somme s'ajoutent des investissements additionnels en ressources informationnelles de 46,6 millions de dollars pour les réseaux de l'enseignement supérieur, inclus au secteur Ressources informationnelles.

² Le Lab-École est un organisme à but non lucratif ayant comme mission de rassembler une expertise multidisciplinaire pour concevoir les écoles de demain.

❑ 3,7 milliards de dollars de plus investis dans le réseau routier

Le PQI 2020-2030 prévoit des investissements additionnels de près de 2,7 milliards de dollars pour le secteur « Réseau routier ». De cette somme :

- 731,2 millions de dollars sont réservés pour la révision de coûts de projets majeurs, actuellement inscrits aux catégories « en planification » et « en réalisation » ainsi que pour la mise à l'étude de deux projets de prolongation de la route 138, soit le tronçon La Romaine–Tête-à-la-Baleine et celui de La Tabatière–Vieux-Fort;
- 1 356,1 millions de dollars sont notamment consacrés à assurer le bon état des chaussées et la pérennité du réseau routier;
- 597,7 millions de dollars pour des révisions de coût de projets non majeurs arrivés au stade de la réalisation.

De plus, une somme supplémentaire de 1,0 milliard de dollars est réservée à l'enveloppe centrale pour le provisionnement de projets majeurs.

Investissements additionnels au PQI 2020-2030

Secteur Réseau routier

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	Nombre estimé de projets	Investissements additionnels
Allocation pour des projets majeurs (révision de l'estimation des coûts)	10	731,2
Enveloppes de maintien d'actifs	159	1 356,1
Allocation pour des projets non majeurs	11	597,7
Sous-total – enveloppe sectorielle	180	2 685,0
Enveloppe centrale – allocation pour des projets majeurs	Inclus ci-dessus	1 000,0
Total	180	3 685,0

Note : Ces investissements additionnels s'ajoutent aux sommes qui étaient prévues pour les projets inscrits au PQI 2019-2029 et non terminés.

Le réseau routier sous la responsabilité du MTQ compte à lui seul plus de 31 000 kilomètres de route ainsi que quelque 9 700 structures, dont des ponts et des viaducs. La disponibilité de ces infrastructures routières est nécessaire aux déplacements des citoyens, que ce soit en véhicules personnels ou par l'intermédiaire d'un système de transport collectif, ainsi qu'au transport des marchandises.

Les investissements requis pour maintenir en bon état ces actifs stratégiques, essentiels au développement économique du Québec, sont grands, car :

- le coût de reconstruction des chaussées et des structures est élevé, étant donné que ces infrastructures doivent couvrir la très grande superficie du territoire québécois;
- la durée de vie des ouvrages de génie civil est réduite par leur vulnérabilité à une exposition aux variations climatiques ainsi qu'à l'utilisation de produits déglacants;
- une grande proportion des structures a été construite au cours des années 1960 et 1970 et plusieurs d'entre elles sont actuellement en fin de vie utile.

Le gouvernement est actuellement engagé dans un cycle de remplacement et de réfection de plusieurs structures majeures, ce qui nécessite des investissements importants. À cet égard, plusieurs projets majeurs sont actuellement « en planification » ou « en réalisation » (se référer au tableau à la page A.8).

De plus, le gouvernement doit poursuivre ses investissements dans les infrastructures routières afin d'assurer la sécurité des usagers, de résorber leur DMA, d'améliorer leur état ainsi que de favoriser le passage des différents modes de transport collectif. Le DMA associé aux infrastructures routières en mauvais état (IEG de D ou E) est évalué à 18,7 milliards de dollars, soit 66 % du DMA de l'ensemble des infrastructures publiques sous la responsabilité du gouvernement (28,2 milliards de dollars). Il découle notamment d'un manque d'investissements en maintien d'actifs au cours des dernières décennies.

En tenant compte des investissements additionnels de 2,7 milliards de dollars pour le secteur « Réseau routier », les investissements de 26,8 milliards de dollars prévus pour ce secteur au PQI 2020-2030 reflètent la volonté du gouvernement d'améliorer les infrastructures routières. La grande majorité de ces investissements, soit 22,3 milliards de dollars (83 %), est prévue en maintien du parc (se référer à l'encadré de la page A.13).

Si l'on prend en considération la somme de 3,6 milliards de dollars réservée à l'enveloppe centrale pour ce secteur, qui a fait l'objet d'une injection de 1,0 milliard de dollars additionnels dans le présent PQI, le total des investissements prévus au PQI 2020-2030 est de 30,4 milliards de dollars. À terme, les investissements dans le réseau routier pourraient atteindre une somme de quelque 42,5 milliards de dollars, si l'on inclut la somme de 12,1 milliards de dollars à prévoir dans les PQI ultérieurs pour réaliser les projets à l'étude.

Investissements du gouvernement du Québec dans le réseau routier
(en milliards de dollars)

	Degré d'avancement	PQI 2020- 2030	PQI ultérieurs
Secteur Réseau routier			
<u>Maintien du parc</u> , dont :		22,3	
• Complexe Turcot – Montréal – Reconstruction	Réalisation		
• Pont Pie-IX (route 125) entre Montréal et Laval – Réfection	Réalisation		
• Tunnels Ville-Marie et Viger – Montréal – Réfection	Réalisation		
• Pont de l'Île-d'Orléans entre Québec et l'Île-d'Orléans – Reconstruction	Planification		
• Pont de Québec entre Québec et Lévis, tablier – Reconstruction	Planification		
• Pont Lavolette entre Trois-Rivières et Bécancour, dalle – Réfection	Planification		
• Autoroute 40 (Métropolitaine) – secteur est, entre les boulevards Provencher et Saint-Laurent – Montréal – Réfection	Planification		
• Pont de l'Île-aux-Tourtes entre Vaudreuil-Dorion et Senneville – Reconstruction	Planification		
• Tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine entre Montréal et Longueuil – Réfection	Planification		
• Autoroute 40 (Félix-Leclerc) – direction est, entre Kirkland et Baie-d'Urfé – Reconstruction	Planification		
• Pont Honoré-Mercier entre Montréal et Kahnawake – Reconstruction	Planification		
<u>Bonification du parc</u> , dont :		4,5	
• Autoroute 85 (Claude-Béchar) entre Saint-Antonin et Saint-Louis-du-Ha! Ha! (phase III) – Construction	Réalisation		
• Autoroute 19 entre Laval et Bois-des-Filion – Construction	Planification		
• Autoroute 20 entre Belœil et Sainte-Julie – Aménagement	Planification		
Sous-total		26,8	-
Enveloppe centrale , dont :			
• Tunnel entre Québec et Lévis, volet réseau routier – Construction	Planification		
• Échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec – Maintien et bonification	Étude		
• Autoroute 40 (Métropolitaine), secteur ouest, entre le boulevard Saint-Laurent et l'autoroute 520 – Montréal – Maintien	Étude		
• Échangeur Saint-Pierre – Montréal – Maintien	Étude		
• Autoroute 50 entre L'Ange-Gardien et Mirabel – Bonification	Étude		
• Pont Gédéon-Ouimet (autoroute 15) entre Laval et Boisbriand – Maintien	Étude		
• Autoroute 15, chaussée – Laval et Boisbriand – Maintien et bonification	Étude		
• Autoroute 13 entre Saint-Eustache et Mirabel – Bonification	Étude		
• Route 132 entre Delson et Sainte-Catherine/Saint-Constant – Bonification	Étude		
• Autoroute 30 entre Brossard et Boucherville – Bonification	Étude		
• Route 138 entre La Romaine et Tête-à-la-Baleine – Bonification	Étude		
• Route 138 entre La Tabatière et Vieux-Fort – Bonification	Étude		
Sous-total		3,6	-
Total		30,4	12,1
		42,5	

❑ 3,3 milliards de dollars supplémentaires pour le développement du transport collectif

Le développement du transport collectif, autre grande priorité du gouvernement, profitera de sommes additionnelles de plus de 3,3 milliards de dollars au PQI 2020-2030 afin de favoriser la mobilité des citoyens et d'accroître la fluidité de la circulation.

Le Québec s'inscrit ainsi dans la modernité en investissant davantage dans les infrastructures de transport collectif. Par l'amélioration de l'accessibilité et de la capacité des services de transport collectif, le gouvernement apportera des solutions aux problèmes de congestion routière, améliorera le temps de déplacement des citoyens et répondra aux défis environnementaux, notamment quant à la diminution des émissions de GES.

- La qualité de vie des citoyens ainsi que la compétitivité des grandes villes et des entreprises dépendent en grande partie de la performance et de l'attractivité des systèmes de transport collectif.
- Les projets structurants en transport collectif contribuent aussi à l'émergence de solutions de mobilité innovantes en plus de stimuler le savoir-faire québécois dans le domaine des transports.

Une grande part des sommes supplémentaires, soit 2,6 milliards de dollars, est allouée à des projets majeurs en transport collectif qui transformeront la façon dont les citoyens se déplacent et se rendent au travail. Ainsi, des fonds additionnels de 620,2 millions de dollars sont alloués au secteur « Transport collectif » et une somme additionnelle de 2,0 milliards de dollars est réservée à l'enveloppe centrale à cette fin, entre autres pour assurer progressivement le provisionnement de la contribution du gouvernement à certains projets dont le coût estimé est de 1,0 milliard de dollars ou plus, et ce, jusqu'à ce que leur dossier d'affaires soit complété. Par ailleurs, 685,0 millions de dollars sont consacrés à des révisions de coût de projets non majeurs en réalisation.

Investissements additionnels au PQI 2020-2030

Secteur Transport collectif

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	Nombre estimé de projets	Investissements additionnels
Allocation pour des projets majeurs	11	620,2
Allocation pour des projets non majeurs	39	685,0
Sous-total – enveloppe sectorielle	50	1 305,2
Enveloppe centrale – allocation pour des projets majeurs	3	2 000,0
Total	53	3 305,2

Note: Ces investissements additionnels s'ajoutent aux sommes qui étaient prévues pour les projets inscrits au PQI 2019-2029 et non terminés.

En tenant compte des investissements additionnels de 1,3 milliard de dollars au secteur « Transport collectif », le PQI 2020-2030 poursuit la volonté du gouvernement de développer davantage ce secteur prioritaire par des investissements sans précédent de 13,6 milliards de dollars, en appui aux villes et aux sociétés de transport en commun qui ont la responsabilité de développer une vision intégrée du transport collectif sur leur territoire. À cette somme s'ajoutent 2,2 milliards de dollars prévus à l'enveloppe centrale, dont les 2,0 milliards de dollars supplémentaires alloués dans le cadre du présent PQI. Ainsi, le PQI 2020-2030 attribue au secteur Transport collectif une enveloppe de 15,8 milliards de dollars.

Par ailleurs, le gouvernement annonce aussi la mise à l'étude de sept nouveaux projets majeurs, dont trois projets structurants de transport collectif électrique (voir le tableau à la page A.12), principalement dans la grande région de Montréal. À terme, en considérant la réalisation de tous les projets mis à l'étude, il est prévu que les investissements en transport collectif pourraient atteindre une somme d'environ 43,8 milliards de dollars, dont 28,0 milliards de dollars à des PQI ultérieurs.

Ces investissements ne tiennent pas compte de la réalisation du REM dans la région de Montréal par la CDPQ Infra, filiale de la CDPQ, projet actuellement en cours de 6,5 milliards de dollars.

Outre le gouvernement du Québec, d'autres partenaires pourront être interpellés pour contribuer au financement de ces nouveaux projets, notamment la CDPQ, le gouvernement fédéral, la BIC et les sociétés de transport en commun.

- À titre d'exemple, dans le cadre de l'EBI signée avec le gouvernement fédéral en juin 2018, des fonds fédéraux de 5,2 milliards sont réservés au Québec sur la période 2018-2028 pour la réalisation de projets d'infrastructures en transport collectif des 10 plus grandes sociétés de transport en commun. La BIC a, pour sa part, prévu investir au moins 5,0 milliards de dollars à l'échelle canadienne d'ici 2028 dans des projets novateurs en transport collectif.

Ainsi, la contribution du Québec aux nouveaux projets sera établie ultérieurement en fonction de la participation confirmée de partenaires éventuels et, par conséquent, les sommes nécessaires à leur réalisation seront prévues, en temps opportun, lors de l'élaboration des prochains PQI.

Pour la première fois depuis sa mise en œuvre, le gouvernement projette d'équilibrer les investissements consacrés en transport collectif avec ceux alloués au réseau routier.

Investissements totaux, prévus au PQI 2020-2030 et ceux projetés
(en milliards de dollars et en pourcentage)

	Investissements totaux	%
Transport collectif	43,8	51,0
Réseau routier	42,5	49,0
Total	86,3	100,0

SIX PROJETS STRUCTURANTS DE TRANSPORT COLLECTIF ÉLECTRIQUE

Au PQI 2020-2030, six projets structurants en transport collectif électrique y sont inscrits, dont trois nouvelles mises à l'étude (4, 5 et 6) qui s'ajoutent aux projets structurants (1,2 et 3) qui étaient déjà à l'étude ou en planification au PQI 2019-2029.

Au PQI 2020-2030, les modifications suivantes ont été apportées :

- Les deux projets à Longueuil ont été fusionnés pour ne former dorénavant qu'un seul projet.
- Le projet « Implantation d'un mode de transport collectif structurant dans l'est de Montréal », qui incluait la branche Nord-Est et qui était à l'étude au PQI 2019-2029, a été fusionné avec celui nouvellement mis à l'étude au PQI 2020-2030, soit l'ajout de la branche reliant le Sud-Ouest au centre-ville de Montréal.
- Les noms des projets ont été modifiés et harmonisés afin de mieux refléter la nature de ceux-ci.

	PQI 2020-2030	PQI 2019-2029
1.	Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec – Construction	Implantation d'un nouveau système de transport collectif structurant à Québec
2.	Projet structurant de transport collectif électrique entre l'Ouest de Gatineau et le centre-ville d'Ottawa – Bonification	Implantation d'un nouveau système de transport collectif dans le sud-ouest de Gatineau
3.	Projets structurants de transport collectif électrique dans les axes du boulevard Taschereau et du prolongement de la ligne jaune du réseau de métro – Bonification	Implantation d'un mode de transport collectif structurant dans l'axe du prolongement de la ligne jaune du métro à Longueuil Implantation d'un mode de transport collectif structurant sur le boulevard Taschereau à Longueuil
4.	Projets structurants de transport collectif électrique pour relier l'Est, le Nord-Est et le Sud-Ouest de Montréal au centre-ville – Bonification	Implantation d'un mode de transport collectif structurant dans l'est de Montréal
5.	Projets structurants de transport collectif électrique pour prolonger le REM vers le centre de Laval et relier l'Est et l'Ouest de Laval – Bonification	
6.	Projet structurant de transport collectif électrique pour relier le REM sur la Rive-Sud pour desservir le secteur de Chambly / Saint-Jean-sur-Richelieu – Bonification	

Investissements en transport collectif
(en milliards de dollars)

	Degré d'avancement	Notes	PQI 2020- 2030	Investissements aux PQI ultérieurs et des partenaires éventuels
Secteur Transport collectif				
<u>Maintien du parc</u> , dont :			3,2	
• Métro de Montréal, voitures de métro AZUR – Remplacement	Réalisation			
• Métro de Montréal, programme Réno-Systèmes (phases III, IV et V) – Maintien et bonification	Réalisation/ Planification			
• Métro de Montréal, système de contrôle des trains sur la ligne bleue (phase I) – Remplacement	Planification			
<u>Bonification du parc</u> , dont :			10,4	
• Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec – Construction	Planification			
• Métro de Montréal, ligne bleue de la station Saint-Michel à Anjou – Prolongement	Planification			
• Service rapide par bus intégré sur le boulevard Pie-IX entre Montréal et Laval – Aménagement et construction	Réalisation			
• Centre d'attachement nord-ouest de la STM – Montréal – Construction	Planification			
• UAB sur l'autoroute 30, entre Candiac et Boucherville – Bonification	Planification	¹		
Sous-total			13,6	-
Enveloppe centrale , dont :				
• Projet structurant de transport collectif électrique entre l'Ouest de Gatineau et le centre-ville d'Ottawa – Bonification	Étude			
• Projets structurants de transport collectif électrique dans les axes du boulevard Taschereau et du prolongement de la ligne jaune du réseau de métro – Bonification	Étude			
• Projets structurants de transport collectif électrique pour relier l'Est, le Nord-Est et le Sud-Ouest de Montréal au centre-ville – Bonification	Étude	^{2,3}		
• Projets structurants de transport collectif électrique pour prolonger le REM vers le centre de Laval et relier l'Est et l'Ouest de Laval – Bonification	Étude	^{2,3}		
• Projet structurant de transport collectif électrique pour relier le REM sur la Rive-Sud pour desservir le secteur de Chambly / Saint-Jean-sur-Richelieu – Bonification	Étude	^{2,3}		
• Tunnel entre Québec et Lévis, volet transport collectif – Construction	Planification	¹		
• Mesures prioritaires pour l'interconnexion du transport en commun entre Québec et Lévis – Québec – Bonification	Étude	³		
• Voies réservées sur les autoroutes 13, 20, 25, 440, 640 et la route 116 – Région métropolitaine de Montréal – Bonification	Étude			
• Projet structurant de transport collectif de type service rapide par bus dans l'axe des boulevards Notre-Dame et de La Concorde – Laval – Bonification	Étude	³		
• Autoroute 15, voies réservées – Laval – Maintien et bonification	Étude	¹		
• Centre Métrobus du RTC – Québec – Bonification	Étude	³		
• Centre d'exploitation du RTC – Québec – Bonification	Étude	³		
Sous-total			2,2	-
Total			15,8	28,0⁴

43,8

1. Les investissements pour ce projet sont inclus à ceux du secteur « Réseau routier ».
2. Ces nouveaux projets, initiés par le gouvernement, font l'objet d'études dont la réalisation a été confiée à la CDPQ Infra.
3. Nouvelles mises à l'étude.
4. Correspond au coût total estimé de réalisation des projets à l'étude moins les sommes déjà prévues à l'enveloppe centrale. La part que le gouvernement du Québec assumera du 28,0 milliards de dollars sera déterminée une fois les partenaires identifiés.

ÉVOLUTION DES INVESTISSEMENTS EN TRANSPORT COLLECTIF ET EN RÉSEAU ROUTIER

Le transport collectif étant un secteur en plein développement, les investissements qui y sont consacrés ont connu une augmentation constante et importante (112,5 %) depuis le PQI 2013-2023, majoritairement par une bonification du parc d'infrastructures. Ainsi, 76 % des investissements de ce secteur sont consacrés à la bonification au PQI 2020-2030.

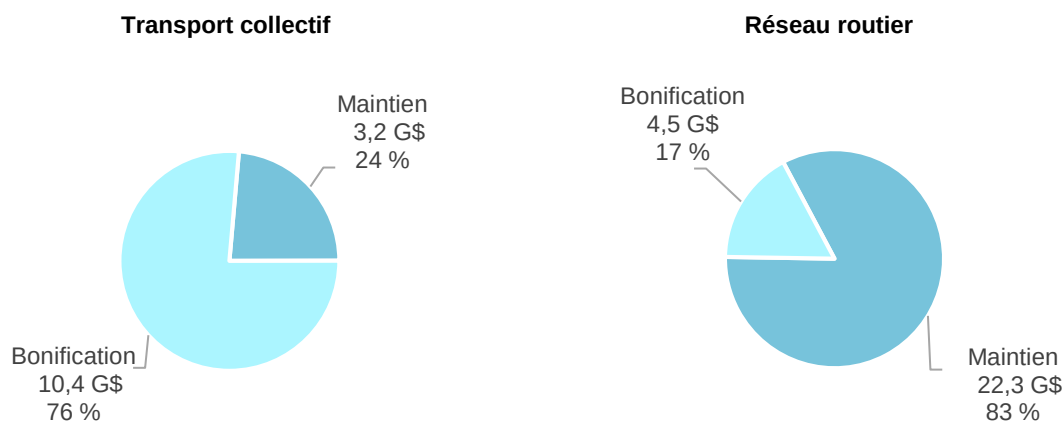
- Pendant la même période, les investissements dans le réseau routier n'ont augmenté que de 19,6 %, majoritairement pour maintenir en état le parc d'infrastructures existant. En effet, 83 % des investissements de ce secteur au PQI 2020-2030 sont consacrés au maintien du parc.

Croissance des investissements au PQI pour le Transport collectif et le Réseau routier

(en milliards de dollars et en pourcentage)

	Transport collectif			Réseau routier		
	Maintien	Bonification	Total	Maintien	Bonification	Total
PQI 2013-2023	3,6	2,8	6,4	14,3	8,1	22,4
PQI 2020-2030	3,2 24 %	10,4 76 %	13,6	22,3 83 %	4,5 17 %	26,8
Croissance			112,5 %			19,6 %

Répartition des investissements selon le type d'investissement au PQI 2020-2030



❑ 1,6 milliard de dollars additionnels pour les autres modes de transport

Le développement et le maintien des autres modes de transport, notamment le transport maritime, aérien, ferroviaire ou actif, permettent d'offrir différentes options pour se déplacer et acheminer des biens, particulièrement en région. Ces infrastructures permettent ainsi de soutenir l'économie du Québec et, dans certains cas comme dans celui du transport actif, d'atteindre les objectifs environnementaux poursuivis par le gouvernement.

Des investissements additionnels de près de 1,6 milliard de dollars sont consacrés aux infrastructures de ce secteur, notamment pour des mesures liées à la stratégie maritime (300,0 millions de dollars), aux programmes d'aide en transport actif (109,0 millions de dollars) et en voirie locale (500,0 millions de dollars), aux suites à donner au récent Sommet sur le transport ferroviaire (104,2 millions de dollars) ainsi que pour des investissements supplémentaires sur le réseau ferroviaire en Gaspésie.

- La somme de 300,0 millions de dollars consacrée à la mise en œuvre de la nouvelle mouture de la stratégie maritime, axée sur le développement économique, couvre notamment des investissements consacrés aux infrastructures maritimes, au développement de services de transport maritime sur courte distance ainsi qu'à des interventions pour favoriser l'intermodalité avec le transport maritime.

❑ 2,9 milliards de dollars de plus en santé et services sociaux

Pour offrir aux Québécois un accès à des établissements de soins de santé de qualité, le gouvernement prévoit des investissements additionnels de près de 1,4 milliard de dollars au secteur « Santé et services sociaux » et 1,5 milliard de dollars à l'enveloppe centrale, pour un total de 2,9 milliards de dollars.

De cette somme additionnelle, 2,1 milliards de dollars sont alloués à des projets majeurs (518,2 millions de dollars au secteur et 1 554,1 millions de dollars à l'enveloppe centrale), notamment pour leur passage prochain à la catégorie « en planification », de nouvelles mises à l'étude ainsi que le provisionnement graduel de projets à l'étude, dont le coût estimé est de 1,0 milliard de dollars ou plus.

- Parmi les projets qui devraient passer en planification d'ici la fin de 2020-2021, mentionnons le projet du bloc opératoire et de chirurgie d'un jour de l'Hôpital Charles-Le Moyne.
- Quant aux nouvelles mises à l'étude, soulignons les projets de remplacement de neuf CHSLD, celui de modernisation du Centre d'hébergement Saint-Augustin, les projets de l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel, de l'Hôpital Fleury, de l'Hôpital de Sept-Îles et de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas ainsi que ceux du bloc opératoire de l'Hôpital Santa Cabrini et le volet en santé mentale de l'Hôpital Charles-Le Moyne.

Par ailleurs, dans un contexte de population vieillissante au Québec et de vétusté du parc immobilier du réseau de la santé et des services sociaux, le gouvernement propose un plan de transformation majeure des milieux d'hébergement et de soins de longue durée pour les aînés et les adultes ayant des besoins spécifiques. Ce plan repose sur la création d'un nouveau concept architectural et organisationnel, appelé maisons des aînés et alternatives, qui vise à offrir un modèle plus humain, moderne et mieux adapté aux besoins spécifiques des aînés en perte d'autonomie et d'une clientèle adulte ayant des besoins spécifiques.

Le concept de « maison des aînés » et de « maison alternative » change de manière importante la façon de concevoir les infrastructures et d'offrir les soins aux résidents. Il repose sur les principes directeurs suivants :

- des unités de vie qui regroupent chacune douze résidents partageant des caractéristiques et des intérêts similaires;
- des chambres individuelles plus grandes, avec une salle de toilette privée et une douche adaptée, facilitant les soins d'hygiène selon le besoin requis;

- des espaces communs favorisant l'engagement des résidents et de leurs proches dans des activités stimulantes;
- un espace dédié aux proches aidants afin de favoriser leurs visites et de leur offrir du répit, que ce soit le jour ou la nuit;
- une conception éliminant le plus possible toute ressemblance avec le milieu institutionnel, notamment avec des postes infirmiers dissimulés;
- des espaces extérieurs accessibles, sécuritaires et ouverts à la communauté;
- une conception visant la certification LEED, en cohérence avec les orientations gouvernementales en matière de développement durable.

Ces nouveaux milieux d'hébergement constitueront un environnement de travail mieux adapté et plus fonctionnel, ce qui en fera des lieux de travail intéressants et motivants pour le personnel y travaillant. Ceci contribuera à l'attractivité et à la rétention du personnel.

Le gouvernement souhaite implanter ce nouveau concept dans l'ensemble du Québec et s'est engagé à développer de nouvelles places et à renouveler graduellement les CHSLD vétustes partout au Québec. D'ailleurs, en novembre 2019, le gouvernement a annoncé, pour septembre 2022, le développement d'un minimum de 2 600 places. De plus, des espaces non adaptés ou vétustes seront également reconstruits dans le cadre de la démarche de développement de nouvelles places.

Pour la réalisation des investissements requis, une somme de 1,0 milliard de dollars a été provisionnée au PQI 2019-2029 pour la mise en place graduelle des maisons des aînés. Dans le cadre du PQI 2020-2030, une somme additionnelle de 495,0 millions de dollars est ajoutée à cet effet.

De plus, le gouvernement a autorisé la mise à l'étude de trois nouveaux projets majeurs, visant neuf CHSLD des régions de Montréal et de Lanaudière, afin que plus de 1 500 places existantes soient transformées selon le nouveau concept.

Investissements additionnels au PQI 2020-2030

Secteur Santé et services sociaux

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	Nombre estimé de projets	Investissements additionnels
Allocation pour des projets majeurs (révision de l'estimation des coûts)	9	518,2
Mise en place graduelle de maisons des aînés (révision de l'estimation des coûts)	46	495,0
Autres projets et enveloppes	nd	368,4
Sous-total – enveloppe sectorielle	55	1 381,6
Enveloppe centrale – allocation pour des projets majeurs	7	1 554,1
Total¹	62	2 935,7

Note : Ces investissements additionnels s'ajoutent aux sommes qui étaient prévues pour les projets inscrits au PQI 2019-2029 et non terminés.

¹ À cette somme s'ajoutent des investissements additionnels en ressources informationnelles de 164,6 millions de dollars pour le réseau de la santé et des services sociaux, inclus au secteur « Ressources informationnelles ».

❑ 394 millions de dollars additionnels en culture

Les sommes additionnelles injectées dans le secteur « Culture » visent à soutenir les bibliothèques publiques et la mise en place d'infrastructures culturelles dans les régions. Ces dernières seront constituées d'immeubles patrimoniaux, situés dans différentes régions du Québec, qui seront acquis, restaurés, reconvertis et aménagés. Tout en visant à préserver et valoriser le patrimoine bâti du Québec, ces infrastructures serviront, entre autres, à la diffusion, à la création et à la médiation culturelles afin de promouvoir l'héritage culturel québécois.

❑ 619 millions de dollars de plus pour les infrastructures de l'administration gouvernementale

Le gouvernement alloue des sommes supplémentaires de 423,8 millions de dollars pour les bâtiments de l'administration gouvernementale, principalement pour des travaux de maintien requis aux édifices sous la responsabilité de la SQI, soit ses immeubles de bureaux, les centres de détention, les palais de justice et les postes de la Sûreté du Québec. De plus, une nouvelle somme de 195,6 millions de dollars est réservée à l'enveloppe centrale pour d'éventuels nouveaux projets majeurs.

❑ 504 millions de dollars additionnels en soutien aux municipalités

Pour satisfaire des besoins du milieu municipal, une somme additionnelle de 504,0 millions de dollars est impartie au secteur « Municipalités », notamment 300,0 millions de dollars pour assumer la part du Québec, en complémentarité avec celle du gouvernement fédéral attribuée dans le cadre du FAAC, pour des projets d'atténuation des catastrophes. Le gouvernement investira également 100,0 millions de dollars pour le nouveau programme de résilience et d'adaptation face aux inondations, ainsi que 101,0 millions de dollars dans le cadre d'un programme d'aide financière destiné à la construction et à l'amélioration d'infrastructures municipales situées en milieu nordique.

❑ 495 millions de dollars ajoutés pour les ressources informationnelles

Les investissements additionnels consentis de 494,7 millions de dollars aux ressources informationnelles serviront, notamment, à poursuivre la transformation numérique gouvernementale et à assurer le remplacement et l'ajout d'actifs informationnels. La répartition préliminaire de cette somme supplémentaire dont le secteur « Ressources informationnelles » dispose pour la période de 2020-2030 est présentée au tableau suivant.

En juin 2019, le gouvernement du Québec a dévoilé la Stratégie de transformation numérique gouvernementale 2019-2023. Celle-ci met en action tous les organismes publics visés par la LGRI vers l'atteinte d'une cible prioritaire, soit d'offrir des services publics plus intuitifs et faciles d'utilisation pour la population, en plus d'améliorer l'efficacité de l'État.

À la suite de l'autorisation d'un projet, conformément aux règles relatives à la planification et à la gestion des ressources informationnelles, celui-ci est diffusé au tableau de bord sur l'état de santé des projets en ressources informationnelles publiés sur le Web³.

³ Site Web : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>

Investissements additionnels au PQI 2020-2030
Secteur Ressources informationnelles
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	Investissements additionnels
Réseau de l'éducation	66,4
Réseaux de l'enseignement supérieur	46,6
Réseau de la santé et des services sociaux	164,6
Sociétés d'État de la culture	0,7
Ministères et organismes du gouvernement	213,3
Sous-total – enveloppe sectorielle ¹	491,6
Enveloppe centrale – allocation pour des projets majeurs	3,1
Total	494,7

Note : Ces investissements additionnels s'ajoutent aux sommes qui étaient prévues pour les projets inscrits au PQI 2019-2029 et non terminés.

¹ En tenant compte des sommes transférées de 649,2 millions de dollars de l'enveloppe centrale à ce secteur en 2019-2020 et des investissements additionnels de 494,7 millions de dollars, les ressources informationnelles disposent d'une somme supplémentaire de 1 143,9 millions de dollars pour réaliser des investissements au cours de la période 2020-2030.

❑ 343 millions de dollars supplémentaires pour l'environnement

Afin de financer de nouvelles infrastructures qui contribueront à la réduction des GES et à l'adaptation aux changements climatiques, le gouvernement alloue une somme supplémentaire de 343,0 millions de dollars au secteur « Environnement » (voir l'encadré à la page suivante). Cette somme servira principalement à assurer la contribution du Québec aux projets qui seront soumis au gouvernement fédéral dans le cadre du volet Infrastructure verte de l'EBI. Ce volet concerne la réalisation de projets visant, notamment, la réduction des émissions de GES, une meilleure adaptation aux effets des changements climatiques ainsi que l'atténuation de catastrophes liées au climat.

❑ 326 millions de dollars additionnels dans les infrastructures touristiques et récréatives

Le gouvernement maintient son soutien aux activités touristiques et récréatives, en investissant 326,4 millions de dollars additionnels dans de nombreux projets d'infrastructures ayant des retombées économiques importantes pour les régions. Entre autres, les investissements accordés à la Sépaq sont relevés de 100,6 millions de dollars afin d'assurer principalement le maintien de ses infrastructures ainsi que d'améliorer ses installations. De plus, 93,0 millions de dollars sont consacrés à des investissements réalisés dans le cadre d'activités de soutien à l'industrie touristique.

❑ 303 millions de dollars de plus pour les logements sociaux et communautaires

Le PQI 2020-2030 prévoit une somme additionnelle de 302,7 millions de dollars, notamment pour soutenir la réalisation des unités de logement du programme Accès-Logis Québec. Cette mesure vise à accroître l'accès à un logement décent et abordable pour les personnes qui vivent des situations particulières de vulnérabilité et pour aider à la prise en charge du DMA d'immeubles existants du parc de logement social.

❑ 416 millions de dollars de plus pour les autres secteurs

Des investissements supplémentaires de 415,9 millions de dollars sont consacrés aux autres secteurs, dont 117,3 millions de dollars pour le secteur « Développement du sport », par l'entremise du Fonds du développement du sport et de l'activité physique, ainsi que 100,0 millions de dollars pour le secteur « Recherche ».

DES INVESTISSEMENTS AXÉS SUR LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE ET L'ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Avec des investissements de 52,3 milliards de dollars dont ceux prévus au PQI 2020-2030 et ceux subséquents, le gouvernement favorise la réduction des GES et l'adaptation aux changements climatiques.

- 15,8 milliards de dollars en transport collectif sont prévus au PQI 2020-2030, soit 13,6 milliards de dollars prévus au secteur et 2,2 milliards de dollars à l'enveloppe centrale, afin d'accroître l'accès au transport collectif et aux modes de transport électrique, en appuyant, notamment :
 - les mesures de la *Politique de mobilité durable*, en misant, notamment, sur le transport actif par le développement, par exemple, de pistes cyclables;
 - le financement de l'acquisition d'autobus hybrides et électriques et de l'implantation de voies réservées;
 - la réalisation de projets de grande envergure, par exemple le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal et le nouveau réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec, afin d'offrir d'autres options fiables et efficaces au transport par automobile;
 - l'engagement du gouvernement à investir dans des projets liés au plan de décongestion de la région métropolitaine de Montréal.

À ces investissements de 15,8 milliards de dollars s'ajoutent 28,0 milliards de dollars à prévoir dans des PQI ultérieurs pour la réalisation des projets actuellement à l'étude, pour un total de 43,8 milliards de dollars.

- 930,6 millions de dollars prévus au secteur « Environnement », entre autres, pour le financement de projets municipaux de biométhanisation et de compostage, pour la pérennité et la sécurisation des barrages publics qui contrôlent le débit des eaux ainsi que pour des travaux visant la réduction des GES ou l'adaptation aux changements climatiques.
- 7,5 milliards de dollars prévus au secteur « Municipalités », afin de soutenir les municipalités principalement dans les travaux de construction, de réfection et d'agrandissement d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées, dans le remplacement de leurs conduites d'eau potable et d'égouts, ainsi que dans la réalisation de travaux visant la résilience et l'adaptation face aux inondations. Ces travaux visent le maintien et l'amélioration de la qualité de vie des citoyens dans leur collectivité.
- 80,0 millions de dollars prévus au secteur « Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres », afin de mettre en place, dans le cadre de la stratégie maritime, des infrastructures pour des services de transport maritime sur courte distance ainsi que réaliser des interventions pour favoriser l'intermodalité avec le transport maritime, permettant ainsi réduire les émissions de GES provenant du transport des marchandises.

En soutien à ces investissements s'ajoutent des contributions fédérales de 7,2 milliards de dollars allouées au Québec dans le cadre de la phase 2 du plan fédéral en infrastructures Investir dans le Canada.

Ainsi, en prenant en considération l'ensemble de ces investissements, ce sont 59,5 milliards de dollars qui seraient consacrés à la réduction des GES et à l'adaptation aux changements climatiques.

Investissements en infrastructures favorisant la réduction des GES et l'adaptation aux changements climatiques
 (en milliards de dollars)

	PQI 2020-2030	PQI ultérieurs	Total
Gouvernement du Québec			
Transport collectif ¹	15,8	28,0	43,8
Environnement	0,9	-	0,9
Municipalités	7,5	-	7,5
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	0,1	-	0,1
Sous-total	24,3	28,0	52,3
Gouvernement fédéral			
Transport en commun (EBI)	5,2	-	5,2
Infrastructure verte (EBI)	1,8	-	1,8
Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC)	0,2	-	0,2
Sous-total	7,2	-	7,2
Total	31,5	28,0	59,5

1 : La somme 15,8 milliards de dollars inclut 2,2 milliards de dollars réservés à l'enveloppe centrale.

Par ailleurs, une attention particulière à la réduction des GES et à l'adaptation aux changements climatiques est accordée dans les investissements prévus dans d'autres secteurs. Ainsi, la conception de nouvelles infrastructures publiques, par exemple les bâtiments scolaires, les établissements de santé et les édifices gouvernementaux, doit s'inscrire dans la vision et les orientations de la *Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020*, adoptée en vertu de la Loi sur le développement durable.

- Ceci peut se traduire par une conception visant une plus longue durée de vie du bâtiment, d'une localisation près des réseaux de transport collectif et hors des zones à risque de sinistre, d'une optimisation de sa performance énergétique par la réduction de la consommation d'énergie et des coûts, d'une utilisation d'énergies renouvelables, d'une minimisation des émissions des GES, d'une réduction de la consommation d'eau potable ou d'une implantation de systèmes de contrôle de l'eau.

1.3 Une enveloppe centrale pour la réalisation de projets majeurs à l'étude

Conformément à l'article 7 de la LIP, le PQI 2020-2030 prévoit une enveloppe centrale de 10,9 milliards de dollars réservée pour assurer la contribution financière du gouvernement à des projets à l'étude prioritaires pour une approbation de leur dossier d'opportunité d'ici le 31 mars 2021. Le transfert de ces sommes aux secteurs exige une éventuelle décision du Conseil des ministres.

Sommes réservées à l'enveloppe centrale du PQI 2020-2030, par secteur

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Réseau routier	3 562,1
Transport collectif	2 196,3
Autres secteurs	5 147,0
Total	10 905,4

En raison du grand nombre de projets à l'étude et de certains autres en planification au PQI 2020-2030 dont la contribution du gouvernement reste à provisionner pour les réaliser, estimée à environ 48 milliards de dollars⁴, le gouvernement doit prévoir leur mise en œuvre de façon graduelle au cours du présent PQI (10,9 milliards de dollars) et des PQI ultérieurs. La mise à jour annuelle des prochains PQI rendra disponibles de nouvelles sommes qui permettront de constituer les provisions nécessaires pour garantir la réalisation des projets qui seront retenus.

⁴ Au PQI 2019-2029, les contributions du gouvernement restant à provisionner étaient estimées à près de 30,0 milliards de dollars.

- Dans le cas des projets qui nécessitent une contribution du gouvernement du Québec de plus de 1,0 milliard de dollars, ceux-ci font l'objet d'un provisionnement progressif à l'enveloppe centrale, en fonction de la date prévue d'approbation de leur dossier d'affaires, afin de dégager des sommes entre la date du dossier d'opportunité et celle du dossier d'affaires pour prévoir un plus grand nombre de projets et enveloppes dans l'intervalle.

Les projets qui font l'objet d'un provisionnement à l'enveloppe centrale ne sont pas rendus publics, afin de respecter le pouvoir de décision du Conseil des ministres quant à leur mise en œuvre et de réduire le risque de collusion dans le cadre de leur réalisation.

1.4 Des investissements diversifiés de 130,5 milliards de dollars

Le PQI 2020-2030 prévoit des investissements dans tous les secteurs d'activité du gouvernement, comme le démontre le tableau qui suit.

Sommaire des investissements prévus au PQI 2020-2030, par secteur
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	Solde au début de l'élaboration du PQI 2020-2030	Répartition des disponibilités	Enveloppes finales	%
Santé et services sociaux				
Santé et services sociaux	19 081,0	1 381,6	20 462,6	15,7
Éducation et culture				
Éducation	14 023,3	5 127,0	19 150,3	14,7
Enseignement supérieur	5 815,0	508,4	6 323,4	4,8
Culture	1 569,5	394,0	1 963,6	1,5
Développement du sport	536,0	117,3	653,3	0,5
Économie et environnement				
Réseau routier	24 147,1	2 685,0	26 832,1	20,6
Transport collectif	12 275,9	1 305,2	13 581,2	10,4
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	2 509,7	1 544,2	4 053,9	3,1
Municipalités	7 032,5	504,0	7 536,5	5,8
Tourisme et activités récréatives	822,1	326,4	1 148,5	0,9
Logements sociaux et communautaires	2 207,3	302,7	2 510,0	1,9
Développement du territoire nordique	839,0	69,0	908,0	0,7
Recherche	906,5	100,0	1 006,5	0,8
Environnement	587,6	343,0	930,6	0,7
Agriculture, forêts, faune et autres	716,1	129,3	845,4	0,6
Soutien aux personnes et aux familles				
Services de garde éducatifs à l'enfance	374,8	-	374,8	0,3
Gouverne et justice				
Administration gouvernementale	3 495,7	423,8	3 919,6	3,0
Ressources informationnelles	6 902,7	491,6	7 394,3	5,7
Sous-total – enveloppes sectorielles	103 841,8	15 752,8	119 594,6	91,6
Enveloppe centrale ¹		5 947,2	10 905,4	8,4
Total	103 841,8	21 700,0	130 500,0	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

¹ Se référer à la rubrique 1.3.

Des tableaux généraux et détaillés sur les investissements prévus au PQI 2020-2030 sont présentés à la section B du document.

NOUVELLE PRÉSENTATION DES INVESTISSEMENTS AXÉE SUR LES MISSIONS DU GOUVERNEMENT

Dans un souci d'amélioration de la présentation de l'information et de cohérence avec les autres documents budgétaires, la présentation des investissements en infrastructures publiques entre les différents secteurs d'activités du gouvernement a été revue afin de rassembler l'information en fonction des cinq missions gouvernementales liées à la prestation de services publics. La ventilation des dépenses et des investissements de l'État sur la base de ces missions dans les documents budgétaires se veut un indicateur stable dans le temps, n'étant généralement pas influencée par les changements de responsabilités ministérielles.

Les missions consacrées aux services publics sont :

- **Santé et services sociaux** : regroupe les infrastructures du réseau de la santé et des services sociaux;
- **Éducation et culture** : regroupe principalement les infrastructures des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur ainsi que celles liées aux activités du secteur de la culture et aux programmes pour le développement du sport et de l'activité physique;
- **Économie et environnement** : regroupe notamment les infrastructures liées aux différents modes de transport; aux activités de développement de l'économie, de la recherche, du territoire nordique, et du tourisme et des activités récréatives; les infrastructures municipales ainsi que celles liées aux logements sociaux et communautaires, à l'environnement et à l'exploitation des ressources naturelles;
- **Soutien aux personnes et aux familles** : regroupe notamment les infrastructures relatives aux établissements des centres de la petite enfance;
- **Gouverne et justice** : regroupe les infrastructures nécessaires à la prestation de services par les MO du gouvernement, dont celles gérées par la Société québécoise des infrastructures, ainsi que les ressources informationnelles.

Deux secteurs présentés au PQI 2019-2029, soit « Infrastructures sportives, communautaires, touristiques et de loisirs » et « Autres secteurs », couvraient plus d'une mission gouvernementale. Ainsi, afin de permettre dorénavant une présentation des investissements en infrastructures axée sur les missions, ces deux secteurs ont été scindés en sept nouveaux secteurs au PQI 2020-2030 :

- Développement du sport;
- Tourisme et activités récréatives;
- Développement du territoire nordique;
- Environnement;
- Agriculture, forêts, faune et autres;
- Services de garde éducatifs à l'enfance;
- Administration gouvernementale.

De plus, en raison de leur nature, les investissements du secteur « Édifices gouvernementaux » alloués à la SQI ont été joints à ceux liés aux acquisitions mobilières et immobilières des ministères et des organismes gouvernementaux, inclus auparavant dans « Autres secteurs », pour former le nouveau secteur « Administration gouvernementale ».

Le tableau ci-après permet de concilier la présentation des investissements par secteurs entre le PQI 2019-2029 et le PQI 2020-2030. Par ailleurs, la reddition de comptes sur les investissements réalisés aux années antérieures s'effectuera dorénavant sur la base des nouveaux secteurs retenus pour la présentation du PQI 2020-2030.

Investissements au PQI 2020-2030

Conciliation des investissements de certains secteurs selon la nouvelle présentation par mission
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

PQI 2020-2030		Données comparatives du PQI 2019-2029			
Nouveaux secteurs		Anciens secteurs			Total
		Infrastructures sportives, communautaires, touristiques et de loisirs	Autres secteurs	Édifices gouvernementaux	
1. Développement du sport	653,3	718,0	-	-	718,0
2. Tourisme et activités récréatives	1 148,5	1 114,3	-	-	1 114,3
3. Développement du territoire nordique	908,0	-	1 018,3	-	1 018,3
4. Environnement	930,6	276,3	351,4	-	627,7
5. Agriculture, forêts, faune et autres	845,4	73,1	627,0	-	700,1
6. Services de garde éducatifs à l'enfance	374,8	-	401,8	-	401,8
7. Administration gouvernementale	3 919,6	-	1 279,0	2 602,0	3 881,0
Total	8 780,2	2 181,7	3 677,5	2 602,0	8 461,2

2. Des partenariats pour assurer la réalisation d'un plus grand nombre de projets

2.1 Une contribution estimée de 35,5 milliards de dollars des partenaires

La participation financière d'autres partenaires pour plusieurs projets jugés prioritaires pour le Québec, dans le cadre d'ententes avec le gouvernement du Québec, rend possible leur réalisation, et dans certains cas, permet le devancement de certains travaux. Les principaux partenaires sont le gouvernement fédéral, les municipalités, les sociétés de transport en commun et les établissements universitaires. Leurs contributions viennent compléter celles du gouvernement du Québec prévues au PQI.

❑ Une somme de 17,7 milliards de dollars en provenance des programmes fédéraux d'infrastructures en appui aux projets prévus au PQI

Des fonds fédéraux de 17,7 milliards de dollars s'ajoutent aux investissements du gouvernement du Québec afin de soutenir le financement de ses priorités en infrastructures. Les sommes fédérales qui sont allouées au Québec proviennent de divers programmes qui sont issus du plan d'infrastructures Investir dans le Canada et du Plan Chantiers Canada 2014-2024.

Contributions fédérales prévues pour le Québec (en millions de dollars)

Investir dans le Canada – Phase 2	
Entente bilatérale intégrée (EBI)	7 536,0
Fonds d'atténuation et d'adaptation en matière de catastrophes (FAAC)	251,1
Fonds national des corridors commerciaux (FNCC)	50,0
Sous-total	7 837,1
Investir dans le Canada – Phase 1	
Fonds pour l'infrastructure de transport en commun	923,7
Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées	363,8
Fonds d'investissement stratégique pour les établissements postsecondaires	389,6
Brancher pour innover	154,2
Logement abordable	286,3
Sous-total	2 117,6
Plan Chantiers Canada 2014-2024	
Fonds de la taxe sur l'essence	5 455,7
Infrastructures provinciales et territoriales – Volet projets nationaux et régionaux	1 674,6
Infrastructures provinciales et territoriales – Volet Fonds des petites collectivités	176,9
Volet Infrastructures nationales	389,7
Sous-total	7 696,9
Total	17 651,6

■ 7,5 milliards de dollars réservés au Québec dans le cadre de l'EBI

Dans le cadre de la phase 2 du plan fédéral d'infrastructures Investir dans le Canada, le Québec a conclu avec le gouvernement fédéral, le 6 juin 2018, l'EBI pour la période 2018-2019 à 2027-2028. Cette entente permettra au Québec de recevoir une somme de 7,5 milliards de dollars, répartie sous quatre volets :

- les deux principaux volets de l'EBI, soit les volets Transport en commun et Infrastructure verte, ont de fortes composantes en développement durable. Ces volets représentent des contributions du gouvernement fédéral de près de 7,0 milliards de dollars pour le Québec;

- certains projets prioritaires du gouvernement du Québec prévus au PQI 2020-2030, notamment en transport collectif, ont été présentés au gouvernement fédéral afin d'obtenir un financement. À cet égard, le réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec et le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal ont été approuvés par ce dernier. Au cours des prochains mois, le Québec déterminera et soumettra au gouvernement fédéral d'autres projets, pour tous les volets de l'EBI, qui permettront de soutenir la réalisation de ses priorités en matière d'infrastructures.

EBI – Sommes prévues pour le Québec (en millions de dollars)

Volets	Sommes prévues pour le Québec à l'EBI
Transport en commun	5 182,4
Infrastructure verte	1 808,1
Sous-total	6 990,5
Infrastructures communautaires, culturelles et récréatives	257,0
Infrastructures des collectivités rurales et nordiques	288,5
Total	7 536,0

■ **301 millions de dollars alloués jusqu'à maintenant au Québec dans le cadre du FAAC et du FNCC**

Toujours dans le cadre de la phase 2 du plan fédéral en infrastructures Investir dans le Canada, le gouvernement fédéral a aussi lancé le FAAC, un programme axé sur le mérite des projets afin d'aider les collectivités à gérer les risques de catastrophes découlant de dangers naturels et de phénomènes météorologiques extrêmes. À ce jour, dix projets ont été retenus au Québec pour lesquels le gouvernement fédéral investira 251,1 millions de dollars. De plus, un projet a été retenu au Québec pour une contribution fédérale de 50,0 millions de dollars dans le cadre du FNCC.

■ **9,8 milliards de dollars provenant d'autres programmes fédéraux**

À la somme de 7,5 milliards de dollars prévus à l'EBI et à celle de 301,1 millions de dollars provenant du FAAC et du FNCC s'ajoutent d'autres investissements du gouvernement fédéral de 9,8 milliards de dollars. Ceux-ci proviennent d'autres plans d'infrastructures, soit la phase 1 du plan Investir dans le Canada et le Plan Chantiers Canada 2014-2024.

□ **17,8 milliards de dollars investis par d'autres partenaires**

Il est prévu que d'autres partenaires, principalement des municipalités, des sociétés de transport en commun et des établissements universitaires, investiront pour leur part 17,8 milliards de dollars au cours de la période 2020-2030 dans les projets d'infrastructures publiques financés par le gouvernement du Québec.

2.2 Un partenariat innovant avec la Caisse de dépôt et placement du Québec

L'entente-cadre en matière d'infrastructure publique, conclue en 2015 entre le gouvernement du Québec et la Caisse, permet de soutenir la réalisation de projets de construction de nouvelles infrastructures publiques au Québec en mettant à profit l'expérience internationale de la Caisse en cette matière.

Le premier projet réalisé en vertu de cette entente est la mise en service du REM. Responsable de ce projet évalué à 6,5 milliards de dollars, la Caisse propose d'intégrer l'accès au centre-ville de Montréal, à la Rive-Sud de Montréal, à l'ouest de l'île de Montréal, à la Rive-Nord (Deux-Montagnes) et à l'aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau au sein d'un seul réseau de transport collectif électrique et automatisé. La réalisation du REM, actuellement en cours, constituera à terme une bonification importante du système de transport collectif de la région métropolitaine de Montréal et contribuera au plan de décongestion du gouvernement.

- Les gouvernements du Québec et du Canada sont des partenaires financiers importants au projet, et ce, chacun pour une somme de l'ordre de 1,3 milliard de dollars, respectivement sous la forme de capital-actions pour l'un et d'un prêt de la BIC pour l'autre. De plus, le gouvernement du Québec contribuera aux objectifs d'intégration de l'ensemble des services de transports de Montréal par la réalisation d'investissements périphériques et par une aide financière à l'ARTM, impliquée dans l'exploitation du réseau intégré. Par l'intermédiaire de sa société d'État Hydro-Québec, il contribuera également au projet pour le volet « Électrification du réseau ».
- En plus du projet majeur d'élargissement du segment de l'autoroute 30 situé entre les autoroutes 20 et 10, actuellement à l'étude, afin d'optimiser les déplacements dans ce corridor de grande affluence pour assurer, notamment, une accessibilité fluide au REM, le gouvernement entreprend des travaux à court terme afin de réunir les conditions nécessaires pour optimiser l'UAB. Ainsi, des travaux d'amélioration des accotements, dont la réalisation se déroulera d'ici 2021 sur ce tronçon de l'autoroute 30, rendront plus efficaces sur ce segment les déplacements en transport collectif vers les stations du REM, situées à proximité de l'échangeur des autoroutes 10 et 30. Quant au tronçon de l'autoroute 30 situé entre les autoroutes 10 et 15, le gouvernement finalise l'identification des besoins et les discussions avec le partenaire privé en vue d'un déploiement d'UAB en 2020-2021.

En raison de l'expérience acquise dans le cadre de la réalisation du REM, le gouvernement a soumis à la Caisse, à l'été 2019, les grandes orientations balisant la planification d'autres projets de construction d'infrastructures publiques, afin de connaître son intérêt. Ces projets sont identifiés au tableau de la page A.12. La Caisse confirmera son intérêt de prendre en charge ou non ces projets au printemps 2020.

3. Une planification des investissements assurant la pérennité du parc

3.1 Une priorisation accordée aux investissements consacrés au maintien du parc

Afin d'assurer une répartition adéquate des investissements entre le maintien et la bonification du parc, le processus d'allocation des sommes disponibles au PQI 2020-2030 favorise les projets visant le maintien du parc dans une proportion de 61 %. Cette stratégie gouvernementale vise à conserver un équilibre entre la pérennité du parc existant et le développement de nouvelles infrastructures, et ce, au bénéfice des générations actuelles et futures.

Les investissements prévus au PQI sont effectués par deux types d'organismes :

- les organismes publics, tels que les ministères, les commissions scolaires et les établissements du réseau de la santé et des services sociaux, sont propriétaires d'infrastructures consacrées à des services publics sous la responsabilité directe du gouvernement;
- les organismes subventionnés, tels que les municipalités et les sociétés de transport en commun, sont propriétaires de leurs infrastructures pour lesquelles ils reçoivent une contribution financière du gouvernement. Ceux-ci assurent les services publics sous leur responsabilité. Seule la valeur de la contribution financière du gouvernement à ces organismes dits subventionnés est incluse au PQI.

Au PQI 2020-2030, 77 % des investissements prévus sont dévolus aux organismes publics (100,7 milliards de dollars) et 23 % aux organismes subventionnés (29,8 milliards de dollars).

Investissements au PQI 2020-2030

par type d'investissements et par type d'organisme¹

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	Organismes publics	%	Organismes subventionnés	%	Total	%
Maintien du parc	59 100,4	65	13 371,9	47	72 472,3	61
Bonification du parc	31 864,0	35	15 258,3	53	47 122,3	39
Sous-total	90 964,4	100	28 630,2	100	119 594,6	100
Enveloppe centrale ²	9 758,4		1 147,0		10 905,4	
Total	100 722,8	77	29 777,2	23	130 500,0	100

1. Le détail des investissements au PQI 2020-2030 par mission et par secteur est présenté à l'annexe 2 de la section A.

2. Se référer à la rubrique 1.3.

Dans le cas des organismes publics, le gouvernement priorise les projets et les enveloppes qui visent à répondre aux besoins liés à la vétusté physique d'un parc vieillissant, notamment la réfection et la reconstruction des infrastructures en fin de vie utile, particulièrement dans le réseau routier et le réseau de l'éducation. Ces investissements de 59,1 milliards de dollars, soit 65 % des investissements totaux de 91,0 milliards de dollars excluant l'enveloppe centrale, permettent également de remplacer les équipements désuets et d'assurer l'évolution fonctionnelle des écoles ainsi que des centres hospitaliers. En contrepartie, le gouvernement alloue 31,9 milliards de dollars pour répondre aux besoins de développement prioritaires du parc des organismes publics.

Quant aux organismes subventionnés, le gouvernement accorde une attention particulière aux demandes prioritaires d'investissements permettant le développement de nouvelles infrastructures, particulièrement en transport collectif. À cette fin, des investissements de 15,3 milliards de dollars, soit 53 % des investissements totaux de 28,6 milliards de dollars en excluant l'enveloppe centrale, sont prévus en bonification de leurs parcs, principalement, ceux des municipalités et des sociétés de transport en commun. En outre, le gouvernement répond aux besoins de maintien du parc des organismes subventionnés, qui est d'ailleurs dans un meilleur état (79,5 % des infrastructures ayant un IEG de A, B ou C) que celui des organismes publics (60,8 % des infrastructures ayant un IEG de A, B ou C), puisque 13,4 milliards de dollars sont prévus à cette fin.

En 2020-2021, le DMA des infrastructures des organismes publics est évalué à 28,2 milliards de dollars, soit le niveau d'investissement nécessaire afin de rétablir en bon état les infrastructures en mauvais état (IEG de D ou E).

Pour ce qui est des organismes subventionnés, comme leurs infrastructures n'appartiennent pas au gouvernement du Québec et que la responsabilité de leur maintien en bon état revient aux organismes subventionnés, le coût des travaux nécessaires afin de rétablir en bon état leurs infrastructures en mauvais état (IEG de D ou E) n'est pas inclus dans le DMA du gouvernement.

LES ORGANISMES PUBLICS ET SUBVENTIONNÉS		
Les organismes publics	Bon état (ABC) 61 %	PQI 2020-2030 100 723 M\$
	DMA 28 235 M\$	
Le parc d'infrastructures des organismes publics regroupe principalement les ministères, les organismes gouvernementaux, les commissions scolaires⁵, les cégeps, les universités⁶ ainsi que les établissements de la santé et des services sociaux. Ce parc, d'une valeur de remplacement de plus de 250,0 milliards de dollars, comprend notamment : • près de 12 700 immeubles, dont des écoles et des centres hospitaliers; • plus de 31 000 kilomètres de routes ainsi que 9 700 ponts et viaducs. En tenant compte de l'effet escompté des investissements prévus au PQI 2020-2030, la proportion des infrastructures dans un bon état pourrait augmenter de 60,8 % à 70,7 % d'ici mars 2030.		
Les organismes subventionnés	Bon état (ABC) 80 %	PQI 2020-2030 29 777 M\$
Le parc d'infrastructures des organismes subventionnés regroupe principalement les municipalités et les sociétés de transport en commun. Ce parc, d'une valeur de remplacement de plus de 200,0 milliards de dollars, comprend notamment : • plus de 96 000 kilomètres de conduites d'eau potable, pluviale et d'eaux usées; • une multitude d'infrastructures pour le transport collectif, dont plus de 500 kilomètres de réseaux pour les voies réservées, le réseau ferroviaire de trains de banlieue et le métro de Montréal.		

⁵ À la suite de la sanction de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires (L.Q. 2020, chapitre 1), les commissions scolaires seront remplacées par des centres de services scolaires au cours de l'exercice financier 2020-2021, à l'exception des commissions scolaires crie et Kativik.

⁶ Bien que seules l'Université du Québec et ses constituantes fassent partie du périmètre comptable du gouvernement, l'ensemble des universités québécoises est considéré comme des organismes publics au sens de la LIP. Par conséquent, leur parc d'infrastructures est inclus dans cette catégorie d'organisme.

3.2 Un engagement d'accroître les investissements pour maintenir le parc en bon état

Au PQI 2018-2028, la moyenne annuelle des cinq premières années d'investissements alloués au maintien du parc gouvernemental était de 5,9 milliards de dollars. Ce rythme prévu de réalisation des travaux de réfection et de remplacement permettait seulement de compenser la dégradation naturelle anticipée du parc, considérant les investissements importants requis en raison de l'âge avancé de plusieurs de ses infrastructures et des retards cumulés au cours des deux dernières décennies dans la réalisation de travaux de maintien. Il était donc nécessaire de hausser le niveau annuel d'investissements prévus en maintien du parc des cinq premières années du PQI afin de répondre aux besoins anticipés pour maintenir les infrastructures en bon état (IEG de A, B ou C).

Au PQI 2019-2029, le gouvernement a augmenté cette moyenne à 6,7 milliards de dollars, en allouant la majorité du rehaussement de 15,1 milliards de dollars, soit 8,6 milliards de dollars (57 %), aux investissements pour le maintien du parc.

Dans son plan stratégique 2019-2023, le SCT s'est donné comme objectif d'accroître graduellement la moyenne annuelle des investissements prévus en maintien du parc à 7,3 milliards de dollars d'ici le PQI 2023-2033. Cette stratégie vise à prévoir un niveau d'investissement récurrent suffisant pour assurer la pérennité du parc d'infrastructures publiques.

Considérant les nombreux enjeux révélés par la progression des inspections réalisées sur les infrastructures publiques et l'ampleur du rattrapage à faire, le gouvernement a décidé d'accroître dès maintenant les investissements en maintien du parc au PQI 2020-2030 afin de porter la moyenne annuelle de 6,7 à 7,4 milliards de dollars. Ainsi, la cible de 7,3 milliards de dollars du plan stratégique est atteinte.

Investissements au PQI 2020-2030 par type et par quinquennat

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	2020-2021 à 2024-2025		2025-2026 à 2029-2030	PQI total
	Total	Moyenne annuelle	Total	
Maintien du parc	36 977,0	7 395,4	35 495,3	72 472,3
Bonification du parc	26 435,8	5 287,2	20 686,5	47 122,3
Enveloppe centrale	177,3	35,5	10 728,1	10 905,4
Total	63 590,1	12 718,0	66 909,9	130 500,0

En complément, le SCT a également pris l'engagement, dans son plan stratégique 2019-2023, de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour maintenir une proportion d'au moins 60 % des infrastructures sous la responsabilité des organismes publics en bon état (IEG de A, B ou C) d'ici le PQI 2023-2033.

Afin d'atteindre cet objectif du plan stratégique, plusieurs projets des MO visant des travaux de réfection, de reconstruction d'infrastructures en fin de vie utile et de remplacement d'équipements désuets devront être réalisés au cours de la prochaine décennie. Pour y parvenir, le gouvernement alloue des sommes additionnelles au PQI 2020-2030 pour le maintien du parc, dont :

- 1,5 milliard de dollars de nouvelles enveloppes de maintien d'actifs dans le secteur « Éducation »;
- 1,4 milliard de dollars de nouvelles enveloppes de maintien d'actifs dans le secteur « Réseau routier »;

- 500,0 millions de dollars de nouvelles enveloppes de maintien d'actifs dans le secteur « Enseignement supérieur »;
- 423,8 millions de dollars supplémentaires pour les bâtiments de l'administration gouvernementale, principalement pour des travaux de maintien requis aux édifices sous la responsabilité de la SQI.

3.3 Une prise en charge de 78 % sur 10 ans du déficit de maintien d'actifs

Le DMA associé aux infrastructures en mauvais état (IEG de D ou E) appartenant aux organismes publics est évalué à 28,2 milliards de dollars en mars 2020. Ce déficit s'explique par le fait qu'un grand nombre d'infrastructures publiques du Québec, dont une portion importante a été construite dans les années 1960 et 1970, ont atteint ou atteindront, dans les prochaines années, leur fin de vie utile, qui varie généralement entre 25 et 75 ans selon leur nature. Cette situation s'applique particulièrement aux infrastructures routières et aux immeubles du réseau de l'éducation, dont l'âge avancé fait en sorte que des investissements majeurs sont requis pour les remettre en bon état (IEG de A, B ou C).

Évolution du DMA des organismes publics par secteur

(en millions de dollars et en pourcentage)

	PAGI 2019-2020	Dégradation naturelle	Nouveaux constats	Résorption	Variation	PAGI 2020-2021	%
Réseau routier							
Chaussées	7 025,0	1 145,0	(73,0)	(696,0)	376,0	7 401,0	26,2
Structures	9 411,9	446,9	1 020,4	(566,3)	901,0	10 312,9	36,5
Ponceaux	nd	-	1 032,8	-	1 032,8	1 032,8	3,7
Sous-total	16 436,9	1 591,9	1 980,2	(1 262,3)	2 309,8	18 746,7	66,4
Éducation	4 456,0	1 090,6	480,1	(686,2)	884,5	5 340,5	18,9
Autres secteurs	3 746,8	603,1	196,8	(399,0)	400,9	4 147,7	14,7
Total	24 639,7	3 285,6	2 657,1	(2 347,5)	3 595,2	28 234,9	100,0

Au cours de la dernière année, le DMA s'est accru de 3,6 milliards de dollars. Cette variation s'explique plus particulièrement par :

- une augmentation de 3,3 milliards de dollars liée à la dégradation naturelle des infrastructures inspectées, incluant l'inflation du coût des travaux cumulés et non réalisés en cours d'année;
- une augmentation de 2,7 milliards de dollars attribuable à de nouveaux constats liés à la précision du coût de certains travaux prévus, incluant la constatation, pour une première fois cette année, du DMA de 1,0 milliard de dollars des ponceaux de moins de trois mètres du réseau routier;
- une diminution de 2,4 milliards de dollars en raison des travaux réalisés en 2019-2020 dans tous les secteurs qui ont permis de résorber du DMA.

Malgré cette augmentation de 3,6 milliards de dollars, 78 % du DMA actuel est pris en charge sur 10 ans par des investissements prévus au PQI 2020-2030 afin de réaliser, au cours de la prochaine décennie, la réfection, la reconstruction et le remplacement d'infrastructures les plus vétustes.

**Prise en charge du DMA
par secteurs**
(en millions de dollars et en pourcentage)

	DMA total	DMA pris en charge	%
Réseau routier	18 746,7	13 107,0	70
Éducation	5 340,5	5 340,5	100
Autres secteurs	4 147,7	3 458,7	83
Enveloppe centrale	s. o.	84,6	s. o.
Total	28 234,9	21 990,9	78

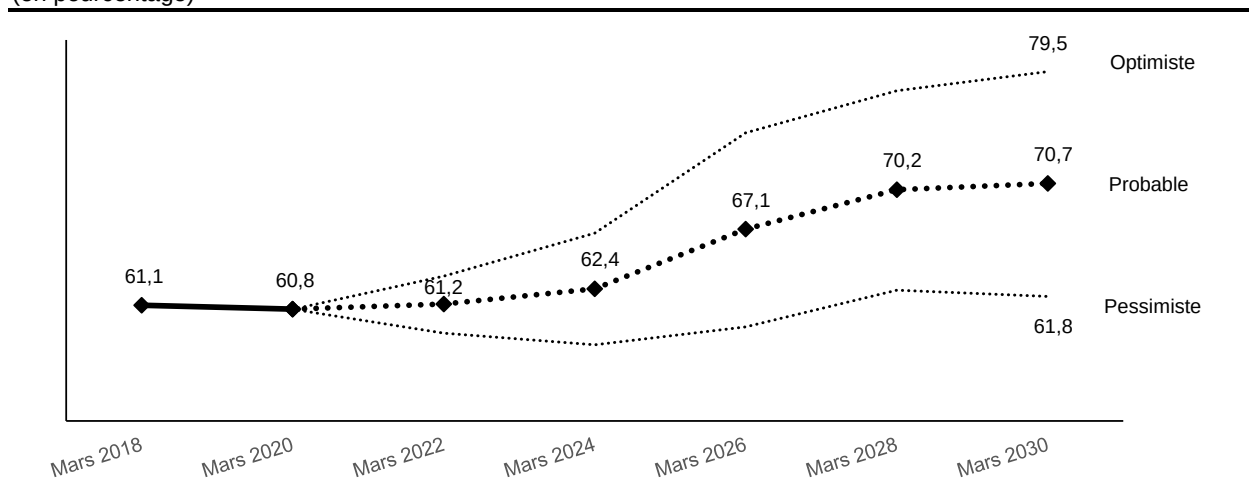
Ainsi, le gouvernement alloue une part importante des investissements prévus au PQI 2020-2030, soit près de 22,0 milliards de dollars, pour réaliser des travaux ciblant le DMA associé aux infrastructures en mauvais état (IEG de D ou E) appartenant aux organismes publics.

3.4 Une amélioration prévisible de l'état des infrastructures publiques au cours des prochaines années

Afin d'orienter les choix et d'établir des objectifs mesurables, une première simulation de l'évolution de l'état et du DMA des infrastructures publiques a été effectuée pour les 10 prochaines années. Cet exercice s'appuie principalement sur les choix d'investissements prévus pour chacun des secteurs au PQI 2020-2030 ainsi que sur les connaissances répertoriées et anticipées en mars 2020 à l'égard des infrastructures inspectées et dont l'état est publié aux PAGI 2020-2021⁷.

Cet exercice de modélisation sera mis à jour annuellement afin de suivre la progression des effets attendus et d'établir les ajustements requis au niveau des choix d'investissements en maintien du parc pour atteindre les objectifs poursuivis. Pour les organismes publics, cette simulation sera également un intrant dans l'établissement d'une stratégie de prise en charge à long terme du DMA, notamment quant à l'identification des projets majeurs prévisibles de reconstruction ou de remplacement en fonction du cycle de vie de chaque infrastructure. Enfin, les résultats probants obtenus par le premier modèle seront précisés et améliorés au cours des prochains PQI et pourront donc varier dans le temps.

Évolution anticipée de la proportion des infrastructures en bon état (IEG de A, B ou C) des organismes publics (en pourcentage)



⁷ Les PAGI 2020-2021 sont disponibles sur le site Web, à l'adresse suivante : <https://www.tresor.gouv.qc.ca/infrastructures-publiques/publications/>

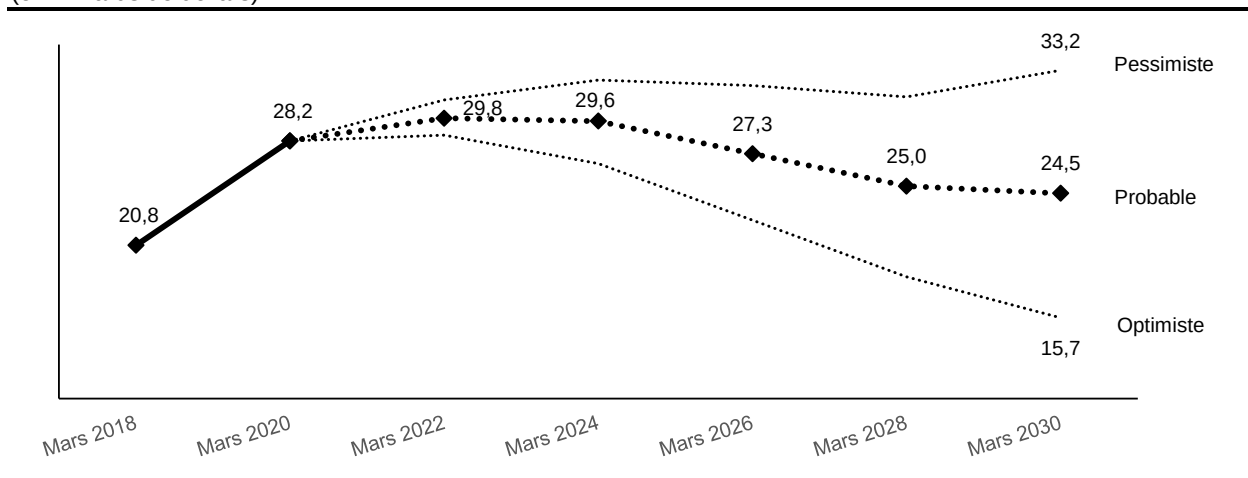
Les résultats préliminaires probables de cette simulation permettent d'anticiper une amélioration de l'état général des infrastructures sous la responsabilité des organismes publics compte tenu du niveau d'investissement actuellement prévu en maintien du parc. Ainsi, en mars 2030, la proportion anticipée des infrastructures jugées en bon état atteindrait 70,7 % et le DMA cesserait sa progression constatée au cours des dernières années pour s'établir à 24,5 milliards de dollars. En considérant l'inflation, ce résultat représenterait une baisse importante en terme réel, soit 19,0 milliards de dollars s'il était ajusté en dollars d'aujourd'hui.

Afin de consolider les améliorations anticipées et d'éviter une baisse des résultats escomptés, la poursuite du relèvement progressif des investissements en maintien du parc sera nécessaire aux prochains PQI. Les résultats obtenus peuvent grandement varier en fonction des choix d'investissement qui seront faits par les MO ainsi que par leur capacité à réaliser les travaux planifiés et par celle de l'industrie de la construction d'y répondre. De plus, le taux de dégradation réel de chaque infrastructure peut être différent de celui prévu, notamment en raison de changements climatiques ou de conditions d'utilisation qui peuvent évoluer rapidement en raison, par exemple, de l'augmentation des débits de circulation routière.

La modélisation permet également de projeter l'effet escompté des investissements selon un scénario optimiste ou pessimiste d'ici mars 2030.

- La proportion des infrastructures en bon état pourrait s'améliorer et atteindre 79,5 % et le DMA pourrait diminuer à 15,7 milliards de dollars si, par exemple, les projets de maintien du parc se réalisaient plus rapidement que prévu.
- La proportion des infrastructures en bon état pourrait ne pas dépasser 61,8 % et le DMA pourrait augmenter à 33,2 milliards de dollars si, par exemple, le taux de dégradation ou l'inflation étaient plus élevés que prévu.

Évolution anticipée du DMA des organismes publics (en milliards de dollars)



4. Une hausse des investissements dans le respect des finances publiques et dans le contexte d'effervescence du marché de la construction

4.1 Des investissements importants tout en contrôlant leur impact sur la dette

Une portion importante du parc d'infrastructures publiques du Québec a été construite dans les années 1960 et 1970. Au cours de la période entre les années 1990 et le milieu des années 2000, le gouvernement du Québec a réduit ses investissements en ce domaine.

Depuis la mise en œuvre du premier PQI en 2007, déposé à la suite de l'adoption de la Loi favorisant le maintien et le renouvellement des infrastructures publiques⁸, le gouvernement a réinvesti massivement dans l'ensemble de ses infrastructures, notamment en transport, en santé et en éducation.

❑ Répondre aux besoins en investissements tout en respectant la capacité de payer

En raison de l'importance du parc d'infrastructures publiques, le Québec doit consacrer annuellement des sommes importantes pour le maintenir en bon état ainsi que pour assurer son développement, et ce, afin de répondre au niveau attendu de prestation de services aux citoyens et aux entreprises.

Les besoins en investissements sont immenses et certains sont pressants, mais les ressources financières disponibles pour les satisfaire sont limitées. Il est donc essentiel que les interventions du gouvernement soient efficaces afin d'en optimiser leurs retombées, et ce, tout en tenant compte de la capacité de payer des contribuables. À cet égard, le gouvernement doit exercer un arbitrage constant entre ses investissements en infrastructures et ses objectifs de réduction de la dette publique. Il s'agit ici d'un défi de taille. Le gouvernement doit donc prioriser ses investissements, à l'intérieur des limites qu'il s'est fixées sur la base des recommandations du ministre des Finances.

Pour le guider dans cet exercice de priorisation, la planification décennale des investissements, réalisée dans le cadre du PQI, est un outil dont s'est doté le gouvernement.

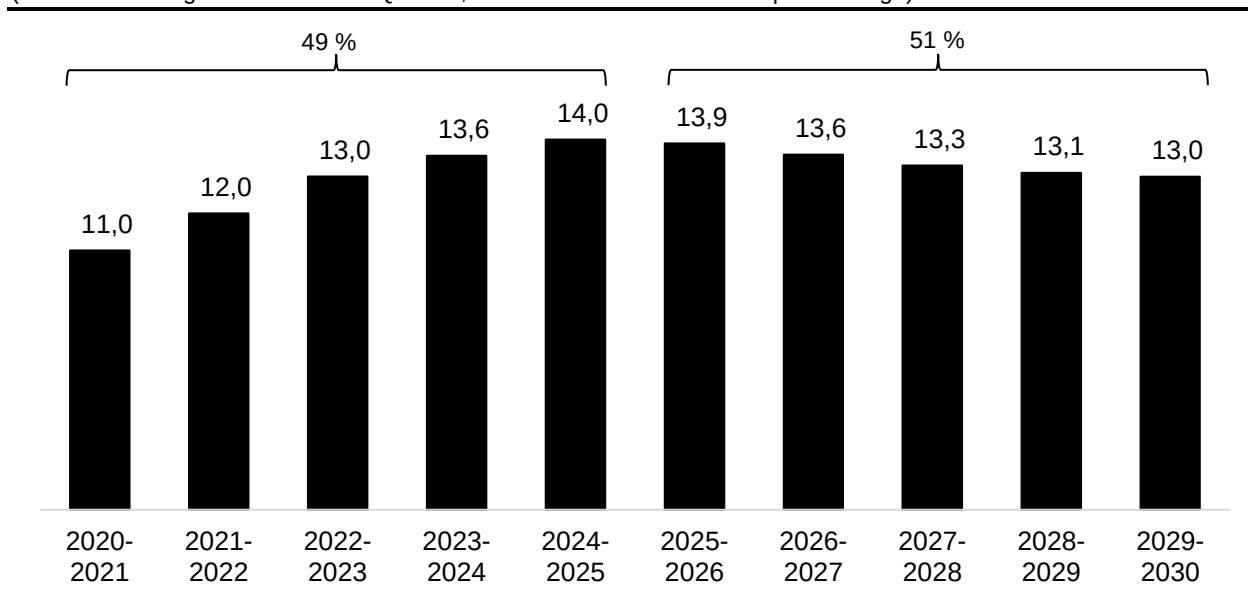
⁸ Cette loi a été remplacée, en 2013, par la LIP.

4.2 Une planification décennale des investissements

Dans le cadre de sa planification décennale, le gouvernement s'est fixé l'objectif de répartir les investissements de façon équilibrée entre les deux quinquennats du PQI.

Investissements annuels

(contribution du gouvernement du Québec, en milliards de dollars et en pourcentage)



❑ Un contrôle de l'impact des investissements sur les dépenses publiques

Le rehaussement des investissements de 15,1 milliards de dollars prévus au PQI 2020-2030 est un élément non négligeable dans la gestion des dépenses gouvernementales. En effet, ces investissements donneront lieu à une augmentation des dépenses du gouvernement dans les années futures, sous la forme de service de la dette et d'amortissement du coût de ses infrastructures. Il en découlera également des dépenses liées aux transferts versés à des tiers, principalement à des municipalités, à des sociétés de transport en commun et à des établissements universitaires, pour le remboursement d'emprunts pour des investissements dans leurs infrastructures publiques. Il s'agit de dépenses incompressibles que le gouvernement devra assumer sur une très longue période.

Investissements en infrastructures et dépenses gouvernementales

Les investissements en infrastructures n'apparaissent généralement pas aux résultats consolidés du gouvernement dans l'exercice financier au cours duquel les travaux sont réalisés.

En effet, pour les investissements en infrastructures appartenant aux organismes publics⁹, le coût de celles-ci est amorti dans ses dépenses sur leur durée de vie utile, généralement sur une période variant de 3 à 50 ans selon la nature de l'immobilisation. De plus, la dépense d'intérêt, liée aux emprunts contractés pour l'acquisition d'infrastructures, s'échelonne sur la période de remboursement de ces emprunts, laquelle varie habituellement entre 5 et 30 ans.

Dans le cas des investissements liés à des infrastructures appartenant à des organismes subventionnés⁹, pour lesquels le gouvernement octroie des transferts destinés au remboursement d'emprunts et des intérêts afférents, la dépense de transfert sera reconnue sur la période de remboursement de ces emprunts.

Répartition des investissements en infrastructures selon la propriété

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Infrastructures appartenant aux organismes publics	100 722,8	77,2
Infrastructures appartenant à des organismes subventionnés	29 777,2	22,8
Total	130 500,0	100,0

4.3 Maximiser l'effet des investissements du Plan québécois des infrastructures

Depuis quelques mois, des MO constatent une effervescence significative dans l'industrie de la construction. Celle-ci s'est traduite, notamment, par :

- une rareté de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, découlant, notamment, d'une baisse du taux de chômage dans ce secteur d'activités;
- une hausse du coût des projets d'infrastructure en cours de réalisation par rapport aux estimations produites lors de la planification de ces projets, en raison, entre autres, d'une hausse des écarts entre la valeur des soumissions reçues et celle prévue;
- une baisse, par rapport aux années précédentes, du nombre de soumissionnaires, pour certaines catégories de contrat, lors des appels d'offres;
- l'annulation de certains appels d'offres.

Dans ces circonstances, l'effet des investissements prévus au PQI pourrait être réduit si cette tendance se maintient ou s'accélère au cours des prochaines années.

⁹ Pour les universités, l'impact sur les dépenses gouvernementales décrit pour les infrastructures des organismes publics s'applique seulement à l'Université du Québec et ses constituantes. Quant aux autres universités, l'impact sur les dépenses gouvernementales est le même que celui décrit pour les organismes subventionnés.

Le gouvernement est donc attentif à l'incidence que peut avoir le nombre important de projets lancés simultanément sur la capacité de l'industrie de la construction à livrer les projets aux dates et aux coûts attendus. C'est pourquoi le rehaussement de 15,1 milliards de dollars annoncé dans le cadre du présent PQI est planifié principalement sur le second quinquennat et suit la croissance de 3,0 % attendue pour l'ensemble des secteurs de l'économie.

Cette approche vise à permettre à l'industrie de s'adapter, à moyen et long terme, à cette augmentation des investissements en infrastructure. Il s'agit là d'une mesure concrète visant à maximiser l'effet des investissements du PQI en limitant les aspects négatifs de l'effervescence dans l'industrie de la construction.

Par ailleurs, le gouvernement entend proposer d'autres mesures porteuses afin que chaque contrat puisse être octroyé à un prix juste qui en maximise la valeur pour les citoyens. Pour ce faire, le SCT est responsable d'établir un état de la situation, d'identifier les causes de l'effervescence du marché de la construction et de cibler les solutions à privilégier en ce sens. Cette démarche comporte deux volets :

- la mise en place d'un comité interministériel, qui rassemble les principaux MO les plus concernés par la situation;
- la consultation des principaux acteurs de l'industrie de la construction pour obtenir leurs propositions.

Le gouvernement sera ainsi outillé pour annoncer un plan d'action à la fin du printemps 2020.

5. Une meilleure gouvernance des investissements en infrastructures

5.1 Une planification stratégique des investissements

La LIP établit des règles de gouvernance en matière de planification des investissements publics et de gestion des infrastructures publiques. Cela se traduit, entre autres, par l'élaboration d'un plan des investissements sur un horizon de dix ans (PQI), par le suivi de l'application de la Directive et par l'obligation faite aux principaux MO de produire un PAGI.

Responsable de la planification et du suivi des investissements publics en infrastructures, le SCT a créé le SSIP afin de le soutenir dans l'exercice de ce rôle. Il a également mis en place un comité de gouvernance dans le but d'assurer le suivi des enjeux relatifs aux projets de grande envergure, de leur planification jusqu'à leur mise en service.

5.2 Une Directive qui s'adapte

La Directive, approuvée par le gouvernement en 2014, a instauré un encadrement et des règles de gestion rigoureuses appuyant le processus décisionnel du Conseil des ministres pour la mise à l'étude, la planification et la réalisation des projets majeurs.

Comme annoncé au PQI 2019-2029, la Directive doit être révisée afin d'accélérer la réfection d'infrastructures en mauvais état lorsqu'une option est déjà déterminée. Des travaux ont été entrepris et progressent bien, mais il est apparu qu'une révision plus importante s'impose pour tenir compte d'enjeux d'application rencontrés au cours des dernières années.

Entre-temps, certaines décisions ponctuelles du Conseil des ministres ont permis un passage direct au dossier d'affaires pour des infrastructures dont l'IEG est de D ou E pour lesquelles une seule option était déterminée. Cela permettra ainsi d'accélérer la réhabilitation de l'école FACE de la Commission scolaire de Montréal, la réhabilitation de la voie ferrée entre Port-Daniel-Gascon et Gaspé, la réfection de l'autoroute Métropolitaine entre les boulevards Saint-Laurent et Provencher, ainsi que la réfection du tablier du pont de Québec.

5.3 Une Directive qui s'applique aux projets majeurs de transport collectif

Devant le nombre et l'envergure des projets d'investissement en transport collectif, majoritairement financés par le gouvernement du Québec, le Conseil du trésor a décidé, en juillet 2019, tel qu'annoncé au PQI 2019-2029, d'assujettir à la Directive les projets dont le coût est de 100,0 millions de dollars et plus, à l'exception des projets confiés à CDPQ Infra.

Ainsi, les projets majeurs de transport collectif font désormais l'objet du même processus décisionnel et du même encadrement que les autres projets immobiliers et routiers, soit la mise à l'étude, la planification et la réalisation.

Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique

Un projet d'infrastructure est soumis à la Directive lorsque son coût estimé est de 50 millions de dollars et plus pour les projets immobiliers ou de 100 millions de dollars et plus pour les projets routiers et, depuis une décision du Conseil du trésor en juillet 2019, les projets en transport collectif.

- **Pour qu'un projet soit considéré à l'étude au PQI**, une fiche d'avant-projet doit être conçue afin de décrire et de justifier le besoin auquel le projet doit répondre. Selon la priorité accordée, le Conseil des ministres approuve, le cas échéant, la fiche d'avant-projet et le projet est alors mis « à l'étude »;
- **Durant l'étude**, un dossier d'opportunité doit être élaboré afin d'apprécier la pertinence du projet et de veiller à recommander la meilleure option pour répondre au besoin et aux exigences établies. Au terme de cette étude, le Conseil des ministres approuve le dossier d'opportunité, le cas échéant, et le projet est autorisé « en planification »;
- **Durant la planification**, un dossier d'affaires doit être élaboré afin de détailler l'option retenue et développer son plan de gestion. Au terme de la planification, le Conseil des ministres approuve le dossier d'affaires, le cas échéant, et le projet est alors « en réalisation »;
- **Durant la réalisation**, des rapports sommaires indiquant l'état d'avancement doivent être élaborés au 31 mars et au 30 septembre de chaque année et transmis au SCT. Pendant la réalisation, toute modification importante de la portée, de l'échéancier, du financement ou du coût du projet doit être autorisée par le Conseil des ministres;
- **Pour qu'un projet soit considéré en service**, l'infrastructure construite, remplacée ou réhabilitée doit être complètement en service ou partiellement dans le cas d'une mise en service progressive. Il est cependant possible que certains travaux, acquisitions ou règlements des litiges restent à compléter;
- **À la clôture**, tous les travaux sont réalisés à la satisfaction du donneur d'ouvrage, généralement le MTQ ou la SQI, et le service complet est offert depuis au moins un an, ce qui donne lieu à la réception formelle. Un rapport de clôture doit alors être transmis au SCT. Il est cependant possible que certains travaux mineurs, acquisitions ou règlements des litiges restent à compléter.

5.4 Un tableau de bord des projets d'infrastructure de 20 millions de dollars et plus

Depuis juillet 2018, le SCT diffuse son Tableau de bord¹⁰ des projets d'infrastructure dont le coût est de 50 millions de dollars et plus. Plusieurs informations (description sommaire, région, secteur d'activité, etc.) concernant près de 250 projets sont ainsi rendues disponibles en continu au grand public depuis bientôt deux ans.

Au cours de l'exercice financier 2020-2021, le SCT verra à bonifier la plateforme électronique et y intégrera les informations relatives aux quelque 140 projets dont le coût est de 20 millions de dollars et plus, publiés pour la première fois au PQI 2020-2030. Ces informations permettent non seulement aux citoyens de prendre connaissance des projets d'infrastructure et de leurs objectifs, mais également de suivre leur progression au rythme des décisions du gouvernementales.

De plus, afin de faciliter le repérage des projets et permettre une uniformité au sein de tous les MO, le SCT a révisé l'ensemble des noms des projets. Pour ce faire, il a établi une structure standardisée déclinant l'identification de l'infrastructure, la localisation et la nature des travaux. Cette nature peut évoluer selon l'état d'avancement du projet.

¹⁰ Site Web : <https://www.tresor.gouv.qc.ca/infrastructures-publiques/tableau-de-bord/>.

Annexe 1 – Élaboration du PQI 2020-2030

L'élaboration annuelle du PQI s'effectue en tenant compte de l'état d'avancement des projets en cours, des besoins exprimés par les MO et des priorités gouvernementales retenues. Ainsi, à partir du Plan de l'année précédente, les facteurs suivants sont considérés.

Évolution au cours de 2019-2020 (première année du PQI précédent)

Le point de départ du PQI 2020-2030 ne correspond pas au PQI 2019-2029 publié. En effet, les éléments suivants doivent être pris en compte pour mettre à jour le PQI 2019-2029 afin de refléter les opérations survenues en 2019-2020, soit :

- Les décisions du Conseil des ministres en 2019-2020. Pour tous les projets majeurs dont les dossiers ont été approuvés par le Conseil des ministres pendant l'année en cours, un transfert des sommes allouées à ces projets est fait à partir de l'enveloppe centrale vers les enveloppes sectorielles des MO responsables de ces projets;
- Les révisions de coût ou de contribution de partenaire de certains projets, qui ont engendré des modifications de la contribution prévue du gouvernement, particulièrement dans le cas de projets majeurs;
- Le retrait de la première année du Plan précédent (2019-2020) et l'ajout de la dernière année (2029-2030) pour une somme équivalente, afin que le niveau décennal des investissements demeure constant. Toutefois, la répartition entre les enveloppes sectorielles et centrale de l'année ajoutée est différente de celle retranchée;
 - En effet, pour l'année ajoutée (2029-2030), les sommes allouées aux enveloppes sectorielles représentent principalement les allocations récurrentes pour le maintien d'actifs. Le solde non distribué aux secteurs constitue alors une somme disponible pour réaliser de nouveaux projets;
- L'avancement et l'achèvement de plusieurs projets libèrent des sommes qui deviennent disponibles pour d'autres investissements.

Ainsi, le résultat de ces opérations permet d'établir le solde disponible des enveloppes sectorielles et de l'enveloppe centrale au début de l'élaboration du PQI 2020-2030.

Décisions gouvernementales

Chaque année, le gouvernement détermine le niveau des investissements au PQI en fonction des besoins recensés et des priorités gouvernementales, tout en tenant compte de l'impact de ces investissements sur les finances publiques.

Finalement, le gouvernement répartit des disponibilités de 21,7 milliards de dollars (solde disponible de 6,6 milliards de dollars et rehaussement de 15,1 milliards de dollars) entre, d'une part, les enveloppes sectorielles afin de mettre en œuvre des projets sous la responsabilité des MO et, d'autre part, l'enveloppe centrale afin de réserver des sommes éventuellement requises pour la réalisation à venir de projets majeurs.

Annexe 1 (suite) – Élaboration du PQI 2020-2030

Élaboration du PQI 2020-2030

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2019-2029 Budget des dépenses (mars 2019)	Évolution au cours de 2019-2020	Transferts de l'enveloppe centrale	Solde au début de l'élaboration du PQI 2020-2030	Décisions gouvernementales		PQI 2020-2030 final
					Rehaussement	Répartition des disponibilités	
Enveloppes sectorielles	103 437,9	(5 970,3)	6 374,2	103 841,8	-	15 752,8	119 594,6
Enveloppe centrale	11 962,1	(629,7)	(6 374,2)	4 958,2	-	5 947,2	10 905,4
Sous-total	115 400,0	(6 600,0)	-	108 800,0	-	21 700,0	130 500,0
Disponibilités	-	6 600,0 ¹		6 600,0	15 100,0	(21 700,0)	-
Total	115 400,0	-		115 400,0	15 100,0	-	130 500,0

¹ Résulte principalement du retrait de la première année du Plan précédent (2019-2020) et de l'ajout de la dernière année (2029-2030) pour une somme équivalente afin que le niveau décennal des investissements demeure constant.

Annexe 1 (suite) – Élaboration du PQI 2020-2030

Ventilation des disponibilités

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	PQI 2019-2029				PQI 2020-2030 Évolution des enveloppes				PQI 2020-2030 Ventilation des disponibilités		
	Budget de dépenses (mars 2019)	Redressement ⁴	Évolution au cours de l'année 2019-2020 ¹	Transferts de l'enveloppe centrale	Solde au début de l'élaboration du PQI 2020-2030	Rehaussement	Répartition des disponibilités	Enveloppes finales	Sommes attribuées aux enveloppes sectorielles	Distribution des sommes attribuées à l'enveloppe centrale ²	Total des disponibilités par mission
Santé et services sociaux											
Santé et services sociaux	20 186,4	(779,0)	(624,8)	298,4	19 081,0	-	1 381,6	20 462,6	1 381,6	1 554,1	2 935,7
Éducation et culture											
Éducation	13 889,2	-	(628,9)	763,0	14 023,3	-	5 127,0	19 150,3	5 127,0	780,5	5 907,5
Enseignement supérieur	6 375,6	(50,0)	(510,6)	-	5 815,0	-	508,4	6 323,4	508,4	95,9	604,3
Culture	1 575,6	-	(6,1)	-	1 569,5	-	394,0	1 963,5	394,0	-	394,0
Développement du sport	718,0	-	(182,0)	-	536,0	-	117,3	653,3	117,3	-	117,3
Sous-total	22 558,4	(50,0)	(1 327,6)	763,0	21 943,8	-	6 146,7	28 090,6	6 146,7	876,4	7 023,1
Économie et environnement											
Réseau routier	24 580,0	-	(1 007,4)	574,5	24 147,1	-	2 685,0	26 832,1	2 685,0	1 000,0	3 685,0
Transport collectif	9 040,3	-	(850,0)	4 085,6	12 275,9	-	1 305,2	13 581,2	1 305,2	2 000,0	3 305,2
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	2 935,6	-	(425,9)	-	2 509,7	-	1 544,2	4 053,9	1 544,2	39,7	1 583,9
Municipalités	7 216,7	-	(190,7)	6,5	7 032,5	-	504,0	7 536,5	504,0	-	504,0
Tourisme et activités récréatives	1 114,3	-	(292,3)	-	822,1	-	326,4	1 148,5	326,4	-	326,4
Logements sociaux et communautaires	2 442,4	-	(235,1)	-	2 207,3	-	302,7	2 510,0	302,7	-	302,7
Développement du territoire nordique	1 018,3	-	(179,3)	-	839,0	-	69,0	908,0	69,0	-	69,0
Recherche	985,8	-	(79,2)	-	906,5	-	100,0	1 006,5	100,0	-	100,0
Environnement	627,7	-	(40,1)	-	587,6	-	343,0	930,6	343,0	-	343,0
Agriculture, forêts, faune et autres	700,1	-	16,0	-	716,1	-	129,3	845,4	129,3	-	129,3
Sous-total	50 661,2	-	(3 284,0)	4 666,6	52 043,8	-	7 309,0	59 352,8	7 309,0	3 039,7	10 348,7
Soutien aux personnes et aux familles											
Services de garde éducatifs à l'enfance	401,8	-	(27,0)	-	374,8	-	-	374,8	-	-	-
Gouverne et justice											
Administration gouvernementale	3 881,0	-	(382,2)	(3,0)	3 495,7	-	423,8	3 919,6	423,8	195,6	619,4
Ressources informationnelles	5 749,1	829,0	(324,6)	649,2	6 902,7	-	491,6	7 394,3	491,6	3,1	494,7
Sous-total	9 630,1	829,0	(706,8)	646,2	10 398,5	-	915,4	11 313,9	915,4	198,7	1 114,1
Sous-total - enveloppes sectorielles	103 437,9	-	(5 970,3)	6 374,2	103 841,8	-	15 752,8	119 594,6	15 752,8	5 668,9	21 421,7
Enveloppe centrale	11 962,1	-	(629,7)	(6 374,2)	4 958,2	-	5 947,2	10 905,4	-	278,3³	278,3
Disponibilités	-	-	6 600,0	-	6 600,0	15 100,0	(21 700,0)	-	-	-	-
Total	115 400,0	-	-	-	115 400,0	15 100,0	-	130 500,0	15 752,8	5 947,2	21 700,0

¹ Résulte principalement du retrait de la première année du Plan précédent (2019-2020) et de l'ajout de la dernière année (2029-2030) pour une somme équivalente afin que le niveau décennal des investissements demeure constant.

² Cette distribution est présentée à titre illustratif seulement, afin de refléter des transferts potentiels de l'enveloppe centrale en fonction de l'état d'avancement des projets. Le transfert de sommes aux secteurs exigera une éventuelle décision du Conseil des ministres, et ce, afin de mettre en œuvre, parmi les projets à l'étude, ceux que le gouvernement retiendra et priorisera.

³ Correspond au solde des disponibilités non attribué aux enveloppes sectorielles pour des imprévus.

⁴ Aux fins de comparaison avec le PQI 2020-2030, le secteur « Ressources informationnelles » a été redressé de 829,0 millions de dollars et s'établit à 6 578,1 millions de dollars, pour tenir compte de transferts d'enveloppes provenant du secteur « Santé et service sociaux » et du secteur « Enseignement supérieur ».

Annexe 2 – Investissements par types d'organismes et d'investissements

Investissements au PQI 2020-2030
par mission, par secteur, par types d'organisme et d'investissements
 (contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

	Organismes publics			Organismes subventionnés			Total
	Maintien	Bonification	Sous-total	Maintien	Bonification	Sous-total	
Santé et services sociaux							
Santé et services sociaux	9 294,1	11 046,6	20 340,7	121,8	-	121,8	20 462,6
Éducation et culture							
Éducation	13 585,0	5 565,2	19 150,3	-	-	-	19 150,3
Enseignement supérieur	5 787,1	536,3	6 323,4	-	-	-	6 323,4
Culture	292,7	198,7	491,4	926,9	545,3	1 472,2	1 963,6
Développement du sport	31,9	281,7	313,5	39,6	300,2	339,8	653,3
Sous-total	19 696,8	6 581,9	26 278,6	966,5	845,5	1 811,9	28 090,6
Économie et environnement							
Réseau routier	22 275,1	4 557,0	26 832,1	-	-	-	26 832,1
Transport collectif	-	-	-	3 215,1	10 366,1	13 581,2	13 581,2
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	1 007,0	979,6	1 986,7	1 198,2	869,1	2 067,2	4 053,9
Municipalités	-	-	-	6 860,5	675,9	7 536,5	7 536,5
Tourisme et activités récréatives	676,8	270,6	947,4	-	201,1	201,1	1 148,5
Logements sociaux et communautaires	875,6	10,5	886,1	503,2	1 120,7	1 623,9	2 510,0
Développement du territoire nordique	306,0	508,1	814,1	-	94,0	94,0	908,0
Recherche	-	798,0	798,0	-	208,5	208,5	1 006,5
Environnement	289,9	-	289,9	408,2	232,5	640,7	930,6
Agriculture, forêts, faune et autres	210,6	396,0	606,5	-	238,9	238,9	845,4
Sous-total	25 640,9	7 519,8	33 160,8	12 185,2	14 006,8	26 192,0	59 352,8
Soutien aux personnes et aux familles							
Services de garde éducatifs à l'enfance	-	-	-	91,5	283,3	374,8	374,8
Gouverne et justice							
Administration gouvernementale	1 900,1	1 889,9	3 790,0	7,0	122,6	129,6	3 919,6
Ressources informationnelles	2 568,5	4 825,8	7 394,3	-	-	-	7 394,3
Sous-total	4 468,6	6 715,7	11 184,3	7,0	122,6	129,6	11 313,9
Sous-total – enveloppes sectorielles	59 100,4	31 864,0	90 964,4	13 371,9	15 258,3	28 630,2	119 594,6
Enveloppe centrale	2 815,1	6 943,3	9 758,4	-	1 147,0	1 147,0	10 905,4
Total	61 915,5	38 807,3	100 722,8	13 371,9	16 405,3	29 777,2	130 500,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

Section B

Investissements prévus au plan par secteur

1. Tableaux sommaires	4
1.1 Investissements par mission et par secteur.....	4
1.2 Investissements par mission, secteur et par année.....	6
1.3 Investissements par type d'investissements et par année.....	8
1.4 Investissements par mission, secteur et par type d'investissements	10
1.5 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus et autres investissements au PQI 2020-2030 par mission, secteur et par projet et enveloppe.....	12
1.6 Investissements par mission, secteur et par région administrative	14
2. Les investissements prévus au plan par secteur	16
2.1 Santé et services sociaux	18
2.1.1 Investissements au PQI 2020-2030	18
2.1.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement	18
2.1.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement de la Santé et services sociaux	23
2.2 Éducation	26
2.2.1 Investissements au PQI 2020-2030	26
2.2.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement	26
2.2.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement de l'Éducation	30
2.3 Enseignement supérieur	33
2.3.1 Investissements au PQI 2020-2030	33
2.3.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement	33
2.3.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement de l'Enseignement supérieur	35
2.4 Réseau routier	38
2.4.1 Investissements au PQI 2020-2030	38
2.4.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement	38

2.4.3	Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement du Réseau routier ..	43
2.5	Transport collectif	48
2.5.1	Investissements au PQI 2020-2030	48
2.5.2	Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement	48
2.5.3	Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement du Transport collectif	52
2.6	Municipalités.....	55
2.6.1	Investissements au PQI 2020-2030	55
2.6.2	Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement	55
2.6.3	Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement des Municipalités ...	57
2.7	Administration gouvernementale	60
2.7.1	Investissements au PQI 2020-2030	60
2.7.2	Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement	60
2.7.3	Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement de la Société québécoise des infrastructures	62
2.8	Culture.....	65
2.8.1	Investissements au PQI 2020-2030	65
2.8.2	Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement	65
2.9	Développement du sport.....	67
2.9.1	Investissements au PQI 2020-2030	67
2.9.2	Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement	67
2.10	Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	69
2.10.1	Investissements au PQI 2020-2030	69
2.10.2	Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement	69
2.11	Tourisme et activités récréatives	71
2.11.1	Investissements au PQI 2020-2030	71
2.11.2	Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement	71
2.12	Logements sociaux et communautaires	73
2.12.1	Investissements au PQI 2020-2030	73
2.13	Développement du territoire nordique	74
2.13.1	Investissements au PQI 2020-2030	74

2.13.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement	74
2.14 Recherche	75
2.14.1 Investissements au PQI 2020-2030	75
2.14.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement	75
2.15 Environnement	77
2.15.1 Investissements au PQI 2020-2030	77
2.15.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement	77
2.16 Agriculture, forêts, faune et autres.....	79
2.16.1 Investissements au PQI 2020-2030	79
2.16.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement	79
2.17 Services de garde éducatifs à l'enfance	80
2.17.1 Investissements au PQI 2020-2030	80
2.18 Ressources informationnelles.....	81
2.18.1 Investissements au PQI 2020-2030	81
2.18.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement	81
3. La mise à jour des investissements prévus en 2019-2020	83
4. Le rapport sur les investissements réalisés en 2018-2019.....	84
Annexe 1 – Investissements réalisés en 2018-2019 par rapport à ceux prévus pour cette année au PQI 2018-2028.....	85
Annexe 2 – Historique des investissements réalisés par rapport à ceux prévus pour les années 2015-2016 à 2018-2019.....	88
Annexe 3 – Historique des investissements prévus aux plans québécois des infrastructures	90
Annexe 4 – Investissements par mission, secteur, type et par région administrative	92

1. Tableaux sommaires

1.1 Investissements par mission et par secteur

Investissements au PQI 2020-2030

par mission et par secteur

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

PQI 2020-2030				
Mission et secteur	Enveloppe sectorielle		Total	%
	Infrastructures	Ressources informationnelles		
Santé et services sociaux				
Santé et services sociaux	20 462,6	1 410,6	21 873,1	16,8
Éducation et culture				
Éducation	19 150,3	1 002,6	20 152,8	15,4
Enseignement supérieur	6 323,4	883,6	7 207,0	5,5
Culture	1 963,5	63,7	2 027,2	1,6
Développement du sport	653,3	-	653,3	0,5
Sous-total	28 090,6	1 949,8	30 040,4	23,0
Économie et environnement				
Réseau routier	26 832,1	-	26 832,1	20,6
Transport collectif	13 581,2	-	13 581,2	10,4
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	4 053,9	-	4 053,9	3,1
Municipalités	7 536,5	-	7 536,5	5,8
Tourisme et activités récréatives	1 148,5	-	1 148,5	0,9
Logements sociaux et communautaires	2 510,0	-	2 510,0	1,9
Développement du territoire nordique	908,0	-	908,0	0,7
Recherche	1 006,5	-	1 006,5	0,8
Environnement	930,6	-	930,6	0,7
Agriculture, forêts, faune et autres	845,4	-	845,4	0,6
Sous-total	59 352,8	-	59 352,8	45,5
Soutien aux personnes et aux familles				
Services de garde éducatifs à l'enfance	374,8	-	374,8	0,3
Gouverne et justice				
Administration gouvernementale	3 919,6	4 033,9	7 953,5	6,1
Sous-total – enveloppes sectorielles	112 200,3	7 394,3	119 594,6	91,6
Enveloppe centrale¹			10 905,4	8,4
Total			130 500,0	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Se référer à la rubrique 1.3 de la section A.

2 Avant le transfert au secteur « Ressources informationnelles » du montant de 779,0 millions de dollars du secteur « Santé et services sociaux », ce montant s'établissait à 172,3 millions de dollars comme présenté au PQI 2019-2029.

3 Avant le transfert au secteur « Ressources informationnelles » du montant de 50,0 millions de dollars du secteur « Enseignement supérieur », ce montant s'établissait à 775,3 millions de dollars comme présenté au PQI 2019-2029.

4 Avant le transfert au secteur « Ressources informationnelles » du montant de 779,0 millions de dollars du secteur « Santé et services sociaux » et du montant de 50,0 millions de dollars du secteur « Enseignement supérieur », ce montant s'établissait à 5 749,1 millions de dollars comme présenté au PQI 2019-2029.

PQI 2019-2029			
Enveloppe sectorielle			
Infrastructures	Ressources informationnelles	Total	%
19 407,3	951,4 ²	20 358,7	17,6
13 889,2	897,5	14 786,7	12,8
6 325,6	825,3 ³	7 151,0	6,2
1 575,6	61,2	1 636,9	1,4
718,0	-	718,0	0,6
22 508,4	1 784,1	24 292,5	21,1
24 580,0	-	24 580,0	21,3
9 040,3	-	9 040,3	7,8
2 935,6	-	2 935,6	2,5
7 216,7	-	7 216,7	6,3
1 114,3	-	1 114,3	1,0
2 442,4	-	2 442,4	2,1
1 018,3	-	1 018,3	0,9
985,8	-	985,8	0,9
627,7	-	627,7	0,5
700,1	-	700,1	0,6
50 661,2	-	50 661,2	43,9
401,8	-	401,8	0,3
3 881,0	3 842,7	7 723,7	6,7
96 859,8	6 578,1⁴	103 437,9	89,6
		11 962,1	10,4
		115 400,0	100,0

1.2 Investissements par mission, secteur et par année

Investissements au PQI 2020-2030

par mission, secteur et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Mission et secteur	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Sous-total
Santé et services sociaux						
Santé et services sociaux	1 560,6	1 646,9	2 196,6	2 331,9	2 408,1	10 144,2
Éducation et culture						-
Éducation	1 096,1	1 490,3	2 162,8	2 639,7	2 990,7	10 379,7
Enseignement supérieur	731,4	741,4	860,1	809,3	618,3	3 760,6
Culture	162,9	230,7	291,0	275,5	244,3	1 204,3
Développement du sport	99,6	98,5	96,7	85,6	43,7	424,1
Sous-total	2 090,0	2 560,9	3 410,6	3 810,1	3 897,0	15 768,7
Économie et environnement						
Réseau routier	2 271,7	2 638,3	2 687,8	2 770,5	2 908,7	13 277,0
Transport collectif	1 082,3	1 043,4	1 107,8	1 112,1	1 621,7	5 967,2
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	587,2	699,6	582,8	572,0	476,5	2 918,0
Municipalités	587,0	677,1	817,4	780,1	778,3	3 639,9
Tourisme et activités récréatives	280,5	284,1	155,5	182,2	86,1	988,4
Logements sociaux et communautaires	442,2	429,5	323,1	214,1	198,9	1 607,7
Développement du territoire nordique	116,9	151,2	112,4	141,2	127,6	649,4
Recherche	175,9	184,2	108,8	71,3	85,0	625,1
Environnement	57,7	82,5	87,4	107,5	98,1	433,2
Agriculture, forêts, faune et autres	191,2	103,5	90,9	80,5	64,7	530,8
Sous-total	5 792,7	6 293,3	6 073,9	6 031,4	6 445,4	30 636,7
Soutien aux personnes et aux familles						
Services de garde éducatifs à l'enfance	63,2	79,8	50,3	39,1	30,0	262,4
Gouverne et justice						
Administration gouvernementale	587,4	527,1	495,5	401,1	306,4	2 317,4
Ressources informationnelles ¹	904,0	900,7	779,1	952,9	746,8	4 283,4
Sous-total	1 491,4	1 427,8	1 274,5	1 354,0	1 053,1	6 600,8
Sous-total – enveloppes sectorielles	10 998,0	12 008,6	13 006,0	13 566,5	13 833,7	63 412,8
Enveloppe centrale²	10,0	-	-	-	167,3	177,3
Total	11 008,0	12 008,6	13 006,0	13 566,5	14 001,0	63 590,1

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Ce secteur inclut les investissements en ressources informationnelles du réseau de la santé et des services sociaux (FRISSSS) de 1 410,6 millions de dollars, du réseau de l'éducation de 1 002,6 millions de dollars et des réseaux de l'enseignement supérieur de 883,6 millions de dollars et des sociétés d'État de la culture de 63,7 millions de dollars.

2 Se référer à la rubrique 1.3 de la section A.

2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Sous-total	Total
2 185,5	2 179,4	2 110,5	1 959,7	1 883,3	10 318,4	20 462,6
2 181,1	2 140,0	1 507,3	1 473,7	1 468,5	8 770,6	19 150,3
519,0	521,3	495,2	533,1	494,2	2 562,8	6 323,4
198,9	168,3	148,7	121,2	122,2	759,2	1 963,5
58,2	50,2	40,2	40,2	40,2	229,2	653,3
2 957,2	2 879,9	2 191,5	2 168,2	2 125,1	12 321,9	28 090,6
2 867,6	2 581,2	2 614,1	2 543,2	2 948,9	13 555,1	26 832,1
2 228,5	1 888,6	1 332,4	1 129,9	1 034,5	7 613,9	13 581,2
281,7	213,1	193,8	221,4	225,9	1 135,9	4 053,9
775,4	803,3	763,6	774,8	779,5	3 896,6	7 536,5
41,7	38,5	34,2	26,8	18,9	160,1	1 148,5
212,6	181,5	184,8	156,8	166,6	902,3	2 510,0
59,1	46,9	52,2	48,2	52,2	258,7	908,0
88,9	81,5	73,5	67,5	70,0	381,4	1 006,5
101,8	97,9	112,9	108,8	76,0	497,4	930,6
66,2	59,5	60,7	63,7	64,7	314,6	845,4
6 723,5	5 992,1	5 422,2	5 141,0	5 437,2	28 716,0	59 352,8
27,5	25,0	20,0	20,0	19,9	112,4	374,8
295,0	350,3	335,7	324,9	296,3	1 602,2	3 919,6
670,5	619,9	612,6	619,5	588,5	3 110,9	7 394,3
965,5	970,2	948,3	944,4	884,7	4 713,1	11 313,9
12 859,2	12 046,5	10 692,5	10 233,2	10 350,3	56 181,8	119 594,6
1 037,9	1 554,2	2 610,8	2 873,7	2 651,6	10 728,1	10 905,4
13 897,2	13 600,7	13 303,2	13 106,9	13 001,9	66 909,9	130 500,0

1.3 Investissements par type d'investissements et par année

Investissements au PQI 2020-2030

par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

PQI 2020-2030						
Type d'investissements	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Sous-total 2020-2025
Maintien du parc						
Maintien d'actifs	2 900,1	3 351,4	3 308,0	3 885,4	4 031,1	17 475,9
Prise en charge du DMA	1 974,0	2 159,8	2 857,2	2 612,2	2 711,7	12 314,8
Remplacement	1 476,4	1 507,9	1 732,5	1 266,7	1 137,0	7 120,4
Études	27,7	19,9	10,8	7,0	0,4	65,9
Sous-total	6 378,1	7 039,0	7 908,5	7 771,3	7 880,1	36 977,0
Bonification du parc						
Ajout et amélioration	4 438,7	4 713,0	4 756,8	5 700,0	5 950,1	25 558,6
Études	181,2	256,7	340,6	95,2	3,5	877,2
Sous-total	4 619,9	4 969,7	5 097,5	5 795,2	5 953,6	26 435,8
Enveloppe centrale ¹	10,0	-	-	-	167,3	177,3
Total	11 008,0	12 008,6	13 006,0	13 566,5	14 001,0	63 590,1

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Se référer à la rubrique 1.3 de la section A.

PQI 2020-2030							PQI 2019-2029
2025-2026	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	Sous-total 2025-2030	Total	Total
4 320,1	4 668,9	3 985,9	3 576,2	4 524,2	21 075,4	38 551,3	36 545,4
2 214,1	1 932,8	2 033,3	1 937,7	1 473,4	9 591,4	21 906,3	17 366,8
943,1	917,6	1 151,6	1 031,6	784,6	4 828,5	11 948,9	13 199,2
-	-	-	-	-	-	65,9	52,1
7 477,3	7 519,4	7 170,9	6 545,5	6 782,2	35 495,3	72 472,3	67 163,5
5 381,5	4 527,1	3 521,6	3 687,7	3 568,1	20 686,1	46 244,7	35 714,8
0,4	-	-	-	-	0,4	877,6	559,6
5 381,9	4 527,1	3 521,6	3 687,7	3 568,1	20 686,5	47 122,3	36 274,3
1 037,9	1 554,2	2 610,8	2 873,7	2 651,6	10 728,1	10 905,4	11 962,1
13 897,2	13 600,7	13 303,2	13 106,9	13 001,9	66 909,9	130 500,0	115 400,0

1.4 Investissements par mission, secteur et par type d'investissements

Investissements au PQI 2020-2030

par mission, secteur et par type

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

PQI 2020-2030					
Mission et secteur	Maintenance du parc				
	Maintenance d'actifs	Prise en charge du DMA	Remplacement	Études	Sous-total
Santé et services sociaux					
Santé et services sociaux	3 259,7	1 291,6	4 825,0	39,7	9 415,9
Éducation et culture					
Éducation	7 545,0	5 340,5	699,5	-	13 585,0
Enseignement supérieur	3 302,5	1 307,4	1 177,2	-	5 787,1
Culture	874,9	45,6	299,0	0,2	1 219,6
Développement du sport	71,4	-	-	-	71,4
Sous-total	11 793,8	6 693,5	2 175,7	0,2	20 663,2
Économie et environnement					
Réseau routier	7 626,5	13 107,0	1 529,2	12,4	22 275,1
Transport collectif	2 070,3	-	1 144,8	-	3 215,1
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	1 994,6	56,4	154,2	-	2 205,2
Municipalités	6 097,0	-	763,6	-	6 860,5
Tourisme et activités récréatives	333,1	133,1	210,6	-	676,8
Logements sociaux et communautaires	1 198,3	180,5	-	-	1 378,8
Développement du territoire nordique	306,0	-	-	-	306,0
Recherche	-	-	-	-	-
Environnement	541,7	44,5	111,9	-	698,1
Agriculture, forêts, faune et autres	208,6	-	2,0	-	210,6
Sous-total	20 376,0	13 521,4	3 916,3	12,4	37 826,1
Soutien aux personnes et aux familles					
Services de garde éducatifs à l'enfance	91,5	-	-	-	91,5
Gouverne et justice					
Administration gouvernementale	1 095,5	399,8	398,1	13,6	1 907,1
Ressources informationnelles ¹	1 934,7	-	633,8	-	2 568,5
Sous-total	3 030,3	399,8	1 032,0	13,6	4 475,6
Sous-total – enveloppes sectorielles	38 551,3	21 906,3	11 948,9	65,9	72 472,3
Enveloppe centrale ²	2 725,5	84,6	-	5,0	2 815,1
Total	41 276,8	21 990,9	11 948,9	70,9	75 287,4

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

- 1 Ce secteur inclut les investissements en ressources informationnelles du réseau de la santé et des services sociaux et du Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux (FRISSSS) de 1 410,6 millions de dollars, du réseau de l'éducation de 1 002,6 millions de dollars et des réseaux de l'enseignement supérieur de 883,6 millions de dollars et des sociétés d'État de la culture de 63,7 millions de dollars.
- 2 Se référer à la rubrique 1.3 de la section A.
- 3 Avant le transfert au secteur « Ressources informationnelles » du montant de 779,0 millions de dollars du secteur « Santé et services sociaux », ce montant s'établissait à 20 186,4 millions de dollars comme présenté au PQI 2019-2029.
- 4 Avant le transfert au secteur « Ressources informationnelles » du montant de 50,0 millions de dollars du secteur « Enseignement supérieur », ce montant s'établissait à 6 375,6 millions de dollars comme présenté au PQI 2019-2029.
- 5 Avant le transfert au secteur « Ressources informationnelles » du montant de 779,0 millions de dollars du secteur « Santé et services sociaux » et du montant de 50,0 millions de dollars du secteur « Enseignement supérieur », ce montant s'établissait à 5 749,1 millions de dollars comme présenté au PQI 2019-2029.

PQI 2020-2030				PQI 2019-2029		
Bonification du parc				Maintien du parc	Bonification du parc	Total
Ajout et amélioration	Études	Sous-total	Total			
10 978,1	68,6	11 046,6	20 462,6	9 733,6	9 673,7	19 407,3³
5 546,8	18,4	5 565,2	19 150,3	10 511,6	3 377,5	13 889,2
505,5	30,8	536,3	6 323,4	5 691,5	634,1	6 325,6⁴
743,9	-	743,9	1 963,5	1 245,8	329,8	1 575,6
581,9	-	581,9	653,3	63,5	654,5	718,0
7 378,2	49,2	7 427,4	28 090,6	17 512,5	4 995,9	22 508,4
4 177,2	379,8	4 557,0	26 832,1	20 201,0	4 379,0	24 580,0
10 000,9	365,2	10 366,1	13 581,2	3 465,7	5 574,6	9 040,3
1 848,3	0,5	1 848,7	4 053,9	1 416,3	1 519,3	2 935,6
675,9	-	675,9	7 536,5	6 309,5	907,2	7 216,7
471,5	0,2	471,7	1 148,5	670,3	444,0	1 114,3
1 131,2	-	1 131,2	2 510,0	1 259,7	1 182,7	2 442,4
602,1	-	602,1	908,0	272,4	745,9	1 018,3
1 006,5	-	1 006,5	1 006,5	27,4	958,4	985,8
232,5	-	232,5	930,6	351,4	276,3	627,7
634,9	-	634,9	845,4	198,1	502,0	700,1
20 781,0	745,7	21 526,7	59 352,8	34 171,9	16 489,4	50 661,2
283,3	-	283,3	374,8	88,8	313,0	401,8
1 998,4	14,2	2 012,5	3 919,6	1 930,6	1 950,4	3 881,0
4 825,8	-	4 825,8	7 394,3	3 726,1	2 852,0	6 578,1⁵
6 824,1	14,2	6 838,3	11 313,9	5 656,7	4 802,4	10 459,1
46 244,7	877,6	47 122,3	119 594,6	67 163,5	36 274,3	103 437,9
8 085,3	5,0	8 090,3	10 905,4	3 075,0	8 887,2	11 962,1
54 330,0	882,6	55 212,6	130 500,0	70 238,5	45 161,5	115 400,0

1.5 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus et autres investissements au PQI 2020-2030 par mission, secteur et par projet et enveloppe

Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus et autres investissements au PQI 2020-2030 par mission, secteur et par projet et enveloppe
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars)

Investissements pour des projets autorisés de 20 millions de dollars et plus ¹								
Mission et secteur	En réalisation		En planification		À l'étude ²		Sous-total	
	Nombre	Contribution	Nombre	Contribution	Nombre	Contribution	Nombre	Contribution
Santé et services sociaux								
Santé et services sociaux	22	2 594,9	25	4 779,4	28	107,5	75	7 481,8
Éducation et culture								
Éducation	6	76,4	62	3 014,2	2	3,3	70	3 093,9
Enseignement supérieur	5	94,2	4	404,3	8	30,8	17	529,3
Culture	1	2,2	4	74,5	-	-	5	76,7
Développement du sport	3	10,8	4	30,0	-	-	7	40,8
Sous-total	15	183,6	74	3 522,9	10	34,1	99	3 740,6
Économie et environnement								
Réseau routier	36	4 713,1	32	7 036,6	18	75,7	86	11 825,4
Transport collectif	17	1 923,2	27	7 736,3	11	420,4	55	10 079,9
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	7	223,5	4	348,5	2	1,5	13	573,5
Municipalités	14	182,2	4	60,5	-	-	18	242,7
Tourisme et activités récréatives	10	223,9	2	226,0	2	0,2	14	450,1
Logements sociaux et communautaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Développement du territoire nordique	2	119,8	2	68,3	-	-	4	188,1
Recherche	4	89,4	-	-	-	-	4	89,4
Environnement	-	-	5	145,0	-	-	5	145,0
Agriculture, forêts, faune et autres	2	45,0	-	-	-	-	2	45,0
Sous-total	92	7 520,2	76	15 621,2	33	497,8	201	23 639,3
Soutien aux personnes et aux familles								
Services de garde éducatifs à l'enfance	-	-	-	-	-	-	-	-
Gouverne et justice								
Administration gouvernementale	4	84,4	5	241,8	3	22,3	12	348,5
Ressources informationnelles	4	206,3	7	309,0	-	-	11	515,3
Sous-total	8	290,7	12	550,8	3	22,3	23	863,8
Sous-total – enveloppes sectorielles	137	10 589,5	187	24 474,3	74	661,7	398	35 725,5
Enveloppe centrale ⁵								
Total	137	10 589,5	187	24 474,3	74	661,7	398	35 725,5

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

- 1 Une liste des projets de 20 millions de dollars et plus est présentée pour chacun des secteurs en fonction de leur degré d'avancement et des autorisations gouvernementales obtenues.
- 2 La contribution du gouvernement du Québec pour les projets à l'étude représente les investissements prévus au PQI pour l'élaboration des études de ces projets réalisés dans le cadre de la Directive sur la gestion des projets majeurs d'infrastructure publique.
- 3 Cette rubrique regroupe la contribution du gouvernement du Québec aux projets autorisés d'une valeur inférieure à 20 millions de dollars, aux nouveaux projets en attente d'autorisations ainsi qu'à certains projets autorisés de 20 millions de dollars et plus pour lesquels certaines informations doivent demeurer confidentielles en raison d'appel d'offres en cours ou à venir.
- 4 Ces enveloppes d'investissements représentent les sommes qui seront allouées à de nouveaux projets non majeurs, principalement pour le maintien du parc.
- 5 Se référer à la rubrique 1.3 de la section A.

Autres investissements				Total
Autres projets ³	Enveloppes pour le maintien du parc ⁴	Enveloppes pour la bonification du parc ⁴	Sous-total	
1 011,9	8 682,4	3 286,5	12 980,8	20 462,6
1 555,1	13 215,5	1 285,8	16 056,4	19 150,3
80,1	5 447,1	266,9	5 794,1	6 323,4
162,5	1 193,2	531,2	1 886,9	1 963,5
42,7	58,6	511,2	612,5	653,3
1 840,3	19 914,4	2 595,2	24 349,9	28 090,6
2 718,3	11 020,7	1 267,7	15 006,7	26 832,1
1 194,0	611,2	1 695,9	3 501,2	13 581,2
753,0	1 448,1	1 279,3	3 480,4	4 053,9
160,0	6 560,8	573,0	7 293,8	7 536,5
141,8	343,9	212,7	698,4	1 148,5
-	1 378,8	1 131,2	2 510,0	2 510,0
502,9	-	217,0	719,9	908,0
201,0	-	716,1	917,1	1 006,5
66,6	625,8	93,2	785,6	930,6
30,6	199,4	570,4	800,4	845,4
5 768,1	22 188,7	7 756,7	35 713,5	59 352,8
10,3	91,5	273,0	374,8	374,8
584,8	1 492,7	1 493,6	3 571,1	3 919,6
1 979,2	1 884,8	3 015,0	6 879,0	7 394,3
2 564,0	3 377,5	4 508,6	10 450,1	11 313,9
11 194,7	54 254,5	18 419,9	83 869,1	119 594,6
9 689,3	312,0	904,1	10 905,4	10 905,4
20 883,9	54 566,5	19 324,1	94 774,5	130 500,0

1.6 Investissements par mission, secteur et par région administrative

Investissements au PQI 2020-2030

par mission, secteur et par région administrative

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Région ¹	01	02	03	04	05	06	07	08
Mission et secteur								
Santé et services sociaux								
Santé et services sociaux	448,8	513,3	3 614,4	610,5	753,0	5 747,4	560,4	423,7
Éducation et culture								
Éducation	458,7	655,7	1 379,9	512,1	588,1	5 202,6	781,7	347,0
Enseignement supérieur	115,2	167,8	812,3	188,9	408,7	3 040,0	166,8	74,9
Culture	57,5	65,4	235,8	62,0	61,3	789,9	57,9	22,6
Développement du sport	20,9	23,7	56,7	18,7	26,1	163,1	26,0	11,1
Économie et environnement								
Réseau routier	1 105,9	884,9	2 418,3	870,4	498,1	9 368,3	616,9	481,8
Transport collectif	-	64,4	2 242,7	60,9	121,2	9 118,3	575,7	0,5
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	115,5	101,2	971,9	90,9	180,4	610,1	117,7	31,7
Municipalités	179,0	214,7	611,6	177,8	261,4	1 757,2	312,1	146,5
Tourisme et activités récréatives	19,7	59,9	273,2	9,0	35,3	477,4	41,5	18,7
Logements sociaux et communautaires	88,1	94,6	259,2	65,3	68,0	876,1	93,9	39,6
Développement du territoire nordique	-	-	26,4	-	-	-	-	-
Recherche	17,3	28,1	86,0	29,4	128,3	278,5	33,7	12,9
Environnement	49,7	62,6	406,3	14,8	24,2	86,5	9,7	39,8
Agriculture, forêts, faune et autres	80,4	52,7	246,0	33,7	14,7	51,5	26,6	36,8
Soutien aux personnes et aux familles								
Services de garde éducatifs à l'enfance	8,8	12,2	32,3	11,8	15,5	91,5	17,1	7,6
Gouverne et justice								
Administration gouvernementale	60,9	122,9	1 178,2	86,4	97,8	1 027,9	95,6	33,9
Ressources informationnelles	167,6	238,4	657,1	230,1	280,4	1 899,6	337,9	122,2
Sous-total	2 993,9	3 362,7	15 508,3	3 072,5	3 562,5	40 586,1	3 871,1	1 851,4
En pourcentage	2,5	2,8	13,0	2,6	3,0	33,9	3,2	1,5
Enveloppe centrale (non ventilée)²								
Total	2 993,9	3 362,7	15 508,3	3 072,5	3 562,5	40 586,1	3 871,1	1 851,4

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Les enveloppes sectorielles d'investissements qui ne comporte pas de projet particulier ont été réparties entre les régions, en proportion de la population de chacune de ces régions sur celle de l'ensemble du Québec.

2 Se référer à la rubrique 1.3 de la section A.

Légende :

01 : Bas-Saint-Laurent

02 : Saguenay-Lac-Saint-Jean

03 : Capitale-Nationale

04 : Mauricie

05 : Estrie

06 : Montréal

07 : Outaouais

08 : Abitibi-Témiscamingue

09 : Côte-Nord

10 : Nord-du-Québec

11 : Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

12 : Chaudière-Appalaches

13 : Laval

14 : Lanaudière

15 : Laurentides

16 : Montérégie

17 : Centre-du-Québec

09	10	11	12	13	14	15	16	17	Hors Québec	Total
297,8	541,2	315,6	627,8	382,7	956,5	991,2	3 389,7	288,6	-	20 462,6
234,9	236,4	218,3	719,0	1 125,0	1 035,3	1 250,6	3 613,0	791,9	-	19 150,3
33,2	13,9	30,5	141,0	163,3	166,0	197,2	510,0	93,7	-	6 323,4
21,8	7,8	33,3	52,1	94,8	69,7	63,2	213,5	55,0	-	1 963,5
6,7	3,3	12,4	35,6	28,8	33,0	48,0	110,9	28,3	-	653,3
1 109,7	109,9	606,1	1 257,6	687,1	840,0	1 029,4	4 302,5	645,2	-	26 832,1
0,5	0,5	-	192,6	447,1	91,5	43,9	620,1	1,0	-	13 581,2
185,2	196,8	357,0	214,5	67,8	127,7	95,2	446,9	143,3	-	4 053,9
96,7	198,4	87,6	580,4	407,1	363,3	522,9	1 434,5	185,2	-	7 536,5
7,2	1,4	7,8	11,8	9,7	14,1	62,0	65,6	34,3	-	1 148,5
35,0	251,6	49,1	85,4	57,1	58,9	79,6	246,8	61,9	-	2 510,0
509,1	372,6	-	-	-	-	-	-	-	-	908,0
8,6	3,6	25,6	45,7	36,5	55,0	64,8	131,8	20,8	-	1 006,5
15,4	3,9	11,1	53,1	41,0	15,4	31,2	59,7	6,3	-	930,6
32,7	54,3	19,2	11,7	10,9	21,5	28,6	118,0	6,1	-	845,4
4,3	3,3	4,2	18,5	18,8	23,3	26,8	67,7	11,0	-	374,8
49,1	63,1	86,4	127,8	129,6	95,8	129,1	443,8	60,2	31,2	3 919,6
85,3	37,4	79,1	368,9	373,9	439,3	524,9	1 339,8	208,5	3,9	7 394,3
2 733,0	2 099,2	1 943,4	4 543,6	4 081,2	4 406,3	5 188,6	17 114,3	2 641,4	35,1	119 594,6
2,3	1,8	1,6	3,8	3,4	3,7	4,3	14,3	2,2	0,0	100,0
										10 905,4
2 733,0	2 099,2	1 943,4	4 543,6	4 081,2	4 406,3	5 188,6	17 114,3	2 641,4	35,1	130 500,0

2. Les investissements prévus au plan par secteur

Les investissements prévus dans le PQI 2020-2030 se déclinent en 18 grands secteurs d'activité du gouvernement.

Les secteurs d'activité du gouvernement au PQI 2020-2030
Santé et services sociaux 1. Santé et services sociaux : établissements du réseau de la santé et des services sociaux Éducation et culture 2. Éducation : établissements des commissions scolaires¹ 3. Enseignement supérieur : établissements des cégeps et des universités 4. Culture : musées, bibliothèques, salles de spectacle, complexes culturels 5. Développement du sport : complexes et équipements sportifs Économie et environnement 6. Réseau routier : autoroutes, routes, tunnels, ponts, échangeurs, viaducs 7. Transport collectif : métro, autobus, trains de banlieue, tramways, quais, gares, garages, centres d'entretien, voies réservées, tunnels, voies ferrées 8. Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres : traversiers, quais, gares, aéroports, chemins de fer, voirie locale, haltes routières, flotte gouvernementale de véhicules 9. Municipalités : usines de traitement de l'eau potable et des eaux usées, conduites d'aqueduc et d'égouts, parcs et infrastructures municipales, programme d'adaptation aux changements climatiques 10. Tourisme et activités récréatives : complexes et équipements touristiques, centres de congrès, installations de parcs nationaux 11. Logements sociaux et communautaires 12. Développement nordique : infrastructures financées par la Société du Plan Nord 13. Recherche : laboratoires, équipements et centres de recherche 14. Environnement : usines de biométhanisation et de compostage, barrages publics et municipaux, infrastructures associées à l'atténuation des risques liée à l'érosion et à la submersion côtière ainsi qu'à l'adaptation aux changements climatiques

¹ À la suite de la sanction de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires (L.Q. 2020, chapitre1), les commissions scolaires seront remplacées par des centres de services scolaires au cours de l'exercice financier 2020-2021, à l'exception des commissions scolaires crie et Kativik.

15. Agriculture, forêts, faune et autres : installations de formation et de recherche en agriculture, chemins multiressources sur les terres publiques, infrastructures numériques sur le territoire du Québec

Soutien aux personnes et aux familles

16. Services de garde éducatifs à l'enfance : établissements de centres de la petite enfance

Gouverne et justice

17. Administration gouvernementale : immeubles de bureaux, palais de justice, centres de détention, postes de la Sûreté du Québec, acquisitions mobilières et immobilières des ministères et des organismes gouvernementaux

18. Ressources informationnelles : développements et équipements en ressources informationnelles des ministères et organismes gouvernementaux ainsi que des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur

Les pages qui suivent présentent, pour chacun des 18 secteurs, un tableau sommaire des investissements et la liste des projets autorisés et annoncés d'un coût estimé égal ou supérieur à 20 millions de dollars pour lesquels des investissements sont prévus au PQI 2020-2030. Les cinq premières notes de bas de tableau présentées aux listes de projets sont identiques pour l'ensemble des secteurs. Par conséquent, certaines notes peuvent ne pas s'appliquer à un secteur. Les notes subséquentes sont par ailleurs spécifiques à chacun des secteurs.

De plus, pour les secteurs associés aux organismes publics, un portrait du parc d'infrastructures et des stratégies d'investissement y sont également présentés.

- Une description des projets d'un coût estimé de 50 millions de dollars et plus est également disponible au Tableau de bord des projets d'infrastructures sur le Web². Au cours des prochains mois, les projets dont le coût se situe entre 20 et 50 millions de dollars seront aussi intégrés à ce Tableau de bord.
- Pour plus de renseignements concernant les projets en ressources informationnelles, le tableau de bord sur l'état de santé des projets en ressources informationnelles du gouvernement est accessible sur le Web³.

La légende pour les 17 régions administratives du Québec est la suivante :

01 : Bas-Saint-Laurent
02 : Saguenay–Lac-Saint-Jean
03 : Capitale-Nationale
04 : Mauricie
05 : Estrie
06 : Montréal

07 : Outaouais
08 : Abitibi-Témiscamingue
09 : Côte-Nord
10 : Nord-du-Québec
11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine
12 : Chaudière-Appalaches

13 : Laval
14 : Lanaudière
15 : Laurentides
16 : Montérégie
17 : Centre-du-Québec

² Site Web : <https://www.tresor.gouv.qc.ca/infrastructures-publiques/tableau-de-bord/>

³ Site Web : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>



2.1 Santé et services sociaux

2.1.1 Investissements au PQI 2020-2030

Investissements au PQI 2020-2030 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage											
Type d'investissements	PQI 2020-2030									PQI 2019-2029	
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Sous-total	2025-2026 à 2029-2030 (5 ans)	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	290,8	304,9	312,4	316,0	329,3	1 553,4	1 745,9	3 299,3	16,1	3 188,5	16,4
Prise en charge du DMA	115,8	118,6	122,2	126,1	130,1	612,7	678,8	1 291,6	6,3	1 465,4	7,6
Remplacement	495,0	442,5	527,8	435,9	446,7	2 347,9	2 477,1	4 825,0	23,6	5 079,7	26,2
Sous-total	901,6	866,0	962,5	878,0	906,1	4 514,1	4 901,8	9 415,9	46,0	9 733,6	50,2
Bonification du parc											
	659,1	780,9	1 234,1	1 453,9	1 502,0	5 630,1	5 416,5	11 046,6	54,0	9 673,7	49,8
Total	1 560,6	1 646,9	2 196,6	2 331,9	2 408,1	10 144,2	10 318,4	20 462,6	100,0	19 407,3 ¹	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Avant le transfert au secteur « Ressources informationnelles » du montant de 779,0 millions de dollars du secteur « Santé et services sociaux », ce montant s'établissait à 20 186,4 millions de dollars comme présenté au PQI 2019-2029.

2.1.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Contribution du Québec									
Nom	Note	Région	Avant 2020-2021	PQI 2020-2030			Total	Contribution des partenaires	Coût total
				2020-2021	2021-2030	Total			
1 Villa Fraserville, centre jeunesse – Rivière-du-Loup – Agrandissement et réaménagement		01	10,6	7,5	3,3	10,8	21,5	-	21,5
2 Hôpital de l'Enfant-Jésus, complexe hospitalier – Construction et réaménagement		03	614,0	258,9	1 016,5	1 275,4	1 889,5	78,0	1 967,5
3 Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, électrophysiologie – Agrandissement		03	32,4	2,3	-	2,3	34,7	6,5	41,2
4 Buanderie Partagec – Québec – Construction		03	26,7	7,0	5,0	12,0	38,7	0,1	38,8
5 Institut universitaire en santé mentale de Québec, centre de neurophotonique et animalerie – Réaménagement		03	15,3	9,2	5,0	14,2	29,5	4,2	33,7
6 Institut universitaire de cardiologie et de pneumologie de Québec, bloc opératoire – Agrandissement et réaménagement		03	0,1	0,1	20,2	20,3	20,4	-	20,4
7 Hôpital de Fleurimont, centre mère-enfant et service d'urgence – Sherbrooke – Construction		05	27,0	11,4	141,0	152,4	179,4	18,3	197,7

En réalisation (suite)

(contributions en millions de dollars)

				Contribution du Québec			Total	Contribution des partenaires	Coût total	
Nom	Note	Région	Avant 2020-2021	PQI 2020-2030						
				2020-2021	2021-2030	Total				
8	Centre d'hébergement et de soins de longue durée East Angus – Construction	05	26,1	2,0	-	2,0	28,1	-	28,1	
9	Centre hospitalier de l'Université de Montréal, complexe hospitalier – Construction	06	2 673,1	165,0	252,7	417,7	3 090,8	540,1	3 630,8	
10	Centre hospitalier universitaire Sainte-Justine, unités spécialisées et recherche – Montréal – Agrandissement et réaménagement	06	705,1	55,0	47,1	102,1	807,2	132,5	939,6	
11	Institut de cardiologie de Montréal, urgence, soins ambulatoires et centre de formation – Agrandissement et réaménagement	06	52,6	25,2	123,8	149,0	201,6	24,0	225,6	
12	Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, traumatologie et unité mère-enfant – Agrandissement et réaménagement	06	82,7	35,0	25,0	60,0	142,7	12,4	155,1	
13	Hôpital de Lachine – Montréal – Agrandissement et réaménagement	06	8,5	18,0	68,5	86,5	95,0	-	95,0	
14	Université McGill, faculté et unité de médecine familiale – Gatineau – Agrandissement	07	11,4	10,0	11,0	21,0	32,4	-	32,4	
15	Pavillon Sainte-Famille – Ville-Marie – Agrandissement et réaménagement	08	20,8	13,0	22,7	35,7	56,4	-	56,4	
16	Hôpital de Rouyn-Noranda, radiothérapie – Agrandissement	08	20,0	19,9	10,0	29,9	49,9	-	49,9	
17	Centre d'hébergement et de soins de longue durée de Macamic – Construction	08	1,4	5,0	38,4	43,4	44,9	-	44,9	
18	Hôpital de Gaspé, urgence et soins intensifs – Agrandissement	11	2,7	12,0	17,0	29,0	31,7	-	31,7	
19	Hôtel-Dieu de Lévis, oncologie – Construction	12	135,7	20,0	2,0	22,0	157,7	-	157,7	
20	Buanderie du CISSS de Lanaudière – Joliette – Construction	14	11,6	10,0	2,0	12,0	23,6	-	23,6	
21	Hôpital régional de Saint-Jérôme, santé mentale – Construction	15	59,0	40,0	11,4	51,4	110,4	-	110,4	
22	Hôpital Honoré-Mercier, urgence – Saint-Hyacinthe – Agrandissement et réaménagement	16	23,4	20,0	25,7	45,7	69,1	-	69,1	
Total				4 560,2	746,5	1 848,4	2 594,9	7 155,1	816,1	7 971,2

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

	Nom	Note	Région
1	Hôpital régional de Rimouski, pavillon d'enseignement – Construction		01
2	Centre d'hébergement et de soins de longue durée – Wendake – Construction		03
3	Hôpital de La Malbaie – Agrandissement		03
4	Laboratoire serveur Optilab – Sherbrooke – Construction		05
5	Centre d'hébergement Notre-Dame-de-la-Merci – Montréal – Réaménagement		06
6	Hôpital de Verdun, unités de soins et soins ambulatoires – Montréal – Agrandissement et réaménagement		06
7	Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, médecine nucléaire et ajout d'un tomographe par émission de positons – Agrandissement		06
8	Centre d'hébergement de Vallée-de-la-Lièvre – Gatineau – Agrandissement		07
9	Centre d'hébergement et de soins de longue durée – Maniwaki – Construction		07
10	Hôpital de Gatineau, unité de périnatalité – Réaménagement		07
11	Centre de santé d'Inuulitsivik et centre de santé Tulattavik, 62 unités de logement – Nunavik – Construction		10
12	Centre Miyupimaatisiun communautaire de Waskaganish – Baie-James – Construction		10
13	Centre Miyupimaatisiun communautaire d'Oujé-Bougoumou – Baie-James – Construction		10
14	Centre d'hébergement et de soins de longue durée du Rocher-Percé – Chandler – Agrandissement et réaménagement		11
15	Résidence Plaisance des Îles – Cap-aux-Meules – Agrandissement		11
16	Hôtel-Dieu de Lévis, pavillon d'enseignement – Construction		12
17	Laboratoire serveur Optilab – Laval – Construction		13
18	Hôpital Pierre-Le Gardeur, unité de soins – Repentigny – Agrandissement et réaménagement		14
19	Centre de réadaptation pour jeunes en difficulté – Saint-Jérôme – Construction		15
20	Centre d'hébergement et de soins de longue durée – Lachute – Construction		15
21	Hôpital de Mont-Laurier, soins de courte durée – Agrandissement et réaménagement		15
22	Centre hospitalier de Vaudreuil-Soulanges, complexe hospitalier – Construction		16
23	Laboratoire serveur Optilab – Longueuil – Construction		16
24	Hôtel-Dieu d'Arthabaska, urgence et bloc opératoire – Victoriaville – Agrandissement et réaménagement		17
25	Maisons des aînés et maisons alternatives – Régions administratives du Québec – Construction	8	Toutes
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030			4 779,4 M\$

À l'étude (projets de 50 millions de dollars et plus)

	Nom	Note	Région
1	Hôpital régional de Rimouski, bloc opératoire et santé mentale – Maintien et bonification		01
2	Hôpital de Chicoutimi, bloc opératoire – Saguenay – Maintien et bonification		02
3	Centre d'hébergement Saint-Augustin – Québec – Maintien et bonification	5	03
4	Hôtel-Dieu de Québec – Maintien et bonification		03
5	Hôpital du Centre-de-la-Mauricie, urgence – Shawinigan – Maintien et bonification		04
6	Centre hospitalier de St. Mary, unités de soins – Montréal – Maintien et bonification		06
7	Centres d'hébergement et de soins de longue durée – Montréal (secteur est de l'île) – Maintien	5	06
8	Centres d'hébergement et de soins de longue durée – Montréal (secteur ouest de l'île) – Maintien	5	06
9	Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal, bloc opératoire et unités de soins (phase III) – Maintien et bonification		06
10	Hôpital Fleury, urgence – Montréal – Maintien et bonification	5	06
11	Hôpital général de Montréal, bloc opératoire et urgence – Maintien et bonification		06
12	Hôpital général du Lakeshore, urgence – Pointe-Claire – Maintien et bonification		06
13	Hôpital général juif (phase IV) – Montréal – Maintien et bonification		06
14	Hôpital Maisonneuve-Rosemont – Montréal – Maintien et bonification		06
15	Hôpital Santa Cabrini, bloc opératoire – Montréal – Maintien	5	06
16	Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel – Montréal – Maintien et bonification	5	06
17	Institut universitaire en santé mentale Douglas – Montréal – Maintien et bonification	5	06
18	Centre hospitalier de l'Outaouais, complexe hospitalier – Bonification		07
19	Hôpital de Sept-Îles, urgence et bloc opératoire – Maintien et bonification	5	09
20	Centre hospitalier régional d'Eeyou Istchee, complexe hospitalier – Bonification		10
21	Hôtel-Dieu de Lévis, blocs endoscopique et opératoire – Maintien et bonification		12
22	Hôpital de la Cité-de-la-santé – Laval – Maintien et bonification		13
23	Centres d'hébergement et de soins de longue durée – Lanaudière – Maintien	5	14
24	Hôpital de Saint-Eustache, urgence et unités de soins – Maintien et bonification		15
25	Hôpital de Saint-Jérôme, plateau technique chirurgical – Maintien et bonification		15
26	Hôpital Charles-Le Moyne, bloc opératoire et chirurgie d'un jour – Longueuil – Maintien et bonification		16
27	Hôpital Charles-Le Moyne, santé mentale – Longueuil – Maintien et bonification	5	16
28	Hôpital Pierre-Boucher, urgence et unités de soins – Longueuil – Maintien et bonification		16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030 (coût des études)			107,5 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030 pour les autres projets et les enveloppes			12 980,8 M\$
Total pour le secteur			20 462,6 M\$

- 1 Infrastructure mise en service partiellement.
- 2 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « en planification » à « en réalisation ».
- 3 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « à l'étude » à « en planification ».
- 4 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « en planification ».
- 5 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « à l'étude ».
- 6 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « à l'étude » à « en réalisation ».
- 7 Le coût total inclut celui de la construction du centre de recherche, dont les installations ont été mises en service.
- 8 Ce projet consiste à la construction de plusieurs maisons des aînées dans les régions du Québec afin de permettre le développement d'un minimum de 2 600 places, ainsi que la reconstruction d'espaces non adaptés et vétustes.

La contribution du gouvernement du Québec non provisionnée au PQI 2020-2030 pour la réalisation de ces projets à l'étude est évaluée à 7,2 milliards de dollars.

❑ Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2020-2030

La mise en service des projets d'infrastructure suivants du secteur « Santé et services sociaux » a été finalisée depuis le PQI 2019-2029. Par conséquent, ces projets ont été retirés de la liste de ceux en réalisation :

1. Hôpital de Baie-Saint-Paul – Reconstruction et réaménagement (région 03);
2. Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, unités de soins du pavillon Sainte-Marie (phase II) – Agrandissement et réaménagement (région 04);
3. Hôpital Maisonneuve-Rosemont, hémodialyse – Montréal – Construction (région 06);
4. Centre d'hébergement et de soins de longue durée – Saint-Jérôme – Construction (région 15);
5. Hôpital du Haut-Richelieu, urgence et bloc opératoire – Saint-Jean-sur-Richelieu – Agrandissement et réaménagement (région 16).

2.1.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement de la Santé et services sociaux

Bon état (ABC) 84 %	PQI 2020-2030 20 463 M\$
DMA 1 441 M\$	

□ Portrait du parc d'infrastructures

Le parc d'infrastructures du RSSS se compose de 2 706 bâtiments et de 14 324 appareils médicaux spécialisés. Ainsi, à travers le Québec, on dénombre :

- 574 centres hospitaliers, incluant les centres de courte durée, les centres de santé et les centres psychiatriques;
- 462 CHSLD;
- 174 centres de réadaptation;
- 180 centres jeunesse;
- 186 CLSC;
- 1 077 autres immeubles (résidences des employés et des médecins, centres de recherche, espaces administratifs, entrepôts, buanderies et chaufferies);
- 53 immeubles excédentaires;
- 14 324 appareils spécialisés, notamment en imagerie, en radiothérapie, en biologie médicale, en inhalothérapie et en chirurgie.

□ Investissements au PQI 2020-2030

Les investissements totaux prévus au PQI 2020-2030 de 20,5 milliards de dollars se répartissent comme suit :

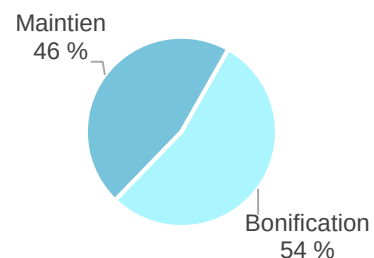
- 9,4 milliards de dollars pour le maintien du parc dont :
 - 3,3 milliards de dollars pour conserver les infrastructures existantes en bon état;
 - 1,3 milliard de dollars pour la prise en charge du DMA;
 - 4,8 milliards de dollars pour le remplacement d'infrastructures vétustes;
- 11,1 milliards de dollars pour de nouvelles infrastructures en soutien au développement de l'offre de soins.

Investissements au PQI 2020-2030

par type

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Maintien du parc		
Maintien d'actifs	3 299,3	
Prise en charge du DMA	1 291,6	
Remplacement	4 825,0	
Sous-total	9 415,9	46 %
Bonification du parc	11 046,6	54 %
Total	20 462,6	100 %



Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

❑ Stratégie d'investissement pour le maintien du parc d'infrastructures

Indice d'état



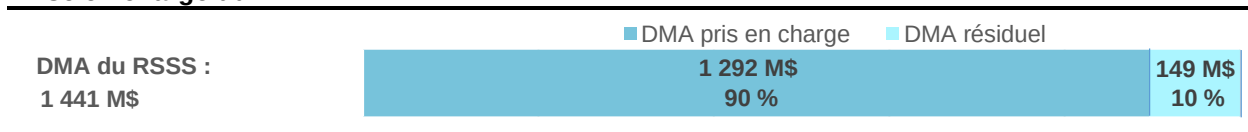
Les pratiques de gestion des établissements du RSSS en matière d'infrastructures et leurs investissements des dernières années ont permis de maintenir une portion importante des infrastructures en bon état (84 %). Cela veut dire que, tout en préservant l'accès et la disponibilité des infrastructures pour les soins, des investissements en maintien d'actifs ont pu être réalisés aux moments opportuns tout au long de leur durée de vie.

Afin de maintenir et de préserver l'état actuel du parc d'infrastructures au cours des prochaines années, des plans d'interventions sont prévus pour répondre aux besoins suivants :

- Reconstruire ou rénover les CHSLD en mauvais état (IEG de D) et en très mauvais état (IEG de E);
- Mettre aux normes plusieurs conduites pour assurer le contrôle des niveaux de plomb et de cuivre dans l'eau potable;
- Procéder à la réfection des façades de certains bâtiments;
- Mettre aux normes les bâtiments ciblés en matière de sécurité civile pour se conformer aux normes parasismiques;
- Moderniser les blocs opératoires et les urgences les plus vétustes;
- Mettre en œuvre les recommandations de la Commission sur l'amiante concernant le désamiantage des composantes de certains établissements, principalement ceux bâtis avant 1980;
- Répondre aux besoins en maintien d'actifs des stationnements intérieurs;
- Moderniser, mettre aux normes et réaménager des bâtiments existants afin de rendre leurs espaces plus fonctionnels.

❑ Stratégie d'investissement pour la prise en charge du DMA

Prise en charge du DMA



Les investissements de 1,3 milliard de dollars prévus au PQI 2020-2030 pour le secteur de la Santé et des services sociaux permettront de prendre en charge 90 % du DMA actuellement répertorié pour les bâtiments et les appareils médicaux du RSSS.

Au cours de la prochaine année, le MSSS et les établissements du RSSS vont cibler, dans le cadre de la mise à jour annuelle des plans triennaux d'intervention des établissements, les investissements permettant de résorber le DMA des bâtiments. À cet égard, le MSSS s'est fixé l'objectif suivant :

- D'ici le 31 mars 2023, avoir résorbé 33 % du DMA actuel des bâtiments de 822,7 millions de dollars, soit une cible de réduction de 271,5 millions de dollars.

En ce qui concerne le remplacement des appareils médicaux dont l'âge excède la durée de vie normalisée préétablie, le MSSS s'est fixé l'objectif suivant :

- Réduire le DMA des appareils médicaux de 617,9 millions de dollars à 465,0 millions de dollars au PAGI 2023-2024, soit une cible de réduction de 152,9 millions de dollars.

Le MSSS prévoit le recours aux moyens suivants afin de réaliser ces deux objectifs :

- Déterminer des objectifs spécifiques de résorption du DMA dans le cadre des Ententes de gestion et d'imputabilité entre le MSSS et chacun des établissements;
- Élaborer un programme d'inspection normalisé des bâtiments afin d'encadrer les inspections réalisées par les établissements permettant, notamment, de prioriser les travaux;
- Accélérer les acquisitions en favorisant les achats regroupés des équipements médicaux et devancer de deux ans les approbations des projets de remplacement.

□ Stratégie d'investissement pour la bonification du parc d'infrastructures

Les besoins de la population ainsi que les modes de prestation des soins évoluent rapidement. À cet effet, le gouvernement prévoit, au PQI 2020-2030, des niveaux d'investissement adéquats afin d'y répondre.

Au cours des prochaines années, des investissements importants seront réalisés pour entamer ou poursuivre plusieurs projets d'envergure tels que :

- La construction de nouvelles maisons des aînés et maisons alternatives pour un minimum de 2 600 nouvelles places d'ici septembre 2022;
- La construction de nouveaux pavillons pour assurer l'implantation de nouveaux services et améliorer la qualité de la prestation des soins;
- L'agrandissement des urgences, des unités de soins ambulatoires et des blocs opératoires des centres hospitaliers.



2.2 Éducation

2.2.1 Investissements au PQI 2020-2030

Investissements au PQI 2020-2030 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage											
Type d'investissements	PQI 2020-2030								PQI 2019-2029		
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Sous-total	2025-2026 à 2029-2030 (5 ans)	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	201,2	324,5	580,9	695,6	949,7	2 751,9	4 793,1	7 545,0	39,4	7 887,0	56,8
Prise en charge du DMA	551,3	662,2	786,5	826,9	693,7	3 520,6	1 819,9	5 340,5	27,9	2 147,9	15,5
Remplacement	91,4	132,5	158,9	133,0	94,4	610,2	89,3	699,5	3,7	476,8	3,4
Sous-total	843,9	1 119,3	1 526,3	1 655,5	1 737,8	6 882,7	6 702,3	13 585,0	70,9	10 511,6	75,7
Bonification du parc											
	252,3	371,1	636,5	984,2	1 252,8	3 496,9	2 068,3	5 565,2	29,1	3 377,5	24,3
Total	1 096,1	1 490,3	2 162,8	2 639,7	2 990,7	10 379,7	8 770,6	19 150,3	100,0	13 889,2	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.2.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Contribution du Québec									
Nom	Note	Région	Avant 2020-2021	PQI 2020-2030			Total	Contribution des partenaires	Coût total
				2020-2021	2021-2030	Total			
1 École secondaire de la commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (secteur des Rapides-Deschênes) – Gatineau – Construction		07	13,6	11,8	3,2	15,0	28,6	0,2	28,8
2 École secondaire de la commission scolaire de Kativik – Inukjuak – Construction		10	7,0	7,8	11,2	19,0	25,9	8,9	34,9
3 École primaire Domaine Vert-Nord de la commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles – Mirabel – Construction		15	10,9	11,8	2,6	14,4	25,3	1,3	26,6
4 École primaire-secondaire alternative de la commission scolaire Marie-Victorin – Longueuil – Construction		16	26,4	0,8	1,7	2,5	28,9	-	28,9
5 École Saint-Eugène de la commission scolaire des Hautes-Rivières – Saint-Jean-sur-Richelieu – Agrandissement et réaménagement		16	9,8	5,8	7,2	13,0	22,8	-	22,8
6 École primaire de la commission scolaire Marie-Victorin (secteur Sacré-Cœur) – Longueuil – Construction		16	8,3	6,2	6,2	12,5	20,8	-	20,8
Total			75,9	44,3	32,2	76,4	152,3	10,4	162,7

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

	Nom	Note	Région
1	École primaire de la commission scolaire des Phares – Rimouski – Construction		01
2	École secondaire de la commission scolaire des Premières-Seigneuries – Québec (arrondissement Charlesbourg) – Construction	4	03
3	École Allancroft de la commission scolaire Lester-B.-Pearson – Beaconsfield – Agrandissement et réaménagement		06
4	École FACE de la commission scolaire de Montréal – Réfection et réaménagement		06
5	École le Tournesol de la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île – Montréal (arrondissement Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles) – Agrandissement		06
6	École Les-Enfants-du-Monde de la commission scolaire de Montréal (arrondissement Côte-Des-Neiges–Notre-Dame-De-Grâce) – Agrandissement		06
7	École primaire de la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île – Montréal (arrondissement Montréal-Nord) – Construction		06
8	École primaire de la commission scolaire de Montréal (arrondissement Mercier–Hochelaga-Maisonneuve) – Acquisition et réaménagement		06
9	École primaire de la commission scolaire de Montréal (arrondissement Saint-Laurent) – Construction	4	06
10	École primaire de la commission scolaire de Montréal (arrondissement Ville-Marie) – Construction		06
11	École primaire de la commission scolaire de Montréal (secteur Griffintown) – Construction		06
12	École primaire de la commission scolaire de Montréal (secteur centre-ville) – Construction		06
13	École primaire de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys – Mont-Royal – Construction		06
14	École primaire et secondaire de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys – Montréal (arrondissement Verdun) – Construction	4	06
15	École secondaire (A) de la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île – Montréal (arrondissement Anjou) – Construction	4	06
16	École secondaire (B) de la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île – Montréal (arrondissement Montréal-Nord) – Construction	4	06
17	École secondaire Académie Dunton de la commission scolaire de Montréal (arrondissement Mercier–Hochelaga-Maisonneuve) – Agrandissement		06
18	École secondaire d'Anjou de la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île – Agrandissement	4	06
19	École secondaire de la commission scolaire de Marguerite-Bourgeoys – Montréal (arrondissement Saint-Laurent) – Construction	3	06
20	École secondaire de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys – Dorval – Construction		06
21	École secondaire de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys – Montréal (arrondissement LaSalle) – Construction	4	06
22	École secondaire de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys – Montréal (secteur nord-ouest) – Construction	4	06
23	École secondaire spécialisée Irénée-Lussier de la commission scolaire de Montréal – Construction		06
24	École primaire de la commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais – Pontiac – Construction		07
25	École secondaire de la commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (secteur de l'Amérique-française) – Gatineau – Construction		07
26	École primaire-secondaire de la commission scolaire de Kativik – Salluit – Agrandissement		10
27	École Tukisiniarvik de la commission scolaire Kativik – Akulivik – Agrandissement		10
28	Polyvalente Saint-Georges de la commission scolaire de la Beauce-Etchemin – Saint-Georges – Agrandissement		12
29	École de la Mosaique de la commission scolaire de Laval (secteur Laval-des-Rapides) – Agrandissement		13
30	École primaire de la commission scolaire de Laval (secteur est) – Construction		13
31	École primaire et secondaire spécialisée Jean-Piaget de la commission scolaire de Laval – Construction		13
32	École primaire-secondaire de la commission scolaire de Laval (secteur Val-Martin) – Construction		13
33	École secondaire de la commission scolaire de Laval (secteur Pont-Viau) – Construction	4	13
34	École spécialisée de la commission scolaire de Laval (secteur Laval-des-Rapides) – Construction		13
35	École primaire de la commission scolaire des Affluents (secteur Jardins du Coteau) – Mascouche – Construction		14
36	École secondaire Armand-Corbeil de la commission scolaire des Affluents – Terrebonne – Agrandissement		14
37	École secondaire de la commission scolaire des Affluents – Terrebonne – Construction	4	14

En planification (suite)

	Nom	Note	Région
38	École secondaire Du Coteau de la commission scolaire des Affluents – Mascouche – Construction		14
39	École secondaire Jean-Baptiste-Meilleur de la commission scolaire des Affluents – Repentigny – Agrandissement		14
40	École primaire de la commission scolaire de la Rivière-du-Nord (secteur 2) – Saint-Jérôme – Construction		15
41	École primaire de la commission scolaire de la Rivière-du-Nord (secteur 3) – Saint-Jérôme – Construction		15
42	École primaire de la commission scolaire des Laurentides – Saint-Sauveur – Construction		15
43	École secondaire de la commission scolaire de la Rivière-du-Nord – Saint-Jérôme – Construction	4	15
44	École secondaire de la commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles – Mirabel (secteur Saint-Augustin) – Construction	4	15
45	Complexe Louis-Philippe-Paré de la commission scolaire des Grandes-Seigneuries – Châteauguay – Maintien et bonification	3	16
46	École primaire de la commission scolaire de Saint-Hyacinthe – Construction		16
47	École primaire de la commission scolaire des Patriotes – Carignan – Construction		16
48	École primaire de la commission scolaire des Trois-Lacs – Vaudreuil-Dorion – Construction		16
49	École primaire de la commission scolaire Marie-Victorin – Brossard – Construction		16
50	École primaire de la commission scolaire Marie-Victorin – Longueuil – Construction		16
51	École primaire spécialisée de la commission scolaire des Grandes-Seigneuries – Léry – Construction		16
52	École secondaire Antoine-Brossard de la commission scolaire Marie-Victorin – Brossard – Agrandissement		16
53	École secondaire de Chambly de la commission scolaire des Patriotes – Agrandissement	4	16
54	École secondaire de la commission scolaire de Saint-Hyacinthe – Construction		16
55	École secondaire de la commission scolaire des Trois-Lacs – Saint-Zotique – Construction	4	16
56	École secondaire de la commission scolaire des Trois-Lacs – Vaudreuil-Dorion – Construction	4	16
57	École secondaire de la Magdeleine de la commission scolaire des Grandes-Seigneuries – La Prairie – Agrandissement et réaménagement	3	16
58	École secondaire Jacques-Leber de la commission scolaire des Grandes-Seigneuries – Saint-Constant – Agrandissement et réaménagement	4	16
59	École secondaire le Carrefour de la commission scolaire des Patriotes – Varennes – Agrandissement		16
60	École secondaire Pierre-Bédard de la commission scolaire des Grandes-Seigneuries – Saint-Rémi – Agrandissement et réaménagement	4	16
61	École primaire de la commission scolaire des Chênes – Drummondville – Construction		17
62	École secondaire de la commission scolaire des Chênes – Drummondville – Construction	4	17
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030			3 014,2 M\$

À l'étude (projets de 50 millions de dollars et plus)

	Nom	Note	Région
1	École secondaire de la commission scolaire Central Québec – Québec (arrondissement Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge) – Maintien et bonification	5	03
2	Centre de formation professionnelle 24-Juin de la commission scolaire de la Région-de-Sherbrooke – Bonification		05
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030 (coût des études)			3,3 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030 pour les autres projets et les enveloppes			16 056,4 M\$
Total pour le secteur			19 150,3 M\$
1	Infrastructure mise en service partiellement.		
2	Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « en planification » à « en réalisation ».		
3	Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « à l'étude » à « en planification ».		
4	Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « en planification ».		
5	Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « à l'étude ».		

La contribution du gouvernement du Québec pour la réalisation de ces projets à l'étude est provisionnée au PQI 2020-2030.

❑ Projet retiré de la liste des projets publiés dans le PQI 2020-2030

À la suite d'une décision du Conseil des ministres, le projet majeur suivant a été remplacé par un ensemble de projets non majeurs :

- Ajout d'espace au secondaire général et en formation professionnelle de la commission scolaire de Laval, à Laval (région 13).

Par conséquent, ce projet a été retiré de la liste de ceux en réalisation.

2.2.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement de l'Éducation

Bon état (ABC)	PQI 2020-2030
46 %	19 150 M\$
DMA	
5 341 M\$	

□ Portrait du parc d'infrastructures

Le parc immobilier du réseau de l'éducation se compose de 4 061 immeubles occupant une superficie de 16,9 millions de mètres carrés répartis dans 72 commissions scolaires¹, dont :

- 2 298 écoles préscolaires et primaires;
- 472 écoles secondaires;
- 284 centres de formation professionnelle et de formation générale aux adultes;
- 877 immeubles administratifs et à autres usages (résidences, ateliers, entrepôts et garages);
- 130 immeubles excédentaires.

□ Investissements au PQI 2020-2030

Le gouvernement prévoit investir plus de 19,1 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années dans le secteur de l'éducation dont 71 % de ces sommes, soit près de 13,6 milliards de dollars, seront consacrées principalement au maintien d'actifs ainsi qu'à la prise en charge du DMA du parc d'infrastructures scolaires.

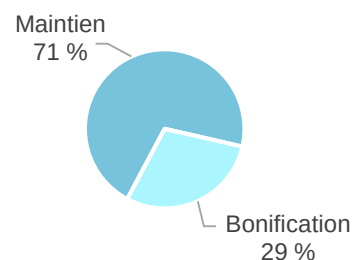
De plus, pour répondre aux besoins grandissants du réseau de l'éducation, des investissements de 5,6 milliards de dollars sont prévus pour poursuivre la planification et la réalisation de projets de construction, d'agrandissement ou d'acquisition déjà annoncés. Ces investissements permettront de répondre aux nouveaux besoins d'espace signifiés par les commissions scolaires et reconnus par le MEES.

Investissements au PQI 2020-2030

par type

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Maintien du parc		
Maintien d'actifs	7 545,0	
Prise en charge du DMA	5 340,5	
Remplacement	699,5	
Sous-total	13 585,0	71 %
Bonification du parc	5 565,2	29 %
Total	19 150,3	100 %

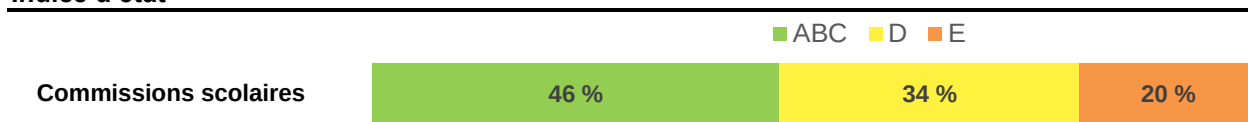


Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

¹ À la suite de la sanction de la Loi modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires (L.Q. 2020, chapitre 1), les commissions scolaires seront remplacées par des centres de services scolaires au cours de l'exercice financier 2020-2021, à l'exception des commissions scolaires crie et Kativik.

❑ Stratégie d'investissement pour le maintien du parc d'infrastructures

Indice d'état



Le portrait actuel démontre qu'une part importante, soit 54 % du parc d'infrastructures du réseau de l'éducation, est actuellement en mauvais état (IEG de D) et très mauvais état (IEG de E). Cette situation s'explique principalement par une période de sous-investissement dans les années 1990 et au début des années 2000. De plus, comme la plupart des écoles ont été construites entre 1950 et 1970, celles-ci ont atteint ou atteindront bientôt la fin de leur vie utile. Cela signifie que plusieurs d'entre elles devront faire l'objet de réfections majeures ou être reconstruites au cours des prochaines années. Par ailleurs, parmi les infrastructures les plus vétustes, certaines sont des bâtiments patrimoniaux ou comportent des composantes patrimoniales, ce qui rend leur réfection plus dispendieuse en raison du coût des matériaux et du recours à une main-d'œuvre spécialisée.

L'éducation constituant une priorité pour le Québec, le gouvernement va poursuivre le rattrapage entamé au cours de la dernière décennie en y consacrant une part substantielle des investissements prévus au PQI 2020-2030. Ainsi, des investissements totaux de 13,6 milliards de dollars pour le maintien du parc, dont 1,5 milliard de dollars supplémentaires d'enveloppes de maintien d'actifs, permettront d'offrir des écoles saines, attrayantes et mieux équipées, créant ainsi des milieux propices aux apprentissages et à la réussite éducative, et ce, au bénéfice des élèves et du personnel.

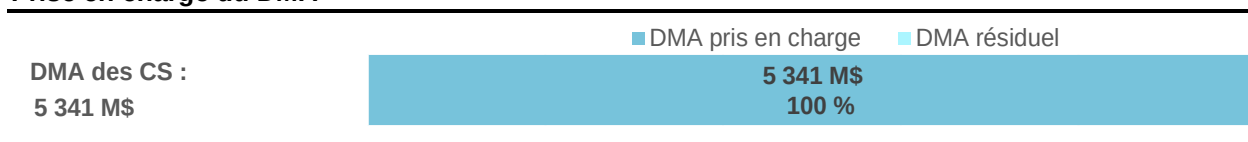
Le MEES prévoit que le niveau d'investissements prévu au cours des trois prochaines années en maintien du parc aura pour effet d'augmenter à 50 % la proportion des infrastructures en bon état (IEG de A, B et C) pour l'ensemble des immeubles sous sa responsabilité, et ce, d'ici 2022-2023.

Pour ce faire, le MEES s'est donné les orientations suivantes à l'égard de ses choix d'investissements à venir :

- Réaliser prioritairement les travaux visant à corriger les problèmes de qualité de l'air et de moisissures dans les écoles;
- Remplacer ou réparer rapidement certaines composantes critiques en fin de vie utile telles que les toitures, les fenêtres ainsi que les systèmes de ventilation et de chauffage;
- Prioriser les investissements en maintien d'actifs sur les écoles qui sont dans un état satisfaisant (IEG de C) afin d'éviter qu'elles ne se dégradent davantage et qu'elles se retrouvent en mauvais état (IEG de D).

❑ Stratégie d'investissement pour la prise en charge du DMA

Prise en charge du DMA



Les investissements de 5,3 milliards de dollars prévus au PQI 2020-2030 pour le secteur de l'éducation sont suffisants afin de résorber le DMA actuellement évalué au PAGI. Cependant, puisque les investissements annuels en maintien d'actifs sont insuffisants pour compenser la dégradation naturelle du parc et la réalisation de nouveaux travaux prioritaires qui pourraient être identifiés à la suite de nouvelles inspections, le DMA augmentera encore pour quelques années. Ainsi, des sommes supplémentaires seront nécessaires au cours des prochaines années afin de maintenir le taux de prise en charge du DMA.

Afin de résorber le DMA, le MEES prévoit le recours aux moyens suivants :

- Devancer la confirmation des budgets annuels d'investissements au sein des commissions scolaires afin de leur permettre d'accélérer la réalisation des travaux;
- Allouer dès maintenant les budgets aux commissions scolaires pour les prochaines années afin de leur permettre de mieux planifier leurs projets prioritaires;
- Prévoir des budgets d'entretien distincts, alloués dans les enveloppes de fonctionnement des commissions scolaires, qui devront être obligatoirement utilisés à cette fin;
- Développer des mécanismes permettant d'optimiser le processus d'octroi des contrats aux fournisseurs afin de bénéficier, dans certains cas, d'économies d'échelle (qualification de fournisseurs et regroupements d'achats);
- Permettre aux commissions scolaires d'acquérir des modulaires afin de libérer les espaces dans les écoles qui nécessitent des travaux de réfection prioritaires;
- Encourager les commissions scolaires à développer des plans directeurs d'investissements afin de planifier, à moyen et à long terme, les projets de réfection, de remplacement et de nouvelles constructions;
- Planter un nouveau système d'information de gestion afin d'améliorer le suivi des besoins d'investissements dans les écoles, incluant l'effet des travaux réalisés sur l'évolution de leur état et de leur DMA, ce qui permettra de prioriser les interventions les plus optimales.

De plus, le MEES a développé un plan de reconstruction des écoles les plus vétustes en fin de vie utile :

- Allouer plus de 300,0 millions de dollars à la reconstruction des écoles selon les priorités établies par les commissions scolaires qui sont soutenues par une analyse coût/bénéfice démontrant qu'il est plus avantageux de reconstruire le bâtiment plutôt que de le rénover;
- Cibler les écoles les plus vétustes et combiner, si possible, leur reconstruction à la création de nouvelles places-élèves pour répondre aux déficits d'espace les plus urgents.

❑ Stratégie d'investissement pour la bonification du parc d'infrastructures

Pour répondre aux besoins grandissants du réseau de l'éducation, le gouvernement prévoit des investissements au PQI de 5,6 milliards de dollars. D'ici 2023-2024, le MEES prévoit un déficit de plus de 600 classes dans les écoles primaires et, d'ici 2028-2029, un déficit de plus de 25 000 places-élèves dans les écoles secondaires, et ce, principalement dans les régions de Montréal, de la Montérégie, de Laval, des Laurentides et de Lanaudière. De plus, pour permettre l'implantation de la maternelle 4 ans universelle à plus long terme, le MEES anticipe un besoin additionnel de 1 200 classes dans les écoles primaires.

Le MEES prévoit que ce niveau d'investissements prévu en bonification du parc aura pour effet de :

- Poursuivre la planification et la réalisation de près de 250 projets d'ajout d'espace autorisés au cours des dernières années;
- Annoncer plusieurs nouveaux projets de construction ou d'agrandissement d'écoles qui permettront de créer des classes supplémentaires au primaire et des places-élèves additionnelles au secondaire, dont profiteront des milliers d'élèves d'ici 2023-2024;
- Construire les locaux nécessaires pour permettre l'ouverture de 1 956¹ nouvelles classes de maternelle 4 ans d'ici l'année scolaire 2023-2024.

¹ Inclut de nouvelles classes ainsi que la transformation de classes actuelles.



2.3 Enseignement supérieur

2.3.1 Investissements au PQI 2020-2030

Investissements au PQI 2020-2030 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2020-2030									PQI 2019-2029	
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Sous-total	2025-2026 à 2029-2030 (5 ans)	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	257,6	358,9	507,5	384,8	301,5	1 810,3	1 492,2	3 302,5	52,2	3 323,9	52,5
Prise en charge du DMA	141,6	154,0	198,1	282,6	193,7	970,0	337,4	1 307,4	20,7	1 156,2	18,3
Remplacement	125,9	118,0	117,5	116,4	116,5	594,3	582,9	1 177,2	18,6	1 211,4	19,2
Sous-total	525,2	630,9	823,1	783,8	611,6	3 374,6	2 412,5	5 787,1	91,5	5 691,5	90,0
Bonification du parc											
	206,2	110,5	37,1	25,5	6,7	386,0	150,3	536,3	8,5	634,1	10,0
Total	731,4	741,4	860,1	809,3	618,3	3 760,6	2 562,8	6 323,4	100,0	6 325,6 ¹	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Avant le transfert au secteur « Ressources informationnelles » du montant de 50,0 millions de dollars du secteur « Enseignement supérieur », ce montant s'établissait à 6 375,6 millions de dollars comme présenté au PQI 2019-2029.

2.3.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Contribution du Québec									
Nom	Note	Région	Avant 2020-2021	PQI 2020-2030			Total	Contribution des partenaires	Coût total
				2020-2021	2021-2030	Total			
1 Université de Montréal, complexe des sciences – Montréal – Construction	1	06	138,3	6,7	-	6,7	145,0	203,3	348,3
2 HEC Montréal (arrondissement Ville-Marie) – Construction		06	49,6	39,3	19,6	58,9	108,5	126,7	235,2
3 Université Concordia, pavillon des sciences appliquées du campus Loyola – Montréal – Agrandissement		06	16,1	-	-	-	16,1	46,5	62,6
4 Université McGill, pavillon McDonald-Stewart – Montréal – Réfection		06	10,2	9,6	6,4	16,0	26,2	-	26,2
5 Université du Québec à Chicoutimi, École des arts numériques, de l'animation et du design – Montréal – Réaménagement		06	9,9	11,3	1,4	12,7	22,6	-	22,6
Total			224,2	66,9	27,3	94,2	318,4	376,5	694,8

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

	Nom	Note	Région
1	École de technologie supérieure, pavillon F – Montréal – Construction		06
2	Université de Montréal, pavillons Roger-Gaudry, Marie-Victorin, J.-A. DeSève et Lionel-Groulx – Réaménagement		06
3	Université du Québec à Montréal, École des sciences de la gestion – Réaménagement		06
4	Université McGill, pavillon Wilson – Montréal – Réfection et réaménagement		06
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030			404,3 M\$

À l'étude (projets de 50 millions de dollars et plus)

	Nom	Note	Région
1	Cégep Édouard-Montpetit, cliniques-écoles – Longueuil – Maintien et bonification	5	06
2	Collège Ahuntsic – Montréal – Bonification	5	06
3	Collège Dawson – Montréal – Bonification		06
4	École de technologie supérieure, complexe Dow – Montréal – Bonification		06
5	Polytechnique Montréal – Maintien et bonification		06
6	Université de Montréal, pavillon principal et complexe des sciences – Maintien et bonification	5	06
7	Université McGill sur une partie du site de l'ancien hôpital Royal Victoria – Montréal – Maintien		06
8	Université du Québec en Outaouais, campus de Gatineau – Bonification		07
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030 (coût des études)			30,8 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030 pour les autres projets et les enveloppes			5 794,1 M\$
Total pour le secteur			6 323,4 M\$
1	Infrastructure mise en service partiellement.		
2	Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « en planification » à « en réalisation ».		
3	Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « à l'étude » à « en planification ».		
4	Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « en planification ».		
5	Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « à l'étude ».		

La contribution du gouvernement du Québec non provisionnée au PQI 2020-2030 pour la réalisation de ces projets à l'étude est évaluée à 0,7 milliard de dollars.

2.3.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement de l'Enseignement supérieur

Bon état (ABC) 66 %	PQI 2020-2030 6 323 M\$
DMA 1 320 M\$	

□ Portrait du parc d'infrastructures

Le parc d'infrastructures reconnu par le MEES aux fins de financement est doté de :

- 886 bâtiments du réseau collégial représentant une superficie d'environ 2,5 millions de mètres carrés, dans 48 cégeps;
- 762 bâtiments du réseau universitaire représentant une superficie d'environ 3,6 millions de mètres carrés, dans 19 universités.

Les réseaux collégial et universitaire disposent d'équipements de recherche qui contribuent de manière importante au développement du savoir et des connaissances, tels que des appareils de tomodensitométrie, des imprimantes 3D, des microscopes électroniques, des spectroscopes, des calculateurs quantiques, des aéronefs et des véhicules routiers.

□ Investissements au PQI 2020-2030

Le gouvernement investira plus de 6,3 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années dans les réseaux collégial et universitaire, dont 92 % de ces sommes, soit près de 5,8 milliards de dollars, seront consacrées principalement au maintien, à la prise en charge du DMA répertorié dans les immeubles et au remplacement des équipements.

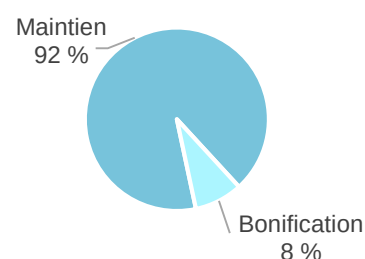
De plus, pour répondre aux besoins d'espace supplémentaire à venir et à l'amélioration des espaces existants dans les cégeps et les universités, des investissements de 536,3 millions de dollars sont prévus.

Investissements au PQI 2020-2030

par type

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

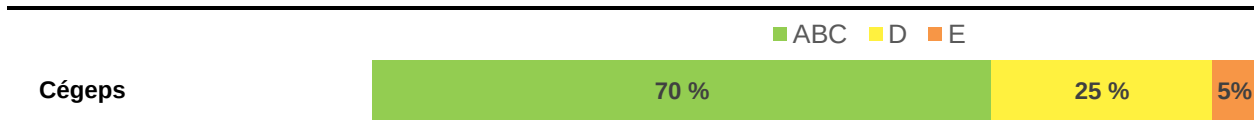
Maintien du parc			
Maintien d'actifs	3 302,5		
Prise en charge du DMA	1 307,4		
Remplacement	1 177,2		
Sous-total	5 787,1	92 %	
Bonification du parc	536,3	8 %	
Total	6 323,4	100 %	



Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

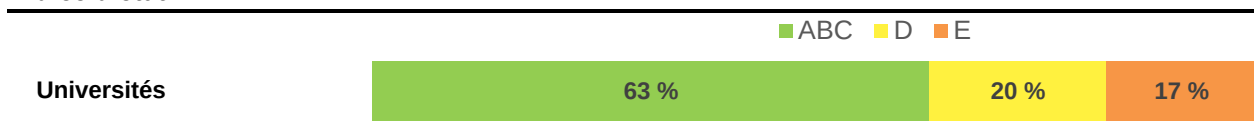
❑ Stratégie d'investissement pour le maintien du parc d'infrastructures

Indice d'état



Le portrait actuel des cégeps démontre que son parc d'infrastructures est en bon état (IEG de A, B et C). Cette situation s'explique principalement par un parc relativement récent, car une grande partie des bâtiments ont été construits entre 1980 et aujourd'hui. De plus, les bâtiments les plus âgés sont généralement dans un état satisfaisant (IEG de C) ou en mauvais état (IEG de D). Par ailleurs, les infrastructures les plus vétustes, qui représentent 30 % du parc immobilier collégial et dont certaines sont des bâtiments patrimoniaux, devront être rénovées ou reconstruites au cours de la prochaine décennie.

Indice d'état



Le parc d'infrastructures des universités est majoritairement en bon état (IEG de A, B et C). Néanmoins, 20 % des bâtiments sont en mauvais état (IEG de D) et 17 % en très mauvais état (IEG de E). La plupart de ces bâtiments sont en fin de vie utile ou ont largement dépassé celle-ci. D'ailleurs, plusieurs d'entre eux sont des bâtiments patrimoniaux qui nécessiteront des travaux complexes de réfection au cours des prochaines années.

Pour les réseaux collégial et universitaire, le MEES prévoit que les investissements planifiés en maintien du parc auront pour effet, d'ici 2024-2025, d'augmenter respectivement de 70 % à 80 % et de 63 % à 75 % la proportion des cégeps et des universités en bon état (IEG de A, B et C).

Pour ce faire, le MEES s'est donné les orientations suivantes à l'égard de ses choix d'investissements à venir :

- Prioriser les projets ayant un impact significatif sur l'amélioration de l'état du bâtiment;
- Augmenter de 20 % les enveloppes normées accordées pour le maintien en bon état du parc immobilier.

❑ Stratégie d'investissement pour la prise en charge du DMA

Prise en charge du DMA



Les investissements de 1,3 milliard de dollars prévus au PQI 2020-2030 pour le secteur de l'enseignement supérieur permettront de prendre en charge 99 % du DMA des cégeps et des universités actuellement évalué au PAGI. Cependant, les inspections à venir contribueront à identifier de nouveaux travaux prioritaires sur certaines composantes critiques non répertoriées à ce jour. Ainsi, des sommes supplémentaires seront nécessaires au cours des prochaines années afin de maintenir le taux de prise en charge du DMA.

Le MEES prévoit le recours aux moyens suivants afin de résorber le DMA des cégeps et des universités :

- Réaliser en priorité les travaux de réparation ou de remplacement de composantes critiques ayant atteint leur fin de vie utile, tels que des toitures, des fenêtres ainsi que des systèmes de ventilation et de chauffage;
- Élaborer, en collaboration avec les établissements, des plans de résorption de leur DMA;
- Assurer la mise à jour des inspections de leurs bâtiments afin de cibler les travaux qui doivent être réalisés de façon prioritaire dans leur parc immobilier.

☐ Stratégie d'investissement pour la bonification du parc d'infrastructures

Cégeps

Malgré un surplus global d'espace d'environ 1 % de la superficie totale du parc, quelques régions affichent un besoin d'espace d'enseignement, soit celles de Montréal, de la Capitale-Nationale, de la Montérégie, de Laval et des Laurentides. Pour ces cinq régions, le déficit d'espace avoisine les 3 % de l'ensemble de la superficie totale du parc. Afin de remédier à cette situation, trois projets d'ajout d'espace sont actuellement à l'étude, soit au Collège Dawson, au Collège Ahuntsic ainsi qu'au Cégep Édouard-Montpetit.

Sur un horizon de 10 ans, le déficit d'espace pourrait atteindre près de 8 % de l'ensemble de la superficie totale du parc. Pour répondre en partie à ce besoin, le gouvernement prévoit des investissements au PQI 2020-2030 de près de 177,4 millions de dollars, incluant 8,4 millions de dollars pour l'ITHQ.

Universités

Actuellement, huit universités présentent un déficit d'espace dont la majorité des établissements sont situés dans la région de Montréal. Des projets d'ajout d'espace sont actuellement à l'étude pour Polytechnique Montréal, l'École de technologie supérieure, le Complexe des sciences de l'Université de Montréal et le campus de Gatineau de l'Université du Québec en Outaouais. Pour répondre en partie à ce besoin, le gouvernement prévoit des investissements au PQI 2020-2030 de près de 358,9 millions de dollars.



2.4 Réseau routier

2.4.1 Investissements au PQI 2020-2030

Investissements au PQI 2020-2030 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2020-2030									PQI 2019-2029	
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Sous-total	2025-2026 à 2029-2030 (5 ans)	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	675,2	781,0	305,9	706,9	777,2	3 246,2	4 392,7	7 638,9	28,5	6 599,9	26,9
Prise en charge du DMA	1 056,2	1 078,8	1 611,1	1 297,1	1 646,3	6 689,4	6 417,6	13 107,0	48,8	11 987,3	48,8
Remplacement	278,3	235,6	316,4	82,0	81,0	993,3	535,9	1 529,2	5,7	1 613,8	6,6
Sous-total	2 009,7	2 095,3	2 233,3	2 086,1	2 504,5	10 928,8	11 346,3	22 275,1	83,0	20 201,0	82,2
Bonification du parc	262,1	543,0	454,5	684,5	404,2	2 348,2	2 208,8	4 557,0	17,0	4 379,0	17,8
Total	2 271,7	2 638,3	2 687,8	2 770,5	2 908,7	13 277,0	13 555,1	26 832,1	100,0	24 580,0	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.4.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Contribution du Québec ⁶									
Nom	Note	Région	Avant 2020- 2021	PQI 2020-2030			Total	Contribution des partenaires	Coût total
				2020- 2021	2021- 2030	Total			
1 Autoroute 85 (Claude Béchard) entre Saint-Antonin et Saint-Louis-du-Ha! Ha! (phase III) – Construction		01	74,0	48,8	430,4	479,2	553,2	389,7	942,9
2 Route 132 entre la voie ferrée et le cours d'eau Saint-Laurent – Val-Brillant – Réfection		01	24,9	9,0	9,2	18,2	43,1	-	43,1
3 Route 169, voie de contournement des quartiers de L'Isle-Maligne et de Delisle – Alma – Construction		02	44,9	13,7	25,3	38,9	83,9	0,2	84,1
4 Pont Dubuc entre Chicoutimi et Chicoutimi-Nord, éléments du tablier – Saguenay – Réfection		02	34,8	7,9	-	7,9	42,7	-	42,7
5 Route Obedjiwan entre La Tuque et Lac-Ashuapmushuan – Réaménagement		02-04	21,2	10,6	45,3	55,9	77,2	-	77,2
6 Autoroute 73 (Henri-IV) entre l'autoroute 40 et l'autoroute 440 – Québec – Élargissement		03	86,5	49,4	26,8	76,2	162,6	128,6	291,2
7 Pont de l'île-d'Orléans entre Québec et l'île-d'Orléans – Maintien	7	03	41,5	1,5	15,4	16,9	58,5	-	58,5
8 Pont Pierre-Laporte entre Québec et Lévis – Réfection	2	03-12	0,2	14,6	64,2	78,7	79,0	-	79,0
9 Pont de Québec entre Québec et Lévis, tablier – Maintien	7	03-12	40,5	0,7	2,9	3,6	44,1	-	44,1

En réalisation (suite)

(contributions en millions de dollars)

				Contribution du Québec ⁶				Contribution des partenaires	Coût total	
Nom	Note	Région	Avant 2020- 2021	PQI 2020-2030			Total			
				2020- 2021	2021- 2030	Total				
10	Autoroute 410, voie de contournement (phase II) – Sherbrooke – Construction	1	05	31,1	10,8	6,1	16,9	48,0	37,3	85,2
11	Complexe Turcot – Montréal – Reconstruction	1	06	2 904,2	334,5	434,7	769,1	3 673,3	-	3 673,3
12	Tunnels Ville-Marie et Viger – Montréal – Réfection	2	06	18,8	74,6	1 957,5	2 032,1	2 050,9	-	2 050,9
13	Échangeur Dorval – Montréal – Réaménagement	1	06	185,9	30,9	23,8	54,7	240,6	103,6	344,2
14	Autoroute 40 (Métropolitaine) – Montréal – Maintien	7	06	173,7	14,1	54,4	68,5	242,2	-	242,2
15	Échangeur Saint-Pierre – Montréal – Maintien	7	06	131,1	0,3	51,5	51,9	183,0	-	183,0
16	Tunnels Ville-Marie et Viger – Montréal – Maintien	7	06	87,1	3,1	33,1	36,2	123,4	8,4	131,8
17	Échangeur de l'autoroute 13 et de l'autoroute 40, diverses structures – Montréal – Réfection et reconstruction		06	52,3	28,5	5,9	34,4	86,7	-	86,7
18	Structure de l'autoroute 520 (Côte-de-Liesse) entre l'autoroute 20 et l'autoroute 40 – Montréal et Dorval – Reconstruction		06	18,6	0,9	48,1	49,0	67,6	-	67,6
19	Échangeur Des Sources entre Pointe-Claire et Dorval – Réfection		06	1,9	0,4	45,0	45,4	47,3	1,9	49,2
20	Pont Pie-IX (route 125) entre Montréal et Laval – Réfection		06-13	11,4	8,8	95,4	104,2	115,7	82,9	198,6
21	Pont Louis-Bisson entre Montréal et Laval – Réfection		06-13	4,8	6,8	13,5	20,3	25,0	-	25,0
22	Pont Honoré-Mercier entre Montréal et Kahnawake – Maintien	7	06-16	197,9	6,8	75,8	82,6	280,5	-	280,5
23	Pont de l'Île-aux-Tourtes entre Vaudreuil-Dorion et Senneville – Maintien	7	06-16	93,0	14,0	157,1	171,1	264,2	-	264,2
24	Autoroute 5 entre le chemin de la Rivière et la route 105 – La Pêche – Prolongement		07	78,8	0,8	22,6	23,4	102,2	76,1	178,3
25	Route 117, voie de contournement – Rouyn-Noranda – Construction	1	08	98,5	6,0	12,2	18,2	116,7	0,4	117,0
26	Route 138, côte Arsène Gagnon – Les Bergeronnes – Reconstruction		09	44,5	21,5	17,5	39,0	83,4	-	83,4
27	Route 389 entre Baie-Comeau et la centrale Jean-Lesage (Manic-2) – Reconstruction	2	09	21,8	19,8	33,5	53,3	75,1	46,7	121,8
28	Route 138, diverses sections entre Baie-Comeau et Port-Cartier – Reconstruction		09	17,0	8,7	4,6	13,3	30,3	-	30,3
29	Route 132 entre Pabos Mills et Newport – Réfection		11	33,1	5,9	0,2	6,1	39,2	0,1	39,2
30	Réseau routier, divers sites – Îles-de-la-Madeleine – Réfection		11	3,0	11,0	13,7	24,7	27,7	-	27,7
31	Route 173 et route 277 – Saint-Henri – Réaménagement		12	60,5	13,5	11,3	24,8	85,2	-	85,2

En réalisation (suite)
(contributions en millions de dollars)

Contribution des partenaires de l'autoroute 7										
Nom	Note	Région	Avant 2020- 2021	Contribution du Québec ⁶			Total	Contribution des partenaires	Coût total	
				PQI 2020-2030						
				2020- 2021	2021- 2030	Total				
32	Échangeur entre l'autoroute 20 et la route 171 – Lévis – Réaménagement	12	44,2	4,4	0,4	4,8	49,1	-	49,1	
33	Autoroute 20 – Saint-Janvier-de-Joly – Reconstruction	12	13,8	7,8	10,5	18,3	32,0	-	32,0	
34	Pont d'étagement du chemin Sainte-Anne et du chemin du Moulin sur l'autoroute 15 – Sainte-Adèle – Réfection	15	7,2	11,6	4,3	16,0	23,2	-	23,2	
35	Autoroute 35 entre Saint-Sébastien et Saint-Armand (phase III) – Construction	2	16	3,2	14,2	123,4	137,7	140,8	82,1	222,9
36	Pont Gouin entre Saint-Jean-sur-Richelieu et Iberville – Reconstruction	1	16	72,6	21,7	-	21,7	94,3	32,0	126,3
Total			4 778,8	837,5	3 875,6	4 713,1	9 491,9	989,9	10 481,7	

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification (projets de 50 millions de dollars et plus)

	Nom	Note	Région
1	Autoroute 70 entre Grande-Anse et La Baie – Construction		02
2	Pont de l'Île-d'Orléans entre Québec et l'Île-d'Orléans – Reconstruction		03
3	Pont d'étagement du chemin des Quatre-Bourgeois au-dessus de l'autoroute 73 – Québec – Reconstruction		03
4	Pont de Québec entre Québec et Lévis, tablier – Reconstruction	3	03-12
5	Tunnel entre Québec et Lévis (volet réseau routier) – Construction		03-12
6	Pont de la route 138 au-dessus de la rivière Batiscan – Batiscan – Reconstruction		04
7	Pont Lavolette entre Trois-Rivières et Bécancour, dalle – Réfection		04-17
8	Autoroute 40 (Félix-Leclerc) direction est, entre Kirkland et Baie-d'Urfé – Reconstruction		06
9	Autoroute 40 (Métropolitaine) secteur est, entre les boulevards Provencher et Saint-Laurent – Montréal – Réfection	3	06
10	Avenue Souigny entre les rues Dickson et Notre-Dame (Port de Montréal) – Réfection		06
11	Rue Notre-Dame Ouest entre le boulevard Angrignon et la rue de Courcelle (secteur Turcot) – Montréal – Réaménagement		06
12	Structures de l'autoroute 720 (arrondissement de Ville-Marie) – Montréal – Réfection	4	06
13	Tunnel Dorval (autoroute 13) entre Montréal et Dorval – Réfection		06
14	Pont de l'Île-aux-Tourtes entre Vaudreuil-Dorion et Senneville – Reconstruction		06-16
15	Pont Honoré-Mercier entre Montréal et Kahnawake – Reconstruction		06-16
16	Tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine entre Montréal et Longueuil – Réfection		06-16
17	Autoroute 50 entre Gatineau et L'Ange-Gardien – Élargissement	3	07
18	Pont Alonzo Wright et approches est et ouest – Gatineau – Construction et réaménagement	4	07
19	Route 138 – Traverse Tadoussac-Baie-Sainte-Catherine – Réaménagement		09
20	Route 138 entre Kegaska et La Romaine – Construction		09
21	Route 138 entre La Tabatière et Tête-à-la-Baleine – Construction		09
22	Route 389 entre Fire Lake et Fermont – Reconstruction		09
23	Autoroute 20 entre la route du Président-Kennedy et l'accès au pont Pierre-Laporte – Lévis – Élargissement		12
24	Échangeur de l'autoroute 20 et de la route 173 – Lévis – Maintien	3	12
25	Autoroute 19 entre Laval et Bois-des-Filion – Construction		13-15
26	Pont Vachon (autoroute 13) entre Laval et Boisbriand – Réfection		13-15
27	Route 158 entre Joliette et Saint-Alexis, divers sites – Réfection et réaménagement	4	14-15
28	Autoroute 20 entre Belœil et Sainte-Julie – Aménagement	4	16
29	Autoroute 20 entre Mont-Saint-Hilaire et Saint-Hyacinthe – Réfection		16
30	Autoroute 35 entre Saint-Armand et la frontière américaine (phase IV) – Construction		16
31	Pont Maurice-Martel (autoroute 30) – Sorel-Tracy – Réfection		16
32	Route 139 – Granby – Réfection et construction	4	16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030			7 036,6 M\$

À l'étude (projets de 100 millions de dollars et plus)

	Nom	Note	Région
1	Route 170 à Saint-Bruno et route 169 vers Alma – Bonification		02
2	Autoroute 973 entre la sortie Lebourgneuf et la rue de la Croix-Rouge – Québec – Bonification		03
3	Échangeurs au nord des ponts Pierre-Laporte et de Québec – Maintien et bonification		03
4	Pont entre Tadoussac et Baie-Sainte-Catherine – Bonification		03-09
5	Autoroute 40 (Métropolitaine) secteur ouest, entre le boulevard Saint-Laurent et l'autoroute 520 – Montréal – Maintien		06
6	Boulevard Cavendish entre l'autoroute 13 et l'autoroute 15 – Montréal – Bonification		06
7	Échangeur Saint-Pierre – Montréal – Maintien		06
8	Autoroute 50 entre L'Ange-Gardien et Mirabel – Bonification		07-15
9	Route 138 entre La Romaine et Tête-à-la-Baleine – Bonification	5	09
10	Route 138 entre La Tabatière et Vieux-Fort – Bonification	5	09
11	Autoroute 15, chaussée – Laval et Boisbriand – Maintien et bonification		13-15
12	Pont Gédéon-Ouimet (autoroute 15) entre Laval et Boisbriand – Maintien		13-15
13	Autoroute 13 entre Saint-Eustache et Mirabel – Bonification		15
14	Route 117 entre Labelle et Rivière-Rouge – Bonification		15
15	Autoroute 30 entre Brossard et Boucherville – Bonification		16
16	Place Charles-Le Moyne – Longueuil – Bonification		16
17	Route 132 entre Delson et Sainte-Catherine/Saint-Constant – Bonification		16
18	Autoroute 55 entre Bécancour et Sainte-Eulalie – Bonification		17
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030 (coût des études)			75,7 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030 pour les autres projets et les enveloppes			15 006,7 M\$
Total pour le secteur			26 832,1 M\$
1	Infrastructure mise en service partiellement.		
2	Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « en planification » à « en réalisation ».		
3	Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « à l'étude » à « en planification ».		
4	Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « en planification ».		
5	Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « à l'étude ».		
6	La contribution du gouvernement du Québec aux projets du secteur « Réseau routier » est assumée par le Fonds des réseaux de transport terrestre.		
7	Un projet de remplacement ou de réfection de cette infrastructure qui fait l'objet d'un projet de maintien d'actifs est « à l'étude », « en planification » ou « en réalisation ».		

La contribution du gouvernement du Québec non provisionnée au PQI 2020-2030 pour la réalisation de ces projets à l'étude et d'un projet en planification est évaluée à 11,1 milliards de dollars.

❑ Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2020-2030

La mise en service des projets d'infrastructure suivants du secteur « Réseau routier » a été finalisée depuis le PQI 2019-2029. Par conséquent, ces projets ont été retirés de la liste de ceux en réalisation :

1. Échangeurs Turcot et De La Vérendrye – Montréal – Maintien (région 06);
2. Autoroute 35 entre Saint-Jean-sur-Richelieu et Saint-Sébastien (phases I et II) – Construction (région 16).

2.4.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement du Réseau routier

Bon état (ABC) 54 %	PQI 2020-2030 26 832 M\$
DMA 18 747 M\$	

❑ Portrait du parc d'infrastructures

Le réseau routier, sous la responsabilité du MTQ, se compose des infrastructures suivantes :

- 31 023 kilomètres de chaussées, incluant des autoroutes ainsi que des routes nationales, régionales et collectrices;
- 5 454 structures du réseau supérieur⁶, incluant des ponts d'étagement, des ponts sur cours d'eau, des tunnels et des murs de soutènement;
- 4 265 ponts du réseau municipal dont le MTQ est responsable de la gestion depuis 2007;
- 61 814 ponceaux de moins de trois mètres répartis sur le réseau supérieur.

❑ Investissements au PQI 2020-2030

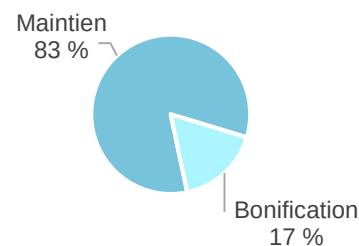
Le gouvernement prévoit investir plus de 26,8 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années dans le réseau routier. La majorité de ces investissements viseront à maintenir et à rétablir l'état du parc d'infrastructures.

Plus précisément, 22,3 milliards de dollars, soit 83 % des investissements totaux, seront consacrés au maintien d'actifs, à la prise en charge du DMA et au remplacement des infrastructures du réseau routier. De plus, afin de poursuivre le développement du parc et répondre à l'augmentation croissante de la demande sur certains axes du réseau routier, des investissements de 4,6 milliards de dollars permettront d'élargir et de prolonger plusieurs tronçons de chaussées tels que l'élargissement de l'autoroute 73 (Henri-IV) à Québec et le prolongement de la route 138 sur la Côte-Nord. Ces investissements permettront également la construction de nouveaux liens routiers nécessaires pour améliorer la fonctionnalité du réseau et pour obtenir une meilleure fluidité de la circulation.

Investissements au PQI 2020-2030 par type

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Maintien du parc		
Maintien d'actifs	7 638,9	
Prise en charge du DMA	13 107,0	
Remplacement	1 529,2	
Sous-total	22 275,1	83 %
Bonification du parc	4 557,0	17 %
Total	26 832,1	100 %

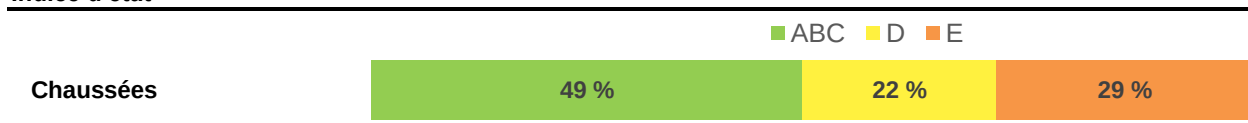


Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

⁶ Le réseau supérieur correspond au réseau routier qui comprend des autoroutes, des routes nationales, régionales et collectrices de même que des chemins d'accès aux ressources.

❑ Stratégie d'investissement pour le maintien du parc d'infrastructures

Indice d'état



Les chaussées du réseau supérieur sont actuellement en bon état dans une proportion de 49 %. Cette évaluation combine quatre indicateurs, soit l'indice de rugosité international (IRI), l'orniérage, la fissuration et la sensibilité au gel. Cette combinaison d'indicateurs permet d'évaluer leur état sur la base de l'ensemble des besoins d'investissement nécessaires pour assurer leur pérennité.

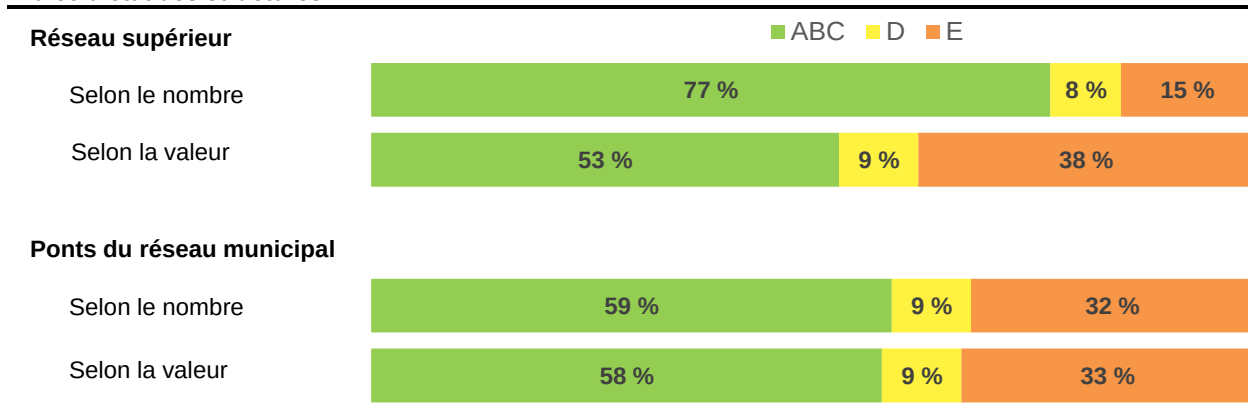
La stratégie de planification des interventions en conservation des chaussées vise à maximiser les retombées à long terme des investissements, afin d'assurer un niveau élevé de service aux usagers du réseau routier. Le défi est d'investir sur le bon segment de chaussée, au bon moment, avec la bonne technique grâce à une planification optimale des interventions et d'éviter le réflexe du « pire en premier ».

Afin d'améliorer l'état du réseau routier supérieur et atteindre, d'ici 2023, la cible de 53 % des chaussées en bon état (IEG de A, B et C) prévue dans son plan stratégique 2019-2023, la stratégie d'intervention du MTQ s'articule autour de quatre volets, soit :

- 65 % des investissements pour des interventions curatives à haut rendement coût/bénéfice pour la réhabilitation des chaussées en mauvais état;
- 25 % des investissements permettant de remédier aux situations exceptionnelles et impondérables, par exemple les inondations et hautes marées;
- 5 % des investissements pour des travaux palliatifs afin de sécuriser le réseau à court terme en attendant une intervention curative appropriée;
- 5 % des investissements pour des interventions préventives afin de conserver les routes actuellement en bon état (IEG de A, B et C).

La stratégie d'intervention a été modifiée au cours de l'année 2019 afin d'y apporter des précisions et ainsi faciliter son application dans la programmation des travaux routiers. Cette nouvelle stratégie implique notamment l'ajout de volets associés aux interventions de sécurisation afin d'enrayer les problématiques majeures de profondeur des ornières et d'IRI dans les courbes. Comme les travaux routiers sont programmés sur deux années, la nouvelle stratégie sera pleinement appliquée à compter de l'année 2021-2022.

Indice d'état des structures



La stratégie d'intervention afin de maintenir les structures en bon état (IEG de A, B et C) s'articule autour de quatre axes, soit :

- Prioriser la réalisation de travaux sur les structures situées sur le RSSCE⁷;
- Cibler les interventions en entretien préventif et en réfection peu coûteuses permettant de ralentir la vitesse de dégradation pour reporter à plus tard (de 5 à 10 ans) des interventions majeures;
- Limiter la portée des projets de réfection des structures aux interventions qui visent à corriger strictement des déficiences structurales ou d'autres problèmes liés à la sécurité, sans ajout d'intervention « non prioritaire »;
- Ajuster la planification à moyen et à long terme des interventions sur les structures de manière à disposer d'une plus longue période de temps pour faire les interventions majeures.

Dans un contexte où la capacité de réalisation des travaux est limitée par rapport aux besoins identifiés, cette stratégie d'intervention priorise les travaux qui visent à assurer la sécurité du public et à maximiser la pérennité du parc à long terme. Dans son plan stratégique 2019-2023, le MTQ vise à atteindre les cibles suivantes d'ici 2023 :

- 79 % du nombre de structures du réseau supérieur en bon état (comparativement à 76 % en 2019 et 77 % en 2020);
- 61 % du nombre de ponts du réseau municipal en bon état (comparativement à 58 % en 2019 et 60 % en 2020).

Indice d'état



La majorité des ponts du réseau routier, soit 83 %, sont en bon état (IEG de A, B et C) et ne nécessitent aucune intervention majeure à court terme. Les ponts en mauvais état (IEG de D) et en très mauvais état (IEG de E) font l'objet d'un suivi rigoureux puisqu'ils nécessiteront des réfections, des réhabilitations ou des reconstructions au cours des prochaines années.

La stratégie intégrée 2020-2022 des ponts de moins de trois mètres permettra d'optimiser les interventions afin de :

- Réaliser les travaux sur les ponts conjointement avec ceux prévus sur la chaussée au-dessus des ponts;
- Prioriser les travaux permettant de réhabiliter ou de reconstruire les ponts actuellement en mauvais état (IEG de D) et en très mauvais état (IEG de E);
- Réaliser des interventions visant à conserver les ponts actuellement en bon état (IEG de A, B et C).

⁷ À l'intérieur de son réseau, le MTQ a défini un réseau stratégique en soutien au commerce extérieur (RSSCE) soutenant l'essentiel des échanges du Québec avec ses partenaires commerciaux et desservant la grande majorité de la population québécoise.

❑ Stratégie d'investissement pour la prise en charge du DMA

Prise en charge du DMA

	DMA pris en charge	DMA résiduel
DMA du Réseau routier : 18 747 M\$	13 107 M\$ 70 %	5 640 M\$ 30 %

Le DMA, d'une valeur totale de 18,7 milliards de dollars, résulte d'un sous-investissement dans le maintien des infrastructures routières, particulièrement entre les années 1980 et 2000. Il se détaille comme suit :

- Chaussées du réseau supérieur : 7,4 milliards de dollars;
- Structures du réseau supérieur : 9,5 milliards de dollars;
- Ponts du réseau municipal : 0,8 milliard de dollars;
- Ponceaux de moins de trois mètres : 1,0 milliard de dollars.

Par ailleurs, une proportion importante des structures du réseau routier ayant été construite dans les années 1960 et 1970, plusieurs infrastructures ont atteint leur fin de vie utile et leur reconstruction impliquera des investissements importants au cours des prochaines années.

Pour y faire face, des investissements de 13,1 milliards de dollars prévus au PQI 2020-2030 dans ce secteur permettront de prendre en charge 70 % du DMA actuellement répertorié.

Chaussées du réseau supérieur

Dans sa stratégie globale d'intervention en maintien des chaussées, le MTQ prévoit consacrer la majorité des investissements disponibles pour réaliser des interventions curatives à haut rendement coût/bénéfice visant à rétablir les chaussées en bon état (IEG de A, B et C) et à prendre en charge leur DMA.

De plus, le MTQ s'assure de préserver un équilibre entre les investissements consentis aux interventions lourdes, qui permettent de corriger des déficiences majeures à long terme, et les investissements à coût/bénéfice plus rapide qui visent les déficiences mineures. L'objectif étant de réaliser, à court terme, une quantité optimale d'interventions afin de prolonger significativement la durée de vie utile et d'améliorer le confort de roulement des chaussées les plus vétustes, tout en résorbant une plus grande proportion du DMA.

Structures du réseau supérieur et des ponts du réseau municipal

Dans sa planification stratégique des travaux à réaliser au cours des prochaines années, le MTQ a prévu plusieurs projets de reconstruction et de réfection majeure sur les principales structures en mauvais état (IEG de D) et en très mauvais état (IEG de E) du réseau supérieur. Ces investissements permettront de résorber plus de 83 % du DMA actuellement répertorié sur ces dernières. Ces projets incluent notamment :

- La reconstruction du complexe Turcot;
- La réfection majeure des tunnels Ville-Marie et Viger et du pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine;
- La reconstruction des ponts Honoré-Mercier, de l'Île-aux-Tourtes et de l'Île-d'Orléans;
- La réfection du pont Pierre-Laporte et du tablier du pont de Québec;
- La réfection majeure de l'autoroute 40 (Métropolitaine) secteur est, entre les boulevards Provencher et Saint-Laurent.

Ponceaux de moins de trois mètres

Le MTQ développe actuellement une méthode d'évaluation du DMA pour les ponceaux de moins de trois mètres afin de cibler les interventions prioritaires à effectuer sur ceux en mauvais état (IEG de D) et en très mauvais état (IEG de E). Pour la première fois cette année, la valeur du DMA a été estimée en considérant le coût de reconstruction de ces ponceaux.

Le MTQ priorise les interventions sur les ponceaux en mauvais état (IEG de D) et en très mauvais état (IEG de E) qui peuvent être intégrées à des projets de chaussées en cours de réalisation. Cette façon de faire permet d'optimiser les coûts et de diminuer l'impact sur la circulation.

❑ Stratégie d'investissement pour la bonification du parc d'infrastructures

Afin de répondre à la demande croissante sur le réseau routier dans certains axes qui ont atteint un point de saturation, la stratégie d'investissement du MTQ relative à la bonification du parc prévoit les priorités d'interventions suivantes :

- Améliorer la sécurité des usagers;
- Améliorer la fonctionnalité du réseau en optimisant la fluidité de la circulation en transport collectif et en routier, là où la congestion a été démontrée;
- Accroître la résilience des réseaux de transport aux aléas naturels et aux changements climatiques :
 - Le plan stratégique 2019-2023 du MTQ fait état de la réalisation de 25 projets routiers en adaptation aux changements climatiques.



2.5 Transport collectif

2.5.1 Investissements au PQI 2020-2030

Investissements au PQI 2020-2030 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2020-2030									PQI 2019-2029	
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Sous-total	2025-2026 à 2029-2030 (5 ans)	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	30,9	9,0	124,6	276,6	176,9	617,9	1 452,4	2 070,3	15,2	2 043,6	22,6
Prise en charge du DMA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remplacement	174,1	247,8	239,1	60,9	181,6	903,5	241,2	1 144,8	8,4	1 422,1	15,7
Sous-total	205,0	256,9	363,7	337,5	358,4	1 521,4	1 693,6	3 215,1	23,7	3 465,7	38,3
Bonification du parc	877,3	786,5	744,1	774,6	1 263,3	4 445,8	5 920,3	10 366,1	76,3	5 574,6	61,7
Total	1 082,3	1 043,4	1 107,8	1 112,1	1 621,7	5 967,2	7 613,9	13 581,2	100,0	9 040,3	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.5.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

				Contribution du Québec ⁶				Contribution des partenaires	Coût total	
Nom	Note	Région	Avant 2020- 2021	PQI 2020-2030			Total			
				2020- 2021	2021- 2030	Total				
1	Métro de Montréal, voitures de métro AZUR – Remplacement	1	06	1 400,8	3,1	188,5	191,6	1 592,4	530,0	2 122,4
2	Métro de Montréal, voitures de métro AZUR additionnelles – Acquisition		06	36,8	94,8	169,3	264,1	300,9	279,8	580,7
3	Métro de Montréal, programme Réno-Systèmes (phase IV) – Maintien et bonification		06	125,2	68,4	200,5	269,0	394,1	175,9	570,0
4	Métro de Montréal, programme Réno-Systèmes (phase III) – Maintien et bonification		06	218,3	11,1	33,3	44,4	262,7	237,3	500,0
5	Garage Côte-Vertu de la STM – Montréal – Construction		06	121,2	56,0	83,6	139,6	260,7	178,5	439,2
6	Réseau de train de banlieue d'exo, locomotives diesel – Région métropolitaine de Montréal – Remplacement	2	06	0,3	9,6	249,9	259,6	259,8	101,1	360,9
7	Centre d'entretien Pointe-Saint- Charles d'exo – Montréal – Construction		06	192,5	15,7	0,9	16,6	209,1	102,6	311,7
8	Métro de Montréal, programme Réno-Infrastructures (phase II) – Maintien et bonification		06	86,6	33,6	91,6	125,2	211,8	88,2	300,0
9	Métro de Montréal, programme Accessibilité des stations (phase I) – Bonification		06	27,3	33,1	144,6	177,7	205,0	74,0	279,0

En réalisation (suite)

(contributions en millions de dollars)

			Contribution du Québec ⁶				Total	Contribution des partenaires	Coût total
Nom	Note	Région	Avant 2020-2021	PQI 2020-2030					
				2020-2021	2021-2030	Total			
10	Complexe Crémazie de la STM – Montréal – Reconstruction	06	37,3	8,8	44,7	53,5	91,3	165,3	256,6
11	Métro de Montréal, programme Réno-Infrastructures (phase I) – Maintien et bonification	06	164,3	1,9	11,0	12,9	177,2	72,8	250,0
12	Édicule et passerelle piétonnière au pôle multimodal Vendôme – Montréal – Construction	06	52,2	41,1	17,1	58,2	110,3	-	110,3
13	Métro de Montréal, voitures de métro MR-73 – Maintien et bonification	06	25,4	7,7	17,1	24,8	50,2	18,8	69,0
14	Autobus hybrides de 12 mètres de la STM – Montréal – Remplacement	06	10,0	14,3	-	14,3	24,2	36,4	60,6
15	Service rapide par bus intégré sur le boulevard Pie-IX entre Montréal et Laval – Aménagement et construction	06-13	86,9	75,4	123,7	199,2	286,0	107,8	393,8
16	Réseau de train de banlieue d'exo, voitures passagers (type 2000) – Région métropolitaine de Montréal – Remplacement	06-16	30,8	14,2	29,5	43,7	74,4	28,8	103,2
17	Voies réservées du Rapibus de la STO (phase II) – Gatineau – Prolongement	07	2,5	9,6	19,2	28,8	31,3	15,4	46,7
Total			2 618,4	498,4	1 424,5	1 923,2	4 541,4	2 212,7	6 757,2

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification (projets de 50 millions de dollars et plus)

Nom		Note	Région
1	Réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec – Construction		03
2	Tunnel entre Québec et Lévis (volet transport collectif) – Construction		03-12
3	Centre d'attachement nord-ouest de la STM – Montréal – Construction	4	06
4	Centre d'attachement Viau de la STM – Montréal – Agrandissement		06
5	Centre de transport Anjou de la STM – Montréal – Agrandissement		06
6	Centre de transport Bellechasse de la STM – Montréal – Réfection	4	06
7	Centre de transport Bellechasse de la STM – Montréal – Construction		06
8	Centre de transport de l'Est de la STM – Montréal – Construction		06
9	Centre de transport Legendre de la STM – Montréal – Agrandissement		06
10	Centre de transport Saint-Laurent de la STM – Montréal – Agrandissement		06
11	Métro de Montréal, ligne bleue de la station Saint-Michel à Anjou – Prolongement		06
12	Métro de Montréal, portes palières sur la ligne orange (phase I) – Acquisition	4	06
13	Métro de Montréal, postes abaisseurs pour l'alimentation électrique (phase I) – Réfection		06
14	Métro de Montréal, programme Accessibilité des stations (phase II) – Bonification		06
15	Métro de Montréal, programme Réno-Infrastructures (phase III) – Maintien et bonification		06
16	Métro de Montréal, programme Réno-Systèmes (phase V) – Maintien et bonification		06
17	Métro de Montréal, système de contrôle des trains sur la ligne bleue – Remplacement	4	06
18	Programme d'entretien des infrastructures de la STM (phase II) – Montréal – Maintien		06
19	REM, équipements de billettique – Région métropolitaine de Montréal – Acquisition		06
20	Réseau de train de banlieue d'exo, voitures passagers (type 2000) – Région métropolitaine de Montréal – Acquisition		06
21	Voies réservées du Rapibus de la STO (phase III) – Gatineau – Prolongement		07
22	Mesures prioritaires pour le transport collectif sur le boulevard Guillaume-Couture – Lévis – Aménagement		12
23	Garage de la STL (phase IV) – Laval – Construction		13
24	Centre d'exploitation du RTL – Longueuil (arrondissement Saint-Hubert) – Réfection		16
25	Centre d'exploitation du Vieux-Longueuil du RTL – Longueuil – Réfection		16
26	Garage du RTL – Longueuil – Construction		16
27	UAB sur l'autoroute 30, entre Candiac et Boucherville – Bonification		16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030			7 736,3 M\$

À l'étude (projets de 100 millions de dollars et plus)

Nom	Note	Région
1 Centre d'exploitation du RTC – Québec – Bonification	5	03
2 Centre Métrobus du RTC – Québec – Bonification	5	03
3 Mesures prioritaires pour l'interconnexion au transport en commun entre Québec et Lévis – Québec – Bonification	5	03-12
4 Projets structurants de transport collectif électrique pour relier l'Est, le Nord-Est et le Sud-Ouest de Montréal au centre-ville – Bonification	7	06
5 Voies réservées sur les autoroutes 13, 20, 25, 440, 640 et la route 116 – Région métropolitaine de Montréal – Bonification		06-15-16
6 Projet structurant de transport collectif électrique entre l'ouest de Gatineau et le centre-ville d'Ottawa – Bonification		07
7 Autoroute 15, voies réservées – Laval – Bonification		13
8 Projet structurant de transport collectif de type service rapide par bus dans l'axe des boulevards Notre-Dame et de La Concorde – Laval – Bonification	5	13
9 Projets structurants de transport collectif électrique pour prolonger le REM vers le centre de Laval et relier l'Est et l'Ouest de Laval – Bonification	5	13
10 Projets structurants de transport collectif électrique dans les axes du boulevard Taschereau et du prolongement de la ligne jaune du réseau de métro – Bonification	8	16
11 Projet structurant de transport collectif électrique pour relier le REM sur la Rive-Sud pour desservir le secteur de Chambly/Saint-Jean-sur-Richelieu – Bonification	5	16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030 (coût des études)		420,4 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030 pour les autres projets et les enveloppes		3 501,2 M\$
Total pour le secteur		13 581,2 M\$

- 1 Infrastructure mise en service partiellement.
- 2 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « en planification » à « en réalisation ».
- 3 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « à l'étude » à « en planification ».
- 4 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « en planification ».
- 5 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « à l'étude ».
- 6 La contribution du gouvernement du Québec aux projets du secteur « Transport collectif » est assumée par le Fonds des réseaux de transport terrestre.
- 7 Le projet « Implantation d'un mode de transport collectif structurant dans l'est de Montréal », qui incluait la branche Nord-Est et qui était à l'étude au PQI 2019-2029, a été fusionné avec celui nouvellement mis à l'étude au PQI 2020-2030, soit l'ajout de la branche reliant le Sud-Ouest au centre-ville de Montréal. Se référer à l'encadré à la page A.11.
- 8 Les deux projets du PQI 2019-2029 situés à Longueuil ont été fusionnés pour ne former dorénavant qu'un seul projet. Se référer à l'encadré à la page A.11.

La contribution du gouvernement du Québec non provisionnée au PQI 2020-2030 pour la réalisation de ces projets à l'étude est évaluée à 26,0 milliards de dollars.

☐ **Projet retiré de la liste des projets publiés dans le PQI 2020-2030**

La réalisation du projet d'infrastructure suivant du secteur « Transport collectif » est sous la responsabilité de CDPQ Infra. Par conséquent, ce projet a été retiré de la liste :

- REM, station Côte-de-Liesse – Montréal – Construction (région 06).

2.5.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement du Transport collectif

Bon état (ABC)
75 %

PQI 2020-2030
13 581 M\$

□ Portrait du parc d'infrastructures

Le parc d'infrastructures des sociétés de transport en commun se compose :

- D'ouvrages de génie civil tels que les stations et les tunnels de métro, les voies réservées aux autobus, les stationnements incitatifs ainsi que les voies ferrées;
- D'équipements tels que les voitures de métro, les autobus, les trains, les véhicules d'intervention et tous les autres équipements essentiels à la continuité des services;
- D'immeubles tels que les terminus et les abribus, les garages nécessaires à l'entretien mécanique des équipements, les gares ainsi que les immeubles administratifs et de services.

□ Investissements au PQI 2020-2030

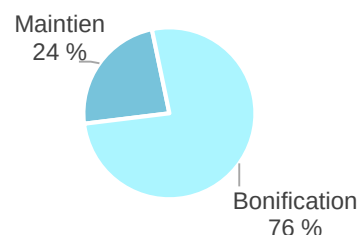
Le gouvernement prévoit investir près de 13,6 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années dans le secteur du transport collectif dont la majorité de ces sommes, soit 76 %, permettront le développement du réseau. De plus, afin d'assurer des services sécuritaires, fiables et rapides ainsi que de contrer la dégradation du parc d'infrastructures, des investissements de 3,2 milliards de dollars sont prévus pour le maintien et le remplacement des infrastructures en fin de vie utile.

Investissements au PQI 2020-2030

par type

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Maintien du parc		
Maintien d'actifs	2 070,3	
Remplacement	1 144,8	
Sous-total	3 215,1	24 %
Bonification du parc	10 366,1	76 %
Total	13 581,2	100 %



Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

□ Stratégie d'investissement pour le maintien du parc d'infrastructures

Indice d'état



Le parc d'infrastructures des sociétés de transport en commun est majoritairement en bon état (IEG de A, B et C). Cette situation illustre les efforts qui sont consentis par les sociétés pour maintenir et bonifier le parc d'infrastructures qui assurent un service de qualité, efficient et répondant aux besoins de la population.

La stratégie de maintien du parc est axée sur les priorités suivantes :

- Assurer une offre de service sécuritaire de qualité répondant aux normes en vigueur;
- Maintenir en bon état (IEG de A, B et C) les actifs existants par des interventions en continu de remplacement et de réfection d'équipement, de matériel roulant et d'infrastructures ayant atteint leur fin de vie utile.

Concrètement, les principaux projets d'investissements prévus en maintien du parc visent :

- Le remplacement des équipements fixes du métro, dont les escaliers mécaniques, la ventilation, les ascenseurs et les équipements de contrôle des trains;
- La réfection générale des composantes critiques des ouvrages de génie civil, tels les systèmes électriques, mécaniques et structuraux;
- La reconstruction et la mise à niveau d'immeubles, tels que le complexe Crémazie de la Société de transport de Montréal et le centre d'exploitation du Réseau de transport de Longueuil à Saint-Hubert;
- Le remplacement d'équipements roulants, dont des wagons et des locomotives de train, des voitures de métro et des autobus.

❑ Stratégie d'investissement pour la bonification du parc d'infrastructures

La stratégie d'investissement pour la bonification des infrastructures de transport collectif consiste à développer un réseau qui permet d'apporter des solutions aux problèmes de congestion et de répondre aux préoccupations environnementales en diminuant les émissions de GES.

Ces investissements permettront de répondre aux priorités suivantes :

- L'expansion du réseau, notamment :
 - Le prolongement de la ligne bleue du métro de Montréal, de la station Saint-Michel à Anjou;
 - La construction du réseau structurant de transport en commun de la Ville de Québec;
 - L'ajout d'un mode structurant de transport collectif électrique entre l'ouest de Gatineau et le centre-ville d'Ottawa.
- L'optimisation des services par le rehaussement des caractéristiques techniques et opérationnelles des infrastructures existantes :
 - L'aménagement de nouvelles voies réservées pour autobus, par exemple sur les autoroutes 13, 20, 25, 440, 640 et la route 116 dans la région métropolitaine de Montréal. Notamment, le tronçon de près de 13 kilomètres de l'autoroute 20 offre un intéressant potentiel d'implantation d'une voie réservée au covoiturage et aux autobus étant donné la congestion récurrente, les forts débits de circulation et le peu de contraintes physiques pour réaliser l'élargissement préconisés de la chaussée;
 - L'automatisation des équipements de vente de billets;
 - L'amélioration de l'accessibilité universelle aux réseaux de transport collectif;
 - L'ajout de panneaux intelligents affichant les heures de passage des autobus en temps réel.

De plus, ces investissements feront partie des facteurs qui contribueront à l'atteinte, d'ici 2030, de plusieurs cibles de la Politique de mobilité durable – 2030 du gouvernement du Québec, tel que :

- Permettre à 70 % de la population québécoise d'avoir accès à au moins quatre services de mobilité durable;
- Réduire de 20 % le temps de déplacement moyen entre le domicile et le travail;
- Diminuer de 20 % la part des déplacements effectués en auto solo à l'échelle nationale;
- Réduire de 40 % sous le niveau de 2013, la consommation de pétrole dans le secteur des transports;
- Réduire de 37,5 % sous le niveau de 1990, les émissions de GES dans le secteur des transports.



2.6 Municipalités

2.6.1 Investissements au PQI 2020-2030

Investissements au PQI 2020-2030 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2020-2030									PQI 2019-2029	
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Sous-total	2025-2026 à 2029-2030 (5 ans)	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	338,1	483,0	599,7	576,6	698,1	2 695,5	3 401,5	6 097,0	80,9	5 683,6	78,8
Prise en charge du DMA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remplacement	85,2	92,2	112,5	117,1	17,5	424,5	339,0	763,6	10,1	626,0	8,7
Sous-total	423,3	575,2	712,2	693,7	715,7	3 120,0	3 740,6	6 860,5	91,0	6 309,5	87,4
Bonification du parc	163,7	101,9	105,2	86,4	62,7	519,9	156,0	675,9	9,0	907,2	12,6
Total	587,0	677,1	817,4	780,1	778,3	3 639,9	3 896,6	7 536,5	100,0	7 216,7	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.6.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Contribution du Québec									
Nom	Note	Région	Avant 2020-2021	PQI 2020-2030			Total	Contribution des partenaires	Coût total
				2020-2021	2021-2030	Total			
1 Centre de glaces – Québec – Construction		03	9,1	13,6	0,2	13,8	22,9	45,1	68,0
2 Stations de traitement d'eau potable – Shawinigan – Construction		04	24,0	0,1	-	0,1	24,0	40,1	64,1
3 Station d'épuration des eaux usées Jean-R.-Marcotte, unité de désinfection – Montréal – Construction		06	24,5	1,5	37,8	39,3	63,8	86,3	150,0
4 Bassins de rétention des eaux usées – Montréal – Construction		06	38,8	6,4	4,1	10,5	49,3	98,7	148,0
5 Quartier des spectacles – Montréal – Réaménagement		06	38,3	1,7	-	1,7	40,0	80,0	120,0
6 Gare de triage d'Outremont – Montréal – Réaménagement		06	27,6	1,5	1,0	2,4	30,0	90,0	120,0
7 Oratoire Saint-Joseph – Montréal – Construction et réaménagement		06	13,0	6,9	10,9	17,8	30,8	48,4	79,2
8 Usine Atwater, prise d'eau potable – Montréal – Reconstruction		06	42,6	17,2	-	17,2	59,8	12,3	72,1

En réalisation (suite)

(contributions en millions de dollars)

Contribution du Québec									
Nom	Note	Région	Avant 2020- 2021	PQI 2020-2030			Total	Contribution des partenaires	Coût total
				2020- 2021	2021- 2030	Total			
9 Station de traitement des eaux usées, usine de production d'oxygène – Montréal – Construction		06	0,3	0,1	13,2	13,3	13,7	18,5	32,1
10 Station d'épuration des eaux usées – Gatineau – Construction et reconstruction		07	17,4	7,3	28,4	35,7	53,1	26,5	79,6
11 Aréna et glaces communautaires – Gatineau – Construction		07	24,2	2,1	0,3	2,3	26,5	26,5	53,0
12 Aéroport régional de Rouyn-Noranda – Agrandissement et réfection		08	8,8	3,4	0,2	3,6	12,4	24,8	37,2
13 Réseau d'eaux pluviales – Saint-Lambert (rue Riverside) – Construction		16	17,1	4,7	-	4,7	21,9	10,9	32,8
14 Réseau d'eau potable et d'eaux usées – Léry (secteur est) – Agrandissement et construction		16	0,5	9,9	9,9	19,8	20,3	10,1	30,4
Total			286,2	76,4	105,8	182,2	468,4	618,1	1 086,5

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

Nom	Note	Région
1 Écoquartier, îlot central de technopôle Angus – Montréal – Construction	4	06
2 Ouvrage de protection contre les inondations – Rivière-des-Mille-Îles – Construction	4	07
3 Digue – Sainte-Marthe-sur-le-Lac – Réfection et construction	4	15
4 Ouvrage de protection contre les inondations – Lac des Deux Montagnes – Construction	4	15
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030		60,5 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030 pour les autres projets et les enveloppes		7 293,8 M\$
Total pour le secteur		7 536,5 M\$

- 1 Infrastructure mise en service partiellement.
- 2 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « en planification » à « en réalisation ».
- 3 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « à l'étude » à « en planification ».
- 4 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « en planification ».
- 5 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « à l'étude ».

❑ Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2020-2030

La mise en service des projets d'infrastructure suivants du secteur « Municipalités » a été finalisée depuis le PQI 2019-2029. Par conséquent, ces projets ont été retirés de la liste de ceux en réalisation :

1. Colisée de Trois-Rivières – Construction (région 04);
2. Parc Jean-Drapeau – Montréal – Construction et réaménagement (région 06).

2.6.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement des Municipalités

Bon état (ABC)
80 %

PQI 2020-2030
7 536 M\$

□ Portrait du parc d'infrastructures

Le parc des infrastructures destinées aux services municipaux d'aqueduc et d'égouts est principalement composé de :

- 3 678 installations d'approvisionnement et de production d'eau potable;
- 4 948 installations de traitement des eaux usées;
- 96 902 kilomètres de conduites d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales;
- 37 981 kilomètres de chaussées au-dessus des conduites.

□ Investissements au PQI 2020-2030

Le gouvernement prévoit investir plus de 7,5 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années dans le secteur des municipalités dont 91 % de ces sommes, soit près de 6,9 milliards de dollars, seront consacrés au maintien du parc.

La majorité de ces investissements, soit 6,8 milliards de dollars, visent la réalisation de projets de construction, de réfection ou de mise aux normes d'installations de traitement d'eau potable ou des eaux usées et de renouvellement de conduites. Outre les infrastructures d'eau, ces sommes permettent la réalisation de projets d'infrastructures à vocations municipale et communautaire, récréative et culturelle, telles que la rénovation d'hôtels de ville et de casernes de pompiers ainsi que la mise en place d'infrastructures utilisées par les aînés.

De plus, pour répondre à de nouveaux besoins, des investissements de 675,9 millions de dollars sont également prévus afin de réaliser des projets de bonification tels que :

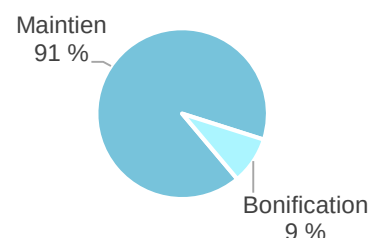
- La construction d'une station de désinfection des eaux usées à Montréal;
- La construction de bassins de rétention des eaux usées à Montréal;
- La construction du Centre de glaces de la Ville de Québec.

Investissements au PQI 2020-2030

par type

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Maintien du parc		
Maintien d'actifs	6 097,0	
Remplacement	763,6	
Sous-total	6 860,5	91 %
Bonification du parc	675,9	9 %
Total	7 536,5	100 %



Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

❑ Stratégie d'investissement pour le maintien et la bonification du parc d'infrastructures

Indice d'état



Selon le *Portrait des infrastructures en eau des municipalités du Québec*⁸ produit en 2019 par le Centre d'expertise et de recherche en infrastructures urbaines (CERIU), le parc d'infrastructures d'eau des municipalités est en bon état (IEG de A, B et C). Cette situation illustre l'impact positif que les programmes de subvention consacrés au parc ont eu sur le maintien de l'état des infrastructures d'eau du Québec. Malgré cette évaluation globale satisfaisante, 20 % des infrastructures qui sont en mauvais état (IEG de D) et en très mauvais état (IEG de E) devront faire l'objet d'investissements importants au cours des prochaines années afin de les rétablir en bon état (IEG de A, B et C). Une attention particulière devra également être accordée au nombre important d'infrastructures à risque de défaillance modérée (IEG de C) afin de veiller à en prolonger leur durée de vie utile.

Le MAMH gère les programmes suivants qui soutiennent les municipalités à l'égard du maintien, du rétablissement et de la bonification de leur parc d'infrastructures d'eau ainsi que d'autres infrastructures à vocations municipales.

Programmes du MAMH offrant un financement du gouvernement du Québec uniquement

- **PRIMEAU** : ce programme vise à soutenir les municipalités dans la réalisation de projets de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures d'eau potable et d'eaux usées ainsi que de projets de renouvellement de conduites d'aqueduc et d'égouts;
- **RÉCIM** : ce programme offre une aide aux municipalités dont la capacité financière est plus limitée afin qu'elles réalisent des travaux visant à résoudre des problématiques associées à l'état de leurs infrastructures. Les infrastructures visées par ce programme sont les bureaux administratifs (hôtels de ville, bureaux d'arrondissement), les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts ainsi que les centres communautaires;
- **PRIMADA** : ce programme d'infrastructures (MADA) permet de soutenir financièrement les municipalités ayant adopté une politique des aînés et le plan d'action MADA pour la réalisation de petits travaux de construction, de réfection ou d'agrandissement d'infrastructures utilisées par les aînés;
- **PIQM** : ce programme a pour objectif la réalisation de travaux à l'égard de plusieurs catégories d'infrastructures adaptées aux besoins des municipalités. Ce programme est fermé aux nouvelles demandes de subvention, mais les projets ayant déjà fait l'objet d'une confirmation d'aide financière y sont maintenus.

Ces programmes évoluent en fonction des besoins des municipalités et des investissements autorisés au PQI.

⁸ Site Web : <https://ceriu.qc.ca/bibliotheque/rapport-2019-du-portrait-infrastructures-eau-municipalites-du-quebec-piemq>

Programmes du MAMH offrant un financement des gouvernements du Québec et du Canada

Ces programmes découlent d'ententes spécifiques entre les gouvernements du Québec et du Canada :

- NFCCQ volet Fonds des petites collectivités : ce programme offre aux municipalités de moins de 100 000 habitants un soutien financier pour le maintien et la mise aux normes de leurs infrastructures d'eau de même que pour leurs infrastructures culturelles, touristiques, de loisirs et de sports ainsi que pour les aéroports locaux et régionaux. Ce programme est fermé aux nouvelles demandes de subvention, mais les projets ayant déjà fait l'objet d'une confirmation d'aide financière y sont maintenus;
- FCCQ volets Collectivités, Grandes villes et Grands projets : ce programme vise à doter les municipalités d'infrastructures d'eau pour améliorer le service d'eau potable aux citoyens ou réduire les effets néfastes des eaux usées sur l'environnement et la santé publique. Il vise également à doter les localités ou les régions d'infrastructures de services qui peuvent contribuer, entre autres, à leur essor culturel, économique, sportif ou touristique. Ce programme est fermé aux nouvelles demandes de subvention, mais les projets ayant déjà fait l'objet d'une confirmation d'aide financière y sont maintenus;
- FEPTU : ce programme vise la réalisation de projets d'infrastructures d'eau potable et de traitement des eaux usées dans un contexte de relance de l'économie. Ce programme est fermé aux nouvelles demandes de subvention, mais les projets ayant déjà fait l'objet d'une confirmation d'aide financière y sont maintenus.

Aussi, le MAMH a fait l'annonce en 2019 de deux nouveaux programmes, soit la TECQ 2019-2023 et le FIMEAU, qui permettront de rehausser progressivement le niveau d'investissements des prochaines années. Ces programmes prévoient des investissements supplémentaires de 4,9 milliards de dollars, soit 3,3 milliards de dollars provenant du Canada et 1,6 milliard de dollars provenant du Québec, pour la réalisation de projets prioritaires.

- TECQ : ce programme permet le transfert aux municipalités du Québec d'une partie des revenus de la taxe fédérale d'accise sur l'essence et de la contribution du gouvernement du Québec pour réaliser des travaux d'infrastructures d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures. La TECQ permet le remboursement de la totalité des dépenses admissibles des projets;
 - Le programme de la TECQ 2019-2023 prévoit des investissements d'environ 3,4 milliards de dollars (Canada et Québec) pour de nouveaux projets d'infrastructures municipales d'eau potable, d'eaux usées, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures qui seront priorisés d'ici 2023.
- FIMEAU : ce nouveau programme découle de la mise en œuvre du volet Infrastructure verte de l'EBI relative au programme d'infrastructure Investir dans le Canada. Il vise la réalisation de travaux de construction, de réfection, d'agrandissement ou d'ajout d'infrastructures municipales d'eau potable et d'eaux usées;
 - Le programme FIMEAU prévoit des investissements de 1,5 milliard de dollars (Canada et Québec) pour de nouveaux projets de construction, de réfection, d'agrandissement ou d'ajout d'infrastructures municipales d'eau potable et d'eaux usées qui seront priorisés d'ici 2025.



2.7 Administration gouvernementale

2.7.1 Investissements au PQI 2020-2030

Investissements au PQI 2020-2030 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

PQI 2020-2030										PQI 2019-2029	
Type d'investissements	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Sous-total	2025-2026 à 2029-2030 (5 ans)	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	153,9	168,0	130,2	109,9	86,2	648,1	461,0	1 109,1	28,3	1 416,9	36,5
Prise en charge du DMA	20,6	26,1	40,6	23,7	5,4	116,4	283,4	399,8	10,2	78,1	2,0
Remplacement	39,2	56,9	47,7	40,3	34,4	218,5	179,6	398,1	10,2	435,6	11,2
Sous-total	213,7	250,9	218,5	173,9	126,1	983,0	924,0	1 907,1	48,7	1 930,6	49,7
Bonification du parc	373,7	276,2	277,0	227,2	180,3	1 334,4	678,2	2 012,5	51,3	1 950,4	50,3
Total	587,4	527,1	495,5	401,1	306,4	2 317,4	1 602,2	3 919,6	100,0	3 881,0	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.7.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Contributions en millions de dollars									
Nom	Note	Région	Contribution du Québec				Total	Contribution des partenaires	Coût total
			Avant 2020-2021	PQI 2020-2030					
				2020-2021	2021-2030	Total			
1 Palais de justice de Rimouski – Réfection et réaménagement		01	67,2	1,0	-	1,0	68,2	-	68,2
2 Palais de justice de Roberval – Réfection et agrandissement	2	02	7,8	16,6	41,9	58,4	66,2	-	66,2
3 Édifice Marie-Guyart, stationnement – Québec – Réfection		03	48,7	10,2	-	10,2	59,0	-	59,0
4 Bâtiment d'hébergement temporaire – Puvirnituq – Agrandissement		10	8,2	14,0	0,8	14,8	23,0	-	23,0
Total			132,0	41,8	42,7	84,4	216,4	-	216,4

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

	Nom	Note	Région
1	Complexe Desjardins – Montréal – Réaménagement		06
2	Établissement de détention Maison Tanguay – Montréal – Agrandissement et réaménagement		06
3	Maison des organisations internationales – Montréal – Acquisition et construction		06
4	Centre régional de traitement des dépendances – Isuarsivik – Construction		10
5	Palais de justice de Saint-Hyacinthe – Réaménagement		16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030			241,8 M\$

À l'étude (projets de 50 millions de dollars et plus)

	Nom	Note	Région
1	Édifice Gérard-D.-Levesque – Québec – Maintien		03
2	Hôpital Royal Victoria – Montréal – Maintien		06
3	Édifice de la Délégation générale du Québec à Paris – Bonification		Hors Québec
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030 (coût des études)			22,3 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030 pour les autres projets et les enveloppes			3 571,1 M\$
Total pour le secteur			3 919,6 M\$
1	Infrastructure mise en service partiellement.		
2	Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « en planification » à « en réalisation ».		
3	Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « à l'étude » à « en planification ».		
4	Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « en planification ».		
5	Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « à l'étude ».		

2.7.3 Portrait du parc d'infrastructures et stratégies d'investissement de la Société québécoise des infrastructures

Bon état (ABC)
69 %

DMA
513 M\$

PQI 2020-2030
3 920 M\$

❑ Portrait du parc d'infrastructures

Le parc immobilier de la SQI se compose de 368 immeubles et ouvrages de génie civil en propriété totalisant une superficie locative de plus de 1,9 million de mètres carrés. Ainsi, à travers le Québec, on dénombre :

- 56 immeubles de bureaux destinés à l'administration gouvernementale;
- 43 palais de justice;
- 14 établissements de détention;
- 72 postes de la Sûreté du Québec;
- 164 autres édifices spécialisés, dont des centres de transport, des conservatoires de musique et d'art dramatique, des laboratoires, des entrepôts, des immeubles non locatifs ou excédentaires;
- 19 stationnements souterrains et tunnels.

Les autres infrastructures de ce secteur correspondent aux immeubles, au mobilier et aux équipements appartenant à plus d'une centaine d'organismes gouvernementaux, dont l'ARQ et la RAMQ.

❑ Investissements au PQI 2020-2030

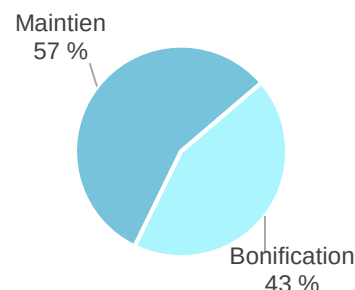
Les investissements prévus au PQI 2020-2030 pour la SQI assurent un équilibre entre les sommes destinées au maintien et celles visant à bonifier le parc d'infrastructures. Ce niveau d'investissements permettra à la SQI de poursuivre la mise en œuvre de la Vision immobilière du gouvernement et d'exercer son rôle stratégique dans le maintien et le développement des espaces immobiliers qu'il exploite.

Pour les autres organismes, les investissements prévus portent principalement sur l'acquisition ou le remplacement de divers types d'équipements.

Investissements au PQI 2020-2030 par type et par organisme

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

	SQI	%	Autres organismes	Total
Maintien du parc				
Maintien d'actifs	962,9		146,2	1 109,1
Prise en charge du DMA	399,8		—	399,8
Remplacement	94,1		304,1	398,1
Sous-total	1 456,7	57 %	450,3	1 907,1
Bonification du parc	1 120,9	43 %	891,6	2 012,5
Total	2 577,7	100 %	1 341,9	3 919,6



Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

❑ Stratégie d'investissement pour le maintien du parc d'infrastructures de la SQI

Indice d'état



Les pratiques de gestion des infrastructures et les choix d'investissements réalisés dans le passé par la SQI ont permis de maintenir la majorité des immeubles et des stationnements en bon état (IEG de A, B et C), soit à un niveau global de 69 %.

Afin d'assurer la pérennité de ce parc d'infrastructures, le PQI 2020-2030 prévoit pour la SQI des investissements de près de 1,5 milliard de dollars sur 10 ans pour le maintien des édifices gouvernementaux. La stratégie d'investissement de la SQI, qui est basée sur les meilleures pratiques en matière d'exploitation des immeubles et d'aménagement des lieux de travail, vise à maintenir le parc immobilier sous sa responsabilité en bon état.

Les investissements de la SQI visent à :

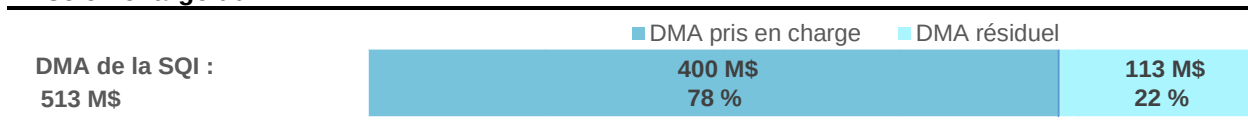
- Offrir aux organismes gouvernementaux à travers le Québec des immeubles et des locaux leur permettant d'améliorer leur productivité et de mieux offrir leurs services aux citoyens;
- Assurer le maintien de conditions d'occupations saines, confortables et sécuritaires, en conservant et en gérant de façon optimale les espaces immobiliers;
- Contribuer à la réalisation des orientations gouvernementales, notamment en matière de développement durable, de lutte aux changements climatiques, d'usage et de gestion des matériaux de construction et de promotion du patrimoine culturel.

À cet égard, la SQI s'est donné comme objectif :

- D'augmenter, d'ici le 31 mars 2023, de 10 % la proportion actuelle des immeubles en bon état (IEG de A, B et C), soit une cible de 79 %.

❑ Stratégie d'investissement pour la prise en charge du DMA de la SQI

Prise en charge du DMA



Le DMA actuellement évalué sur les infrastructures de la SQI s'élève à 512,8 millions de dollars. Ce DMA s'explique principalement par l'âge avancé de plusieurs bâtiments dont de nombreuses composantes ont atteint leur fin de vie utile.

Ainsi, en vue de la prise en charge du DMA, la SQI priorise les investissements visant les infrastructures en mauvais état (IEG de D) et très mauvais état (IEG de E) afin de réaliser les travaux qui permettront d'améliorer l'état et de résorber leur DMA.

Concrètement, des investissements de 399,8 millions de dollars sont prévus au PQI 2020-2030 visant plusieurs projets qui permettront une résorption de 78 % du DMA actuel de 512,8 millions de dollars, notamment :

- Des travaux requis sur les façades, les réfections extérieures, telles que les murs rideaux, et les composantes architecturales sur certains immeubles de bureaux et palais de justice;
- Diverses mises aux normes telles que le remplacement ou l'ajout de systèmes de protection des personnes et des biens, le remplacement de systèmes de réfrigération ou la réalisation de divers travaux pour se conformer au Code du bâtiment;
- Des travaux de mise aux normes et de rénovation requis sur certains établissements de détention;
- Le remplacement de composantes mécaniques et électriques désuètes;
- Le remplacement d'entrepôts pour abrasifs qui ont atteint la fin de leur vie utile dans plusieurs centres de service du MTQ;
- La vente d'immeubles excédentaires en mauvais état.

Même s'il est prévisible que certains immeubles plus âgés cumulent du DMA au cours des prochaines années, la SQI s'est donné comme objectif :

- D'ici mars 2025, de réduire de 25 % le DMA actuel de 512,8 millions de dollars, soit une réduction de 128,0 millions de dollars.

❑ Stratégie d'investissement pour la bonification du parc d'infrastructures de la SQI

Le développement du parc immobilier de la SQI repose sur l'évolution des besoins des organismes gouvernementaux. À cet effet, les montants prévus en bonification du parc de 1,1 milliard de dollars sur 10 ans permettront, notamment :

- D'acquérir de nouvelles propriétés afin de réduire la superficie de son parc immobilier en location;
- De construire de nouvelles installations ou de réaménager des immeubles existants pour améliorer les services en région, notamment par la construction de nouveaux postes de la Sûreté du Québec et le réaménagement de différents palais de justice;
- D'investir dans les bâtiments existants afin d'optimiser la consommation énergétique et de réduire l'utilisation de combustibles fossiles afin d'atteindre les cibles de réduction de GES établies;
- De contribuer à l'électrification des transports en installant des bornes électriques dans les stationnements des immeubles sous la responsabilité de la SQI.



2.8 Culture

2.8.1 Investissements au PQI 2020-2030

Investissements au PQI 2020-2030 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage											
Type d'investissements	PQI 2020-2030									PQI 2019-2029	
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Sous-total	2025-2026 à 2029-2030 (5 ans)	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	76,7	90,9	107,1	114,6	105,1	494,4	380,7	875,1	44,6	843,6	53,5
Prise en charge du DMA	9,0	9,6	9,9	7,2	5,5	41,2	4,4	45,6	2,3	86,0	5,5
Remplacement	35,4	39,6	33,9	29,3	26,8	165,0	134,0	299,0	15,2	316,2	20,1
Sous-total	121,0	140,1	151,0	151,1	137,4	700,6	519,1	1 219,6	62,1	1 245,8	79,1
Bonification du parc	41,8	90,6	140,0	124,4	106,9	503,7	240,2	743,9	37,9	329,8	20,9
Total	162,9	230,7	291,0	275,5	244,3	1 204,3	759,2	1 963,5	100,0	1 575,6	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.8.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Contribution en millions de dollars									
Nom	Note	Région	Contribution du Québec				Contribution des partenaires	Coût total	
			Avant 2020-2021	PQI 2020-2030					Total
				2020-2021	2021-2030	Total			
1 Grand Théâtre de Québec – Réfection		03	27,5	2,2	-	2,2	29,7	-	29,7
Total			27,5	2,2	-	2,2	29,7	-	29,7

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

Nom	Note	Région
1 Centre des collections et de conservation – Montréal – Construction		06
2 Musée d'art contemporain de Montréal – Réaménagement		06
3 Théâtre du Nouveau Monde – Montréal – Réfection et agrandissement		06
4 Complexe culturel – Longueuil – Construction		16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030		74,5 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030 pour les autres projets et les enveloppes		1 886,9 M\$
Total pour le secteur		1 963,5 M\$

- 1 Infrastructure mise en service partiellement.
- 2 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « en planification » à « en réalisation ».
- 3 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « à l'étude » à « en planification ».
- 4 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « en planification ».
- 5 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « à l'étude ».

❑ Projet retiré de la liste des projets publiés dans le PQI 2020-2030

La mise en service du projet d'infrastructure suivant du secteur « Culture » a été finalisée depuis le PQI 2019-2029. Par conséquent, ce projet a été retiré de la liste de ceux en réalisation :

- Théâtre Le Diamant – Québec – Construction (région 03).



2.9 Développement du sport

2.9.1 Investissements au PQI 2020-2030

Investissements au PQI 2020-2030 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2020-2030									PQI 2019-2029	
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Sous-total	2025-2026 à 2029-2030 (5 ans)	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	32,5	9,3	7,9	7,9	7,9	65,4	6,0	71,4	10,9	63,5	8,8
Prise en charge du DMA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remplacement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	32,5	9,3	7,9	7,9	7,9	65,4	6,0	71,4	10,9	63,5	8,8
Bonification du parc	67,1	89,2	88,8	77,7	35,8	358,6	223,2	581,9	89,1	654,5	91,2
Total	99,6	98,5	96,7	85,6	43,7	424,1	229,2	653,3	100,0	718,0	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.9.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Contribution des partenaires de Saguenay									
Nom	Note	Région	Avant 2020- 2021	Contribution du Québec			Total	Contribution des partenaires	Coût total
				PQI 2020-2030					
				2020- 2021	2021- 2030	Total			
1	Centre multisport – Saguenay – Construction	02	3,3	4,2	-	4,2	7,5	13,3	20,8
2	Centre sportif et communautaire – Mont-Royal – Construction	06	0,8	1,6	0,7	2,2	3,0	27,1	30,1
3	Aréna Raymond-Bourque – Montréal – Réfection	06	3,1	4,4	-	4,4	7,5	15,7	23,2
Total			7,2	10,1	0,7	10,8	18,0	56,1	74,1

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

	Nom	Note	Région
1	Complexe aquatique et récréatif – Pierrefonds-Roxboro – Construction		06
2	Complexe sportif multifonctionnel – Saint-Jérôme – Construction		15
3	Complexe multisport – Sainte-Catherine – Construction		16
4	Complexe sportif Girardin – Drummondville – Construction		17
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030			30,0 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030 pour les autres projets et les enveloppes			612,5 M\$
Total pour le secteur			653,3 M\$
1	Infrastructure mise en service partiellement.		
2	Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « en planification » à « en réalisation ».		
3	Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « à l'étude » à « en planification ».		
4	Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « en planification ».		
5	Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « à l'étude ».		



2.10 Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres

2.10.1 Investissements au PQI 2020-2030

Investissements au PQI 2020-2030 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage											
Type d'investissements	PQI 2020-2030								PQI 2019-2029		
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Sous-total	2025-2026 à 2029-2030 (5 ans)	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	316,1	319,1	239,2	272,8	169,4	1 316,6	678,0	1 994,6	49,2	1 270,3	43,3
Prise en charge du DMA	10,0	19,8	4,7	7,5	5,3	47,4	9,0	56,4	1,4	-	-
Remplacement	19,8	24,2	45,5	28,4	25,8	143,7	10,5	154,2	3,8	145,9	5,0
Sous-total	345,9	363,1	289,4	308,7	200,6	1 507,7	697,5	2 205,2	54,4	1 416,3	48,2
Bonification du parc											
	241,3	336,5	293,4	263,3	275,9	1 410,3	438,4	1 848,7	45,6	1 519,3	51,8
Total	587,2	699,6	582,8	572,0	476,5	2 918,0	1 135,9	4 053,9	100,0	2 935,6	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.10.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Contribution du Québec									
Nom	Note	Région	Avant 2020-2021	PQI 2020-2030			Total	Contribution des partenaires	Coût total
				2020-2021	2021-2030	Total			
1	NM Saaremaa I – Traverse Rivière-du-Loup–Saint-Siméon – Acquisition et réfection	01-03	42,2	6,6	-	6,6	48,8	-	48,8
2	Modernisation de l'avionique des CL-415	03	18,1	0,9	37,2	38,0	56,2	-	56,2
3	Aérogare de Salluit et garage – Construction	10	17,3	10,2	0,6	10,8	28,1	-	28,1
4	Aérogare de Kangiqsujuaq et garage – Construction	10	0,1	0,1	27,1	27,2	27,3	-	27,3
5	Réseau ferroviaire de la Gaspésie entre Caplan et Port- Daniel–Gascons – Réfection et reconstruction	2	11	10,1	28,9	57,9	86,9	96,9	2,0
6	Réseau ferroviaire de la Gaspésie entre Matapédia et Caplan – Réfection et reconstruction	2	11	16,1	18,6	19,8	38,4	54,5	-
7	Parcs routiers, aire de service – Lavaltrie – Réfection	14	1,6	13,5	2,0	15,5	17,1	5,0	22,1
Total			105,5	78,9	144,6	223,5	328,9	7,0	335,9

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification (projets de 50 millions de dollars et plus)

	Nom	Note	Région
1	Navire NM Joseph-Savard – Traverse L'Isle-aux-Coudres – Saint-Joseph-de-la-Rive – Réfection et réaménagement	4	03
2	Navire de relève – Centre et ouest du Québec – Acquisition	4	03-09-12-14-16
3	Réseau ferroviaire, voie de contournement – Lac-Mégantic – Construction		05
4	Réseau ferroviaire de la Gaspésie entre Port-Daniel–Gascons et Gaspé – Réfection et reconstruction	3	11
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030			348,5 M\$

À l'étude (projets de 50 millions de dollars et plus)

	Nom	Note	Région
1	Lien interrives entre Sorel-Tracy et Saint-Ignace-de-Loyola – Bonification		14-16
2	Pôle logistique – Vaudreuil-Soulanges – Bonification		16
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030 (coût des études)			1,5 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030 pour les autres projets et les enveloppes			3 480,4 M\$
Total pour le secteur			4 053,9 M\$

- 1 Infrastructure mise en service partiellement.
- 2 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « en planification » à « en réalisation ».
- 3 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « à l'étude » à « en planification ».
- 4 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « en planification ».
- 5 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « à l'étude ».



2.11 Tourisme et activités récréatives

2.11.1 Investissements au PQI 2020-2030

Investissements au PQI 2020-2030 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2020-2030									PQI 2019-2029	
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Sous-total	2025-2026 à 2029-2030 (5 ans)	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	62,3	69,3	41,2	25,3	17,8	215,9	117,2	333,1	29,0	290,2	26,0
Prise en charge du DMA	41,6	26,3	13,9	10,4	9,2	101,3	31,7	133,1	11,6	157,8	14,2
Remplacement	9,9	12,2	16,7	120,8	51,0	210,6	-	210,6	18,3	222,3	20,0
Sous-total	113,7	107,8	71,7	156,5	78,1	527,8	149,0	676,8	58,9	670,3	60,2
Bonification du parc	166,8	176,2	83,8	25,7	8,0	460,6	11,2	471,7	41,1	444,0	39,8
Total	280,5	284,1	155,5	182,2	86,1	988,4	160,1	1 148,5	100,0	1 114,3	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.11.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

	Nom	Note	Région	Contribution du Québec						Coût total
				Avant 2020-2021	PQI 2020-2030			Total	Contribution des partenaires	
					2020-2021	2021-2030	Total			
1	Zoo de Saint-Félicien, Centre de conservation de la biodiversité boréale – Construction et acquisition		02	17,7	6,7	1,6	8,3	26,0	6,5	32,5
2	Promenade Samuel-De Champlain (phase III) – Québec – Construction		03	18,4	62,3	78,7	141,1	159,5	11,6	171,1
3	Installations d'accueil des croisiéristes internationaux – Québec – Construction et acquisition		03	9,9	4,3	0,7	5,1	15,0	15,0	30,0
4	Nouvelles-Casernes – Québec – Réfection		03	11,1	3,7	5,2	8,9	20,0	-	20,0
5	Station touristique Owl's Head – Construction et acquisition		05	2,1	3,8	14,5	18,3	20,4	141,5	161,9
6	Gare maritime et jetée Alexandra – Montréal – Agrandissement et réfection		06	17,0	3,0	-	3,0	20,0	58,0	78,0
7	Parc national d'Opémican – Laniel – Construction		08	22,3	4,8	8,9	13,7	36,0	-	36,0
8	Bromont, montagne d'expériences – Construction et acquisition		16	2,4	2,5	4,7	7,2	9,6	66,1	75,7
9	Zoo de Granby – Construction et acquisition		16	6,4	2,0	9,6	11,6	18,0	18,0	36,0
10	Parc Safari – Saint-Bernard-de-Lacolle – Construction et acquisition		16	5,3	4,9	1,8	6,7	12,0	12,0	24,0
Total				112,6	98,0	125,9	223,9	336,5	328,7	665,2

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

Nom	Note	Région
1 Stade olympique, toiture – Montréal – Reconstruction		06
2 Stade olympique, tour du funiculaire – Montréal – Réfection		06
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030		226,0 M\$

À l'étude (projets de 50 millions de dollars et plus)

Nom	Note	Région
1 Aquarium du Québec, pavillon des prédateurs – Québec – Bonification		03
2 Palais des congrès de Montréal – Bonification		06
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030 (coût des études)		0,2 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030 pour les autres projets et les enveloppes		698,4 M\$
Total pour le secteur		1 148,5 M\$
1 Infrastructure mise en service partiellement.		
2 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « en planification » à « en réalisation ».		
3 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « à l'étude » à « en planification ».		
4 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « en planification ».		
5 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « à l'étude ».		



2.12 Logements sociaux et communautaires

2.12.1 Investissements au PQI 2020-2030

Investissements au PQI 2020-2030 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage											
Type d'investissements	PQI 2020-2030									PQI 2019-2029	
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Sous-total	2025-2026 à 2029-2030 (5 ans)	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	116,4	84,6	87,1	94,8	102,0	484,9	713,4	1 198,3	47,7	1 033,8	42,3
Prise en charge du DMA	19,6	57,5	61,1	15,9	17,1	171,3	9,2	180,5	7,2	210,8	8,6
Remplacement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15,1	0,6
Sous-total	135,9	142,2	148,2	110,8	119,1	656,3	722,6	1 378,8	54,9	1 259,7	51,6
Bonification du parc											
	306,3	287,4	174,8	103,3	79,7	951,5	179,7	1 131,2	45,1	1 182,7	48,4
Total	442,2	429,5	323,1	214,1	198,9	1 607,7	902,3	2 510,0	100,0	2 442,4	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.13 Développement du territoire nordique

2.13.1 Investissements au PQI 2020-2030

Investissements au PQI 2020-2030 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage											
Type d'investissements	PQI 2020-2030									PQI 2019-2029	
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Sous-total	2025-2026 à 2029-2030 (5 ans)	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	84,4	87,4	39,4	38,3	35,8	285,3	20,7	306,0	33,7	272,4	26,7
Prise en charge du DMA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remplacement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	84,4	87,4	39,4	38,3	35,8	285,3	20,7	306,0	33,7	272,4	26,7
Bonification du parc											
	32,5	63,9	73,1	102,8	91,8	364,1	238,0	602,1	66,3	745,9	73,3
Total	116,9	151,2	112,4	141,2	127,6	649,4	258,7	908,0	100,0	1 018,3	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.13.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Contributions en millions de dollars									
Nom	Note	Région	Contribution du Québec				Contribution des partenaires	Coût total	
			Avant 2020-2021	PQI 2020-2030					
				2020-2021	2021-2030	Total			
1 Installations de la Société ferroviaire et portuaire de Pointe-Noire – Réaménagement et construction	2	09	27,0	29,0	24,0	53,0	80,0	100,0	180,0
2 Route de la Baie-James – Nord-du-Québec – Réfection		10	86,6	45,9	21,0	66,8	153,5	111,2	264,7
Total			113,6	74,9	45,0	119,8	233,5	211,2	444,7

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

En planification

Nom	Note	Région
1 Complexe scientifique de l'Institut nordique du Québec – Québec – Construction		03-06-10
2 Route entre Schefferville et Kawawachikamach – Réfection		09
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030		68,3 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030 pour les autres projets et les enveloppes		719,9 M\$
Total pour le secteur		908,0 M\$

- 1 Infrastructure mise en service partiellement.
- 2 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « en planification » à « en réalisation ».
- 3 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « à l'étude » à « en planification ».
- 4 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « en planification ».
- 5 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « à l'étude ».



2.14 Recherche

2.14.1 Investissements au PQI 2020-2030

Investissements au PQI 2020-2030 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage											
Type d'investissements	PQI 2020-2030								PQI 2019-2029		
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Sous-total	2025-2026 à 2029-2030 (5 ans)	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prise en charge du DMA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remplacement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	27,4	2,8
Sous-total	-	-	-	-	-	-	-	-	-	27,4	2,8
Bonification du parc	175,9	184,2	108,8	71,3	85,0	625,1	381,4	1 006,5	100,0	958,4	97,2
Total	175,9	184,2	108,8	71,3	85,0	625,1	381,4	1 006,5	100,0	985,8	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.14.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement

En réalisation

(contribution en millions de dollars)

Contribution du Québec									
Nom	Note	Région	Avant 2020- 2021	PQI 2020-2030			Total	Contribution des partenaires	Coût total
				2020- 2021	2021- 2030	Total			
1	Université de Sherbrooke, pavillon de médecine personnalisée et de recherche translationnelle – Construction	05	0,9	1,8	32,8	34,6	35,5	3,9	39,4
2	Université de Sherbrooke, équipements de recherche sur la prospérité numérique – Acquisition	05	3,2	11,1	6,2	17,3	20,5	8,0	28,5
3	Université McGill, espaces et équipements de recherche – Montréal – Réaménagement et acquisition	06	4,0	16,0	-	16,0	20,0	21,5	41,5
4	École de technologie supérieure, pavillon principal – Montréal – Réaménagement	06	0,2	10,7	10,9	21,6	21,8	14,6	36,4
Total			8,3	39,6	49,9	89,4	97,8	48,1	145,9
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030 pour les autres projets et les enveloppes									917,1 M\$
Total pour le secteur									1 006,5 M\$

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

- 1 Infrastructure mise en service partiellement.
- 2 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « en planification » à « en réalisation ».
- 3 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « à l'étude » à « en planification ».
- 4 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « en planification ».
- 5 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « à l'étude ».

❑ Projet retiré de la liste des projets publiés dans le PQI 2020-2030

La mise en service du projet d'infrastructure suivant du secteur « Recherche » a été finalisée depuis le PQI 2019-2029. Par conséquent, ce projet a été retiré de la liste de ceux en réalisation :

- École de technologie supérieure, pavillon D – Montréal – Construction (région 06).



2.15 Environnement

2.15.1 Investissements au PQI 2020-2030

Investissements au PQI 2020-2030 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage											
Type d'investissements	PQI 2020-2030									PQI 2019-2029	
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Sous-total	2025-2026 à 2029-2030 (5 ans)	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	4,7	18,6	31,5	58,9	61,9	175,6	366,1	541,7	58,2	154,4	24,6
Prise en charge du DMA	8,5	6,9	9,1	14,7	5,3	44,5	-	44,5	4,8	77,4	12,3
Remplacement	5,8	8,2	22,1	12,1	9,6	57,7	54,2	111,9	12,0	119,5	19,0
Sous-total	19,0	33,6	62,7	85,7	76,8	277,8	420,3	698,1	75,0	351,4	56,0
Bonification du parc											
	38,7	48,9	24,7	21,8	21,3	155,4	77,1	232,5	25,0	276,3	44,0
Total	57,7	82,5	87,4	107,5	98,1	433,2	497,4	930,6	100,0	627,7	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.15.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement

En planification

	Nom	Note	Région
1	Barrage Mathieu-D'Amours – Matane – Reconstruction	4	01
2	Incinérateur de Québec, valorisation des vapeurs – Construction	4	03
3	Usine de biométhanisation – Québec – Construction		03
4	Usine de biométhanisation – Montréal – Construction		06
5	Usine de biométhanisation – Laval – Construction		13
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030			145,0 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030 pour les autres projets et les enveloppes			785,6 M\$
Total pour le secteur			930,6 M\$

- 1 Infrastructure mise en service partiellement.
- 2 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « en planification » à « en réalisation ».
- 3 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « à l'étude » à « en planification ».
- 4 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « en planification ».
- 5 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « à l'étude ».

❑ Projets retirés de la liste des projets publiés dans le PQI 2020-2030

La mise en service du projet d'infrastructure suivant du secteur « Environnement » a été finalisée depuis le PQI 2019-2029 :

- Usine de biométhanisation – Varennes – Construction (région 16).

De plus, le projet suivant n'a plus lieu d'être, car la ville de Longueuil sera desservie par l'usine de la ville de Varennes :

- Usine de biométhanisation – Longueuil – Construction (région 16).

Par conséquent, ces projets ont été retirés de la liste de ceux en réalisation.



2.16 Agriculture, forêts, faune et autres

2.16.1 Investissements au PQI 2020-2030

Investissements au PQI 2020-2030 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2020-2030									PQI 2019-2029	
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Sous-total	2025-2026 à 2029-2030 (5 ans)	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	37,3	30,7	26,3	17,9	16,8	129,0	79,5	208,6	24,7	193,6	27,7
Prise en charge du DMA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remplacement	2,0	-	-	-	-	2,0	-	2,0	0,2	4,5	0,6
Sous-total	39,3	30,7	26,3	17,9	16,8	131,0	79,5	210,6	24,9	198,1	28,3
Bonification du parc	151,9	72,8	64,5	62,6	47,9	399,8	235,1	634,9	75,1	502,0	71,7
Total	191,2	103,5	90,9	80,5	64,7	530,8	314,6	845,4	100,0	700,1	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

2.16.2 Projets autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Contribution du Québec									
Nom	Note	Région	Avant 2020-2021	PQI 2020-2030			Total	Contribution des partenaires	Coût total
				2020-2021	2021-2030	Total			
1 Réseau de télécommunication – Nunavik – Construction		10	28,3	34,3	-	34,3	62,6	63,1	125,7
2 Infrastructures numériques – MRC d'Antoine-Labelle – Construction		15	2,7	10,7	-	10,7	13,4	36,8	50,2
Total			30,9	45,0	-	45,0	76,0	99,9	175,9
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030 pour les autres projets et les enveloppes									800,4 M\$
Total pour le secteur									845,4 M\$

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Infrastructure mise en service partiellement.

2 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « en planification » à « en réalisation ».

3 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « à l'étude » à « en planification ».

4 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « en planification ».

5 Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « à l'étude ».



2.17 Services de garde éducatifs à l'enfance

2.17.1 Investissements au PQI 2020-2030

Investissements au PQI 2020-2030 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage											
Type d'investissements	PQI 2020-2030									PQI 2019-2029	
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Sous-total	2025-2026 à 2029-2030 (5 ans)	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	8,7	9,7	10,1	9,0	9,0	46,6	44,9	91,5	24,4	88,8	22,1
Prise en charge du DMA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remplacement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sous-total	8,7	9,7	10,1	9,0	9,0	46,6	44,9	91,5	24,4	88,8	22,1
Bonification du parc											
	54,5	70,0	40,2	30,1	21,0	215,8	67,5	283,3	75,6	313,0	77,9
Total	63,2	79,8	50,3	39,1	30,0	262,4	112,4	374,8	100,0	401,8	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.



2.18 Ressources informationnelles

2.18.1 Investissements au PQI 2020-2030

Investissements au PQI 2020-2030 pour le secteur par type et par année

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Type d'investissements	PQI 2020-2030									PQI 2019-2029	
	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	2024-2025	Sous-total	2025-2026 à 2029-2030 (5 ans)	Total	%	Total	%
Maintien du parc											
Maintien d'actifs	240,9	222,4	167,9	186,7	186,8	1 004,7	930,0	1 934,7	26,2	2 243,3	34,1
Prise en charge du DMA	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remplacement	114,5	98,3	94,5	90,3	51,6	449,1	184,7	633,8	8,6	1 482,8	22,5
Sous-total	355,4	320,7	262,4	277,1	238,4	1 453,8	1 114,7	2 568,5	34,7	3 726,1	56,6
Bonification du parc	548,6	580,0	516,7	675,8	508,4	2 829,5	1 996,2	4 825,8	65,3	2 852,0	43,4
Total	904,0	900,7	779,1	952,9	746,8	4 283,4	3 110,9	7 394,3	100,0	6 578,1¹	100,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

- 1 Avant le transfert au secteur « Ressources informationnelles » du montant de 779,0 millions de dollars du secteur « Santé et services sociaux » et du montant de 50,0 millions de dollars du secteur « Enseignement supérieur », ce montant s'établissait à 5 749,1 millions de dollars comme présenté au PQI 2019-2029.

2.18.2 Projets⁹ autorisés et annoncés de 20 millions de dollars et plus, par degré d'avancement

En réalisation

(contributions en millions de dollars)

Contribution en millions de dollars									
Nom	Note	Région	Avant 2020-2021	Contribution du Québec			Total	Contribution des partenaires	Coût total
				PQI 2020-2030					
				2020-2021	2021-2030	Total			
1 Consolidation des centres de traitement informatique (CCTI) – CSPQ		-	-	17,2	66,2	83,3	83,3	-	83,3
2 Facturation obligatoire Solution Évolutive - Transport rémunéré de personnes – ARQ		-	-	7,0	16,3	23,3	23,3	-	23,3
3 Gestion partagée de la prestation de services – MTESS		-	-	7,0	34,1	41,0	41,0	-	41,0
4 Système d'information de laboratoire unique - SIL CoreLab – FRISSSS	2	-	-	14,1	44,6	58,7	58,7	-	58,7
Total			-	45,2	161,2	206,3	206,3	-	206,3

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

⁹ Bien que les investissements du secteur des « Ressources informationnelles » soient assujettis à la LIP, la gestion de ses projets est assujettie à la Loi sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement.

En planification

	Nom	Note	Région
1	Accès UniQc		-
2	Facturation obligatoire dans le secteur de la restauration et des bars (FO-RB) – ARQ		-
3	Modernisation des systèmes d'information correctionnels (DACOR 2.0) – MSP		-
4	Projet Véo – Université de Sherbrooke		-
5	Solution d'affaires en gestion intégrée des ressources (SAGIR) – Phase SGR7 (Système de paie)		-
6	Système d'information – Gestion financière et approvisionnement (SI-GFA) – FRISSSS		-
7	Système d'information – Ressources humaines (SUI-RH) – Ressources humaines – FRISSSS		-
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030			309,0 M\$
Contribution du gouvernement du Québec prévue au PQI 2020-2030 pour les autres projets et les enveloppes			6 879,0 M\$
Total pour le secteur			7 394,3 M\$
1	Infrastructure mise en service partiellement.		
2	Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « en planification » à « en réalisation ».		
3	Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont changé de degré d'avancement dans la liste des projets publiés, ayant passé de « à l'étude » à « en planification ».		
4	Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « en planification ».		
5	Depuis la publication du PQI 2019-2029, ces projets ont été ajoutés « à l'étude ».		

Pour plus de renseignements concernant les projets en ressources informationnelles, le tableau de bord sur l'état de santé des projets en ressources informationnelles du gouvernement est accessible sur le Web¹⁰.

¹⁰ Site Web : <https://www.tableaubordprojetsri.gouv.qc.ca/tableau-de-bord/>

3. La mise à jour des investissements prévus en 2019-2020

Investissements probables en 2019-2020

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Mission et secteur		Maintenance du parc				Sous-total	Redressement ¹	Total	Taux de réalisation probable ²	
		Maintien d'actifs	Prise en charge du DMA	Remplacement	Sous-total					
Santé et services sociaux										
Santé et services sociaux	Prévu ³	172,7	73,7	266,2	512,5	789,9	1 302,5	-	1 302,5	122,4%
	Probable	275,1	107,1	426,8	809,0	773,5	1 582,5	12,0	1 594,5	
Éducation et culture										
Éducation	Prévu	394,9	167,2	35,2	597,3	719,3	1 316,6	-	1 316,6	105,2%
	Probable	490,1	139,4	34,5	663,9	720,9	1 384,8	-	1 384,8	
Enseignement supérieur	Prévu ⁴	448,3	169,2	159,2	776,7	217,1	993,7	-	993,7	109,3%
	Probable	478,9	180,6	160,4	819,9	212,9	1 032,8	53,7	1 086,5	
Culture	Prévu	67,6	16,0	35,3	118,9	48,6	167,5	-	167,5	110,8%
	Probable	91,1	18,7	34,7	144,5	37,2	181,7	3,9	185,6	
Développement du sport	Prévu	34,4	-	-	34,4	67,6	102,0	-	102,0	95,2%
	Probable	29,6	-	-	29,6	67,4	97,1	-	97,1	
Économie et environnement										
Réseau routier	Prévu	402,5	1 009,8	397,6	1 809,9	556,1	2 366,0	-	2 366,0	107,9%
	Probable	705,2	921,1	486,6	2 113,0	439,3	2 552,3	-	2 552,3	
Transport collectif	Prévu	97,5	-	208,5	306,0	736,1	1 042,1	-	1 042,1	90,5%
	Probable	149,7	-	251,5	401,2	541,8	943,0	-	943,0	
Transport maritime, aérien, ferroviaire et autres	Prévu	210,3	-	26,3	236,5	272,6	509,2	-	509,2	119,7%
	Probable	339,4	-	5,9	345,2	264,0	609,3	-	609,3	
Municipalités	Prévu	265,6	-	103,0	368,6	224,0	592,6	-	592,6	99,9%
	Probable	156,8	-	163,0	319,8	272,3	592,1	-	592,1	
Tourisme et activités récréatives	Prévu	46,9	35,7	12,4	95,1	219,6	314,7	-	314,7	78,9%
	Probable	88,3	34,8	8,9	132,0	116,4	248,3	-	248,3	
Logements sociaux et communautaires	Prévu	118,4	25,0	15,1	158,5	204,5	363,1	-	363,1	111,9%
	Probable	122,7	20,6	19,1	162,4	243,7	406,1	-	406,1	
Développement du territoire nordique	Prévu	70,0	-	-	70,0	70,0	140,0	-	140,0	53,9%
	Probable	54,3	-	-	54,3	21,1	75,4	-	75,4	
Recherche	Prévu	-	-	16,5	16,5	132,7	149,2	-	149,2	81,3%
	Probable	-	-	-	-	121,3	121,3	-	121,3	
Environnement	Prévu	2,7	7,8	9,4	19,9	43,8	63,7	-	63,7	53,9%
	Probable	1,0	7,6	2,6	11,2	23,1	34,3	-	34,3	
Agriculture, forêts, faune et autres	Prévu	29,2	-	2,5	31,7	95,6	127,3	-	127,3	157,8%
	Probable	21,9	-	2,5	24,4	176,6	201,0	-	201,0	
Soutien aux personnes et aux familles										
Services de garde éducatifs à l'enfance	Prévu	8,1	-	-	8,1	27,9	36,0	-	36,0	83,1%
	Probable	8,6	-	-	8,6	21,3	29,9	-	29,9	
Gouverne et justice										
Administration gouvernementale	Prévu	161,4	7,1	43,4	211,9	376,9	588,8	-	588,8	78,3%
	Probable	130,5	3,3	29,0	162,8	298,4	461,2	-	461,2	
Ressources informationnelles	Prévu ⁵	263,3	-	200,3	463,6	377,9	841,5	-	841,5	92,6%
	Probable	155,7	-	57,5	213,3	566,3	779,6	-	779,6	
Enveloppe centrale	Prévu	5,0	-	-	5,0	5,0	10,0	-	10,0	-
	Probable	-	-	-	-	-	-	-	-	
Total	Prévu	2 798,9	1 511,5	1 530,8	5 841,2	5 185,2	11 026,4	-	11 026,4	103,4%
	Probable	3 298,9	1 433,2	1 682,9	6 415,0	4 917,8	11 332,8	69,5	11 402,3	

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Les investissements présentés pour l'année 2019-2020 ont été uniformisés sur les mêmes bases.

2 Un taux de réalisation probable supérieur à 100 % peut s'expliquer par le devancement de travaux déjà prévus ou par un rythme de réalisation plus rapide que celui anticipé.

3 En tenant compte du montant de 49,6 millions de dollars du secteur « Santé et services sociaux » transféré au secteur « Ressources informationnelles », ce montant s'établissait à 1 352,0 millions de dollars comme présenté au PQI 2019-2029.

4 En tenant compte du montant de 5,0 millions de dollars du secteur « Enseignement supérieur » transféré au secteur « Ressources informationnelles », ce montant s'établissait à 998,7 millions de dollars comme présenté au PQI 2019-2029.

5 Avant les transferts de 49,6 millions de dollars et de 5,0 millions de dollars, ce montant s'établissait à 786,9 millions de dollars comme présenté au PQI 2019-2029.

4. Le rapport sur les investissements réalisés en 2018-2019

Investissements réalisés en 2018-2019

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Mission et secteur		Maintenance du parc				Bonification du parc	Sous-total	Redressement ¹	Total	Taux de réalisation ²	
		Maintien d'actifs	Prise en charge du DMA	Remplacement	Sous-total	Ajout et amélioration					
Santé et services sociaux											
Santé et services sociaux	Probable ³	106,1	27,6	217,8	351,5	693,0	1 044,5	370,5	1 415,0	101,2%	
	Réel	142,3	38,1	192,7	373,1	587,1	960,2	471,2	1 431,4		
Éducation et culture											
Éducation	Probable	344,8	219,5	8,1	572,5	406,1	978,6	41,6	1 020,2	127,0%	
	Réel	585,1	229,7	23,1	837,9	416,0	1 253,9	41,6	1 295,5		
Enseignement supérieur	Probable ⁴	410,0	145,3	161,2	716,5	167,3	883,8	68,1	951,9	69,5%	
	Réel	252,5	117,5	154,6	524,6	74,3	598,9	62,8	661,8		
Culture	Probable	70,8	16,3	32,8	120,0	58,1	178,1	11,0	189,1	98,3%	
	Réel	71,0	20,7	33,3	125,0	52,0	177,0	8,8	185,8		
Développement du sport	Probable	24,0	-	-	24,0	26,0	50,0	-	50,0	83,8%	
	Réel	22,5	-	-	22,5	19,4	41,9	-	41,9		
Économie et environnement											
Réseau routier	Probable	462,3	1 095,3	430,3	1 987,9	404,6	2 392,5	-	2 392,5	92,7%	
	Réel	512,9	818,2	442,3	1 773,4	443,2	2 216,7	-	2 216,7		
Transport collectif	Probable	147,9	-	400,6	548,5	376,1	924,6	-	924,6	76,2%	
	Réel	139,5	-	365,6	505,1	199,2	704,3	-	704,3		
Transport maritime, aérien, ferroviaire et autres	Probable	153,7	-	244,7	398,4	133,3	531,7	-	531,7	80,2%	
	Réel	67,2	-	235,4	302,6	123,6	426,2	-	426,2		
Municipalités	Probable	191,6	-	185,0	376,7	328,8	705,4	-	705,4	91,1%	
	Réel	199,4	-	170,4	369,9	272,6	642,5	-	642,5		
Tourisme et activités récréatives	Probable	71,3	21,5	2,7	95,5	98,7	194,2	-	194,2	73,7%	
	Réel	47,7	19,7	2,8	70,2	73,1	143,2	-	143,2		
Logements sociaux et communautaires	Probable	116,3	24,6	7,0	147,9	177,5	325,5	-	325,5	68,7%	
	Réel	123,4	22,4	7,0	152,9	70,7	223,5	-	223,5		
Développement du territoire nordique	Probable	27,7	-	-	27,7	27,1	54,8	-	54,8	65,8%	
	Réel	22,7	-	-	22,7	13,4	36,0	-	36,0		
Recherche	Probable	-	-	2,2	2,2	157,3	159,5	1,0	160,6	94,2%	
	Réel	-	-	-	-	150,1	150,1	1,0	151,2		
Environnement	Probable	0,4	24,5	4,4	29,2	24,6	53,8	-	53,8	84,2%	
	Réel	1,6	22,6	2,9	27,1	18,2	45,4	-	45,4		
Agriculture, forêts, faune et autres	Probable	12,2	-	2,5	14,7	99,0	113,7	-	113,7	82,4%	
	Réel	10,1	-	2,5	12,6	81,0	93,6	-	93,6		
Soutien aux personnes et aux familles											
Services de garde éducatifs à l'enfance	Probable	9,9	-	-	9,9	20,3	30,3	-	30,3	55,1%	
	Réel	6,5	-	-	6,5	10,2	16,7	-	16,7		
Gouverne et justice											
Administration gouvernementale	Probable	82,6	2,2	25,9	110,8	285,3	396,0	-	396,0	73,6%	
	Réel	61,8	1,6	19,2	82,6	208,7	291,3	-	291,3		
Ressources informationnelles	Probable ⁵	218,5	-	252,7	471,2	387,8	859,0	5,0	864,0	61,5%	
	Réel	115,4	-	21,7	137,1	394,2	531,3	-	531,3		
Enveloppe centrale	Probable	-	-	-	-	-	-	-	-	-	
	Réel	-	-	-	-	-	-	-	-		
Total	Probable	2 450,1	1 576,9	1 978,0	6 005,0	3 871,0	9 876,0	497,3	10 373,4	88,1%	
	Réel	2 381,7	1 290,4	1 673,6	5 345,6	3 207,1	8 552,8	585,4	9 138,2		

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

- Les investissements présentés pour l'année 2018-2019 ont été uniformisés sur les mêmes bases. Au PQI 2019-2029, une somme probable de 10,4 milliards de dollars était prévue pour l'année 2018-2019, et ce, après redressement pour uniformisation sur les mêmes bases. Avant redressement, une somme de 9,9 milliards de dollars était prévue.
- Un taux de réalisation supérieur à 100 % peut s'expliquer par le devancement de travaux déjà prévus ou par un rythme de réalisation plus élevé que celui anticipé.
- En tenant compte du montant de 24,4 millions de dollars du secteur « Santé et services sociaux » transféré au secteur « Ressources informationnelles », ce montant s'établissait à 1 439,5 millions de dollars comme présenté au PQI 2019-2029.
- En tenant compte du montant de 5,3 millions de dollars du secteur « Enseignement supérieur » transféré au secteur « Ressources informationnelles », ce montant s'établissait à 957,2 millions de dollars comme présenté au PQI 2019-2029.
- Avant les transferts 24,4 millions de dollars et de 5,3 millions de dollars, ce montant s'établissait à 834,3 millions de dollars comme présenté au PQI 2019-2029.

Annexe 1 – Investissements réalisés en 2018-2019 par rapport à ceux prévus pour cette année au PQI 2018-2028

Investissements réalisés en 2018-2019

par rapport à ceux prévus pour cette année au PQI 2018-2028

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Mission et secteur		Maintenance du parc				Bonification du parc		Sous-total	Redressement ¹	Total	Taux de réalisation ²
		Maintenance d'actifs	Prise en charge du DMA	Remplacement	Sous-total	Ajout et amélioration					
Santé et services sociaux											
Santé et services sociaux	Prévu ³	96,7	87,0	299,9	483,6	763,5	1 247,2	-	1 247,2	114,8%	
	Réel	142,3	38,1	192,7	373,1	587,1	960,2	471,2	1 431,4		
Éducation et culture											
Éducation	Prévu ⁴	396,8	210,3	11,1	618,2	322,9	941,1	-	941,1	137,7%	
	Réel	585,1	229,7	23,1	837,9	416,0	1 253,9	41,6	1 295,5		
Enseignement supérieur	Prévu ⁵	329,3	126,7	165,5	621,4	75,1	696,5	-	696,5	95,0%	
	Réel	252,5	117,5	154,6	524,6	74,3	598,9	62,8	661,8		
Culture	Prévu ⁶	70,0	23,1	31,9	125,0	60,0	184,9	-	184,9	100,5%	
	Réel	71,0	20,7	33,3	125,0	52,0	177,0	8,8	185,8		
Développement du sport	Prévu	40,2	-	-	40,2	32,2	72,3	-	72,3	57,9%	
	Réel	22,5	-	-	22,5	19,4	41,9	-	41,9		
Économie et environnement											
Réseau routier	Prévu	328,2	1 098,8	371,0	1 797,9	387,9	2 185,8	-	2 185,8	101,4%	
	Réel	512,9	818,2	442,3	1 773,4	443,2	2 216,7	-	2 216,7		
Transport collectif	Prévu	213,7	-	319,2	532,9	563,6	1 096,4	-	1 096,4	64,2%	
	Réel	139,5	-	365,6	505,1	199,2	704,3	-	704,3		
Transport maritime, aérien, ferroviaire et autres	Prévu	185,5	-	35,1	220,5	282,3	502,8	-	502,8	84,8%	
	Réel	67,2	-	235,4	302,6	123,6	426,2	-	426,2		
Municipalités	Prévu	210,7	48,2	139,3	398,1	386,1	784,3	-	784,3	81,9%	
	Réel	199,4	-	170,4	369,9	272,6	642,5	-	642,5		
Tourisme et activités récréatives	Prévu	68,7	31,7	1,2	101,6	131,0	232,7	-	232,7	61,6%	
	Réel	47,7	19,7	2,8	70,2	73,1	143,2	-	143,2		
Logements sociaux et communautaires	Prévu	111,4	29,8	0,4	141,7	132,6	274,3	-	274,3	81,5%	
	Réel	123,4	22,4	7,0	152,9	70,7	223,5	-	223,5		
Développement du territoire nordique	Prévu	52,6	-	-	52,6	52,7	105,3	-	105,3	34,2%	
	Réel	22,7	-	-	22,7	13,4	36,0	-	36,0		
Recherche	Prévu	-	-	5,2	5,2	148,3	153,5	-	153,5	98,5%	
	Réel	-	-	-	-	150,1	150,1	1,0	151,2		
Environnement	Prévu	2,4	12,6	5,3	20,3	15,9	36,2	-	36,2	125,3%	
	Réel	1,6	22,6	2,9	27,1	18,2	45,4	-	45,4		
Agriculture, forêts, faune et autres	Prévu	27,2	-	2,5	29,7	97,8	127,5	-	127,5	73,5%	
	Réel	10,1	-	2,5	12,6	81,0	93,6	-	93,6		
Soutien aux personnes et aux familles											
Services de garde éducatifs à l'enfance	Prévu	6,0	-	-	6,0	48,7	54,7	-	54,7	30,5%	
	Réel	6,5	-	-	6,5	10,2	16,7	-	16,7		
Gouverne et justice											
Administration gouvernementale	Prévu	184,9	17,4	36,0	238,3	386,9	625,2	-	625,2	46,6%	
	Réel	61,8	1,6	19,2	82,6	208,7	291,3	-	291,3		
Ressources informationnelles	Prévu ⁷	168,6	-	56,0	224,5	474,0	698,6	-	698,6	76,1%	
	Réel	115,4	-	21,7	137,1	394,2	531,3	-	531,3		
Enveloppe centrale	Prévu	5,0	-	-	5,0	5,0	10,0	-	10,0	-	
	Réel	-	-	-	-	-	-	-	-		
Total	Prévu	2 497,7	1 685,7	1 479,5	5 662,9	4 366,3	10 029,2	-	10 029,2	91,1%	
	Réel	2 381,7	1 290,4	1 673,6	5 345,6	3 207,1	8 552,8	585,4	9 138,2		

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

- 1 Les investissements présentés pour l'année 2018-2019 ont été uniformisés sur les mêmes bases.
- 2 Un taux de réalisation supérieur à 100 % peut s'expliquer par le devancement de travaux déjà prévus ou par un rythme de réalisation plus élevé que celui anticipé.
- 3 En tenant compte du montant de 54,8 millions de dollars du secteur « Santé et services sociaux » transféré au secteur « Ressources informationnelles », ce montant s'établissait à 1 301,9 millions de dollars comme présenté au PQI 2018-2028.
- 4 Les investissements en ressources informationnelles de 84,2 millions de dollars du réseau de l'éducation avaient été présentés distinctement du secteur « Éducation » lors du PQI 2018-2028.
- 5 Les investissements en ressources informationnelles de 110,4 millions de dollars des réseaux de l'enseignement supérieur avaient été présentés distinctement du secteur « Enseignement supérieur » lors du PQI 2018-2028 auxquels s'ajoute un montant de 5,3 millions de dollars.
- 6 En tenant compte du montant de 8,6 millions de dollars du secteur « Culture » transféré au secteur « Ressources informationnelles », ce montant s'établissait à 193,5 millions de dollars comme présenté au PQI 2018-2028.
- 7 Avant le transfert au secteur « Ressources informationnelles » du montant de 263,3 millions de dollars (54,8 + 84,2 + 110,4 + 5,3 + 8,6) des secteurs « Santé et services sociaux », « Éducation », « Enseignement supérieur » et « Culture », ce montant s'établissait à 435,3 millions de dollars comme présenté au PQI 2018-2028.

Annexe 2 – Historique des investissements réalisés par rapport à ceux prévus pour les années 2015-2016 à 2018-2019

Historique des investissements réalisés par rapport à ceux prévus pour les années 2015-2016 à 2018-2019

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Mission et secteur	2015-2016 (PQI 2015-2025)			2016-2017 (PQI 2016-2026)		
	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%
Santé et services sociaux						
Santé et services sociaux ^{1, 2}	1 425,9	1 424,2	99,9	1 180,2	1 032,1	87,5
Éducation et culture						
Éducation ^{1, 2}	1 296,2	1 065,4	82,2	1 483,3	1 290,8	87,0
Enseignement supérieur ^{1, 2}	357,4	489,1	136,8	542,4	490,7	90,5
Culture ^{1, 2}	212,7	224,4	105,5	223,6	182,3	81,5
Développement du sport	66,0	45,7	69,2	59,8	43,2	72,2
Économie et environnement						
Réseau routier	2 342,7	2 032,7	86,8	2 042,2	1 920,5	94,0
Transport collectif	948,1	457,8	48,3	1 133,7	644,1	56,8
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	365,3	352,7	96,6	366,6	184,8	50,4
Municipalités	709,7	567,0	79,9	623,6	489,4	78,5
Tourisme et activités récréatives	112,6	94,8	84,2	160,3	93,0	58,0
Logements sociaux et communautaires	285,1	241,8	84,8	278,2	164,5	59,1
Développement du territoire nordique	112,0	140,3	125,3	92,5	86,7	93,7
Recherche	94,3	70,1	74,3	114,1	99,9	87,6
Environnement	57,9	31,4	54,2	72,8	58,4	80,2
Agriculture, forêts, faune et autres	35,0	11,9	34,0	34,2	44,4	129,8
Soutien aux personnes et aux familles						
Services de garde éducatifs à l'enfance	80,7	59,4	73,6	75,8	33,6	44,3
Gouverne et justice						
Administration gouvernementale	691,4	512,0	74,1	463,1	317,8	68,6
Ressources informationnelles ^{1, 2}	657,3	380,1	57,8	640,0	352,2	55,0
Enveloppe centrale ³	61,1	-	-	10,0	-	-
Total	9 911,5	8 200,8	82,7	9 596,3	7 528,4	78,5

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

1 Les investissements présentés incluent le redressement pour uniformisation sur les mêmes bases.

2 À des fins de comparaison avec l'année 2018-2019, les investissements en ressources informationnelles du réseau de la santé et des services sociaux, du Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux (FRISSSS), des réseaux de l'éducation, de l'enseignement supérieur ainsi que des sociétés d'État de la culture ont été reclassés au secteur « Ressources informationnelles ».

3 Se référer à la rubrique 1.3 de la section A.

2017-2018 (PQI 2017-2027)			2018-2019 (PQI 2018-2028)			Moyenne 2015-2016 à 2018-2019		
Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%	Prévu	Réel	%
1 343,8	1 136,9	84,6	1 247,2	1 431,4	114,8	1 299,3	1 256,2	96,7
1 158,2	1 240,5	107,1	941,1	1 295,5	137,7	1 219,7	1 223,1	100,3
696,7	566,1	81,3	696,5	661,8	95,0	573,3	551,9	96,3
146,0	160,8	110,1	184,9	185,8	100,5	191,8	188,3	98,2
81,5	50,0	61,3	72,3	41,9	58,0	69,9	45,2	64,7
2 159,4	1 796,7	83,2	2 185,8	2 216,7	101,4	2 182,5	1 991,6	91,3
825,9	887,4	107,4	1 096,4	704,3	64,2	1 001,0	673,4	67,3
321,5	228,3	71,0	502,8	426,2	84,8	389,1	298,0	76,6
800,3	768,7	96,1	784,3	642,5	81,9	729,5	616,9	84,6
177,8	152,0	85,5	232,7	143,2	61,5	170,9	120,8	70,7
253,1	177,8	70,2	274,3	223,5	81,5	272,7	201,9	74,0
68,1	44,4	65,2	105,3	36,0	34,2	94,5	76,9	81,4
174,0	126,1	72,5	153,5	151,2	98,5	134,0	111,8	83,5
51,2	33,8	65,9	36,2	45,4	125,3	54,5	42,2	77,4
95,0	50,5	53,1	127,5	93,6	73,4	72,9	50,1	68,7
80,2	26,2	32,7	54,7	16,7	30,5	72,9	34,0	46,6
506,3	233,3	46,1	625,2	291,3	46,6	571,5	338,6	59,3
636,5	566,2	89,0	698,6	531,3	76,1	658,1	457,4	69,5
48,0	-	-	10,0	-	-	32,3	-	-
9 623,5	8 245,6	85,7	10 029,2	9 138,2	91,1	9 790,1	8 278,3	84,6

Annexe 3 – Historique des investissements prévus aux plans québécois des infrastructures

Historique des investissements prévus aux PQI

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Mission et secteur	PQI 2013-2023	PQI 2014-2024	PQI 2015-2025	PQI 2016-2026
Santé et services sociaux				
Santé et services sociaux ^{1, 2}	18 632,0	16 257,5	13 795,5	13 994,6
Éducation et culture				
Éducation ³	7 440,3	7 315,4	8 077,7	8 253,3
Enseignement supérieur ³	4 951,8	4 884,5	5 291,9	5 756,9
Culture ⁴	1 938,0	1 904,5	1 596,8	1 546,3
Développement du sport	334,1	371,3	329,7	360,1
Économie et environnement				
Réseau routier	22 410,8	20 423,6	16 655,3	17 322,0
Transport collectif	6 426,2	7 615,0	7 247,7	7 059,9
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	2 775,6	2 023,8	2 164,7	2 755,7
Municipalités	6 087,5	6 933,2	6 939,5	6 977,5
Tourisme et activités récréatives	1 046,6	616,1	573,8	667,5
Logements sociaux et communautaires	2 640,5	2 279,4	2 013,5	1 964,3
Développement du territoire nordique	1 353,6	1 159,1	901,5	888,9
Recherche	800,0	786,7	815,5	831,7
Environnement	682,2	666,9	578,4	615,7
Agriculture, forêts, faune et autres	407,0	351,3	299,0	364,3
Soutien aux personnes et aux familles				
Services de garde éducatifs à l'enfance	1 036,1	807,9	807,9	605,5
Gouverne et justice				
Administration gouvernementale	5 978,5	4 480,4	4 535,7	3 554,0
Ressources informationnelles ^{1, 2, 3, 4}	5 542,1	4 865,2	5 125,3	5 166,8
Enveloppe centrale ⁵	1 817,1	6 558,1	10 650,8	10 015,0
Total	92 300,0	90 300,0	88 400,0	88 700,0

Note : Les sommes ayant été arrondies, leur addition peut ne pas correspondre à la somme indiquée.

- À des fins de comparaison avec le PQI 2020-2030, les investissements en ressources informationnelles du réseau de la santé et des services sociaux prévus aux PQI 2013-2023 à 2019-2029 ont été reclassés au secteur « Ressources informationnelles ».
- À des fins de comparaison avec le PQI 2019-2029, les investissements en ressources informationnelles du Fonds des ressources informationnelles du secteur de la santé et des services sociaux (FRISSSS) prévus aux PQI 2013-2023 à 2018-2028 avaient été reclassés au secteur « Ressources informationnelles ».
- À des fins de comparaison avec le PQI 2019-2029, les investissements en ressources informationnelles des réseaux de l'éducation et de l'enseignement supérieur prévus aux PQI 2013-2023 à 2018-2028 avaient été reclassés au secteur « Ressources informationnelles ».
- À des fins de comparaison avec le PQI 2019-2029 et le PQI 2020-2030, les investissements en ressources informationnelles des sociétés d'État de la culture prévus aux PQI 2013-2023 à 2018-2028 ont été reclassés au secteur « Ressources informationnelles ».
- Se référer à la rubrique 1.3 de la section A.

PQI 2017-2027	PQI 2018-2028	PQI 2019-2029	PQI 2020-2030
16 318,6	17 812,1	19 407,4	20 462,6
8 175,7	8 972,7	13 889,2	19 150,3
5 916,1	6 090,7	6 325,6	6 323,4
1 468,4	1 515,2	1 575,6	1 963,5
392,5	468,2	718,0	653,3
17 901,0	20 027,5	24 580,0	26 832,1
7 059,9	9 002,4	9 040,3	13 581,2
2 654,3	3 089,8	2 935,6	4 053,9
7 003,9	7 296,4	7 216,7	7 536,5
769,4	1 001,3	1 114,3	1 148,5
2 082,5	2 320,1	2 442,4	2 510,0
826,2	823,1	1 018,3	908,0
863,9	917,3	985,8	1 006,5
574,0	577,8	627,7	930,6
561,2	706,7	700,1	845,4
529,8	456,5	401,8	374,8
3 719,9	3 872,5	3 881,0	3 919,6
5 507,2	5 548,9	6 578,1	7 394,3
8 775,4	9 900,9	11 962,1	10 905,4
91 100,0	100 400,0	115 400,0	130 500,0

Annexe 4 – Investissements par mission, secteur, type et par région administrative

Investissements au PQI 2020-2030

par mission, secteur, type et par région administrative

(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Mission et secteur		Région ¹	01	02	03	04	05	06	07	08
Santé et services sociaux										
Santé et services sociaux	Maintien du parc		270,3	316,7	1 350,9	419,8	391,9	3 724,7	244,2	190,6
	Bonification du parc		178,5	196,6	2 263,5	190,6	361,1	2 022,8	316,1	233,1
Éducation et culture										
Éducation	Maintien du parc		402,5	599,2	1 085,6	457,4	526,2	3 364,9	584,3	324,7
	Bonification du parc		56,2	56,6	294,3	54,7	61,9	1 837,7	197,4	22,4
Enseignement supérieur	Maintien du parc		110,2	148,8	778,4	176,5	386,7	2 702,2	159,0	61,3
	Bonification du parc		5,1	18,9	33,9	12,4	22,0	337,8	7,8	13,6
Culture	Maintien du parc		37,6	41,8	174,7	48,7	46,3	476,8	31,0	15,8
	Bonification du parc		19,8	23,6	61,1	13,3	15,1	313,0	26,8	6,9
Développement du sport	Maintien du parc		7,0	2,3	4,4	2,0	2,5	20,9	1,9	1,1
	Bonification du parc		13,9	21,4	52,3	16,7	23,6	142,2	24,1	10,0
Économie et environnement										
Réseau routier	Maintien du parc		479,7	540,1	2 276,1	795,2	400,6	8 712,9	399,6	410,1
	Bonification du parc		626,2	344,8	142,1	75,2	97,5	655,4	217,3	71,7
Transport collectif	Maintien du parc		-	38,9	93,3	7,2	89,3	2 519,5	103,4	-
	Bonification du parc		-	25,5	2 149,4	53,7	32,0	6 598,9	472,3	0,5
Transports maritime, aérien, ferroviaire et autres	Maintien du parc		74,5	70,2	167,5	51,3	97,0	333,2	54,0	22,1
	Bonification du parc		41,0	31,0	804,5	39,6	83,4	276,9	63,7	9,6
Municipalités	Maintien du parc		156,2	198,0	573,9	154,8	239,2	1 686,3	289,1	129,2
	Bonification du parc		22,7	16,7	37,7	23,0	22,2	70,9	23,1	17,3
Tourisme et activités récréatives	Maintien du parc		12,8	31,7	86,8	2,2	7,6	418,2	25,4	2,1
	Bonification du parc		6,9	28,2	186,4	6,8	27,7	59,2	16,1	16,6
Logements sociaux et communautaires	Maintien du parc		46,9	63,4	121,3	46,9	37,2	377,4	56,5	24,8
	Bonification du parc		41,2	31,2	137,9	18,4	30,8	498,7	37,4	14,8
Développement du territoire nordique	Maintien du parc		-	-	-	-	-	-	-	-
	Bonification du parc		-	-	26,4	-	-	-	-	-
Recherche	Maintien du parc		-	-	-	-	-	-	-	-
	Bonification du parc		17,3	28,1	86,0	29,4	128,3	278,5	33,7	12,9
Environnement	Maintien du parc		47,4	59,4	373,8	11,7	20,6	12,4	5,4	38,1
	Bonification du parc		2,3	3,2	32,5	3,1	3,6	74,1	4,3	1,7

09	10	11	12	13	14	15	16	17	Hors Québec	Total
188,5	89,0	162,4	337,9	209,0	251,0	445,5	795,1	28,3	-	9 415,9
109,3	452,2	153,3	289,9	173,6	705,5	545,7	2 594,6	260,3	-	11 046,6
220,6	115,0	203,1	611,6	609,5	671,6	824,7	2 396,4	587,8	-	13 585,0
14,3	121,4	15,3	107,4	515,5	363,7	425,9	1 216,6	204,1	-	5 565,2
31,5	13,2	29,0	133,9	149,3	157,6	187,3	483,2	79,0	-	5 787,1
1,7	0,7	1,5	7,1	14,0	8,3	9,9	26,8	14,8	-	536,3
14,5	2,7	20,8	40,7	30,4	47,1	39,2	119,1	32,2	-	1 219,6
7,3	5,1	12,6	11,4	64,4	22,6	24,0	94,4	22,8	-	743,9
0,7	0,5	1,0	5,7	2,6	2,6	4,0	9,9	2,5	-	71,4
6,0	2,7	11,4	29,9	26,3	30,4	44,0	101,1	25,8	-	581,9
706,9	101,1	473,7	801,4	545,7	593,4	908,3	3 534,1	596,3	-	22 275,1
402,8	8,8	132,5	456,1	141,4	246,6	121,1	768,5	48,9	-	4 557,0
-	-	-	63,0	149,7	-	-	150,8	-	-	3 215,1
0,5	0,5	-	129,6	297,4	91,5	43,9	469,3	1,0	-	10 366,1
69,2	146,8	352,1	182,5	56,8	93,9	80,5	304,4	49,2	-	2 205,2
116,0	50,0	4,9	32,0	11,0	33,8	14,7	142,4	94,1	-	1 848,7
75,0	41,2	69,0	527,6	391,7	339,5	491,5	1 328,8	169,5	-	6 860,5
21,8	157,2	18,6	52,8	15,3	23,8	31,4	105,7	15,7	-	675,9
3,1	0,4	3,2	2,4	2,3	4,8	36,8	14,6	22,3	-	676,8
4,1	0,9	4,6	9,4	7,4	9,3	25,2	51,0	12,0	-	471,7
24,8	248,2	26,2	43,9	29,4	28,1	38,0	125,0	40,7	-	1 378,8
10,1	3,4	22,9	41,5	27,7	30,8	41,6	121,7	21,2	-	1 131,2
167,2	138,7	-	-	-	-	-	-	-	-	306,0
341,8	233,8	-	-	-	-	-	-	-	-	602,1
-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
8,6	3,6	25,6	45,7	36,5	55,0	64,8	131,8	20,8	-	1 006,5
14,3	3,4	9,7	48,3	2,9	9,9	24,7	12,4	3,6	-	698,1
1,1	0,5	1,4	4,7	38,1	5,5	6,5	47,3	2,7	-	232,5

Investissements au PQI 2020-2030
par mission, secteur, type et par région administrative (suite)
(contribution du gouvernement du Québec, en millions de dollars et en pourcentage)

Région ¹		01	02	03	04	05	06	07	08
Mission et secteur									
Agriculture, forêts, faune et autres	Maintien du parc	42,3	19,3	26,3	12,3	6,0	-	8,9	13,0
	Bonification du parc	38,1	33,4	219,7	21,5	8,8	51,5	17,7	23,7
Soutien aux personnes et aux familles									
Services de garde éducatifs à l'enfance	Maintien du parc	2,1	3,0	8,1	2,9	3,6	22,2	4,4	1,7
	Bonification du parc	6,7	9,3	24,1	8,9	11,9	69,3	12,7	5,9
Soutien aux personnes et aux familles									
Administration gouvernementale	Maintien du parc	23,3	31,8	658,7	51,9	36,3	494,1	43,9	15,2
	Bonification du parc	37,6	91,1	519,4	34,5	61,4	533,8	51,7	18,7
Ressources informationnelles	Maintien du parc	59,8	84,7	233,9	82,2	100,1	664,7	120,7	43,6
	Bonification du parc	107,8	153,7	423,2	147,9	180,3	1 234,8	217,3	78,6
Sous-total		2 993,9	3 362,7	15 508,3	3 072,5	3 562,5	40 586,1	3 871,1	1 851,4
En pourcentage		2,5	2,8	13,0	2,6	3,0	33,9	3,2	1,5
Enveloppe centrale (non ventilée) ²	Maintien du parc								
	Bonification du parc								
Total		2 993,9	3 362,7	15 508,3	3 072,5	3 562,5	40 586,1	3 871,1	1 851,4

- 1 Les enveloppes sectorielles d'investissements qui ne comporte pas de projet particulier ont été réparties entre les régions, en proportion de la population de chacune de ces régions sur celle de l'ensemble du Québec.
2 Se référer à la rubrique 1.3 de la section A.

Légende :

01 : Bas-Saint-Laurent	07 : Outaouais	13 : Laval
02 : Saguenay–Lac-Saint-Jean	08 : Abitibi-Témiscamingue	14 : Lanaudière
03 : Capitale-Nationale	09 : Côte-Nord	15 : Laurentides
04 : Mauricie	10 : Nord-du-Québec	16 : Montérégie
05 : Estrie	11 : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	17 : Centre-du-Québec
06 : Montréal	12 : Chaudière-Appalaches	

09	10	11	12	13	14	15	16	17	Hors Québec	Total
15,5	3,7	12,8	0,9	-	6,4	4,2	39,0	-	-	210,6
17,2	50,6	6,4	10,8	10,9	15,1	24,4	79,0	6,1	-	634,9
1,0	0,7	1,0	4,6	4,6	5,4	6,4	16,6	3,1	-	91,5
3,3	2,6	3,2	13,9	14,2	17,8	20,4	51,1	7,9	-	283,3
25,8	3,2	68,5	69,7	78,6	39,3	62,2	143,9	33,4	27,2	1 907,1
23,3	59,8	17,9	58,1	51,0	56,5	66,9	299,9	26,8	4,0	2 012,5
30,5	14,1	28,2	131,7	133,5	156,9	187,4	479,5	74,5	2,9	2 629,0
54,7	23,3	50,9	237,2	240,4	282,5	337,5	860,3	134,1	1,0	4 765,3
2 733,0	2 099,2	1 943,4	4 543,6	4 081,2	4 406,3	5 188,6	17 114,3	2 641,4	35,1	119 594,6
2,3	1,8	1,6	3,8	3,4	3,7	4,3	14,3	2,2	0,0	100,0
										2 815,1
										8 090,3
2 733,0	2 099,2	1 943,4	4 543,6	4 081,2	4 406,3	5 188,6	17 114,3	2 641,4	35,1	130 500,0

Section C

Bilan de l'état des infrastructures publiques

1. Une vision à long terme des investissements du gouvernement	2
Les faits saillants des PAGI 2020-2021	4
2.1 61 % des infrastructures des organismes publics sont évaluées en bon état	4
2.2 80 % des infrastructures des organismes subventionnés sont évaluées en bon état	4
2.3 Un déficit de maintien d'actifs évalué à 28,2 milliards de dollars	6
2. Les Plans annuels de gestion des investissements publics en infrastructures 2020-2021	9

1. Une vision à long terme des investissements du gouvernement

Pour mesurer et suivre en continu l'état et le déficit de maintien d'actifs (DMA) du parc d'infrastructures publiques, le gouvernement s'est doté d'un indice d'état gouvernemental (IEG) qui lui permet d'établir et de planifier les priorités d'investissements permettant d'en assurer la pérennité.

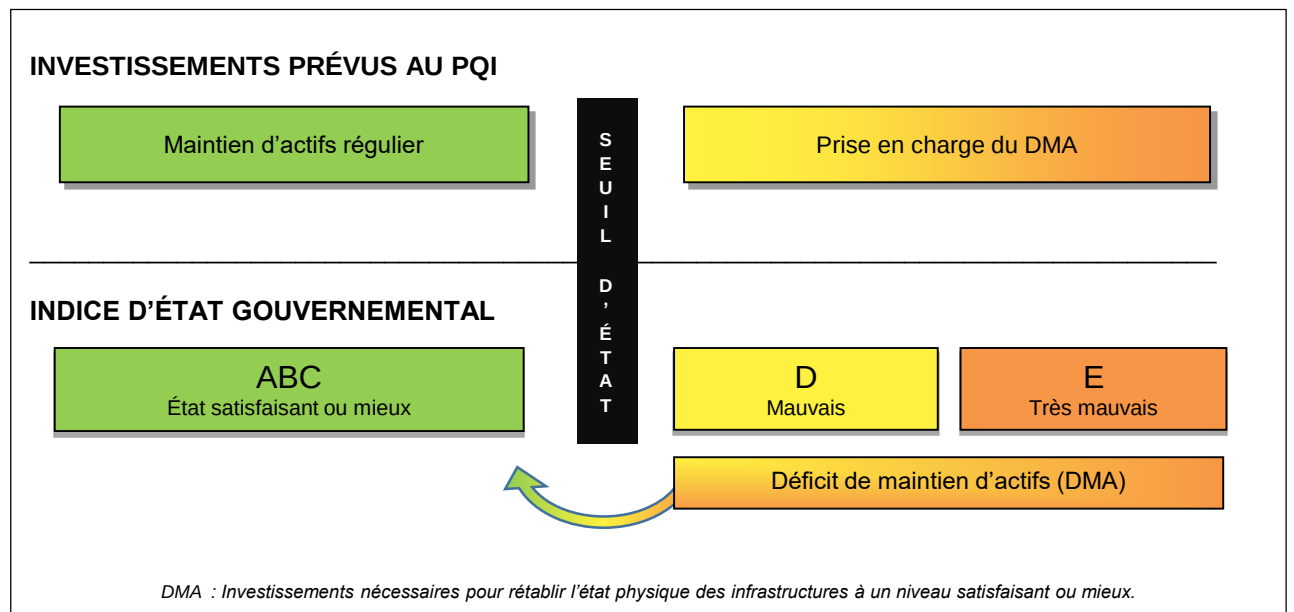
Élaboré sur la base des meilleures pratiques en matière de gestion des investissements en infrastructures, cet indicateur offre une base d'évaluation globale, comparable et relativisée de l'état des différentes catégories d'infrastructures. Celui-ci est fondé d'abord sur une base quantitative, soit l'évaluation des besoins d'investissement requis d'ici cinq ans sur chacune des infrastructures existantes. Il est par la suite combiné à une gestion du risque axée sur le potentiel de service de l'infrastructure. L'IEG permet ainsi d'orienter le niveau d'investissement récurrent nécessaire en maintien du parc au PQI.

L'IEG instaure cinq états possibles, soit de très bon à très mauvais, ainsi qu'un seuil d'état en dessous duquel une infrastructure n'est plus considérée comme étant dans un état satisfaisant. Lorsque l'état d'une infrastructure est sous ce seuil d'état, cette dernière comporte généralement un DMA.

Indice d'état gouvernemental

Indice	État	Description
A	Très bon	L'infrastructure est habituellement récente ou elle est remise à neuf. Elle rend le service sans interruption ou ralentissement. Elle nécessite peu de travaux de maintien d'actifs.
B	Bon	L'infrastructure présente un niveau léger de dégradation et de défectuosité. Elle nécessite certains travaux de maintien d'actifs. Habituellement, l'infrastructure est dans son deuxième tiers de vie utile. Des interruptions ou ralentissements de service de l'infrastructure peuvent survenir occasionnellement.
C	Satisfaisant	L'infrastructure présente un niveau modéré de dégradation et de défectuosité. Elle nécessite régulièrement des travaux de maintien d'actifs. Habituellement, l'infrastructure est dans son troisième tiers de vie utile. Des interruptions ou ralentissements de service de l'infrastructure surviennent occasionnellement. Au besoin, des mesures d'atténuation de risques sont en place.
Seuil d'état		
D	Mauvais	L'infrastructure présente un niveau élevé de dégradation et de défectuosité. Elle nécessite des travaux de maintien d'actifs importants et parfois urgents. Habituellement, l'infrastructure dépasse sa durée de vie utile. Des interruptions ou ralentissements de service de l'infrastructure surviennent souvent. Au besoin, des mesures importantes d'atténuation de risques sont en place.
E	Très mauvais	L'infrastructure présente un niveau très élevé de dégradation et de défectuosité. Elle nécessite des travaux de maintien d'actifs très importants et souvent urgents. Habituellement, l'infrastructure dépasse nettement sa durée de vie utile. Des interruptions ou ralentissements de service de l'infrastructure surviennent très souvent. Des mesures très importantes d'atténuation de risques sont en place.

Le DMA représente une estimation de la valeur des investissements requis pour rétablir l'infrastructure dans un état satisfaisant ou mieux, ou bien pour la remplacer. Sans égard à l'état de l'infrastructure, l'organisme responsable doit s'assurer que la santé et la sécurité des personnes ne sont pas compromises, sans quoi, l'infrastructure doit être mise hors service. L'IEG et le DMA contribuent à orienter les choix du gouvernement lors de l'élaboration du PQI.

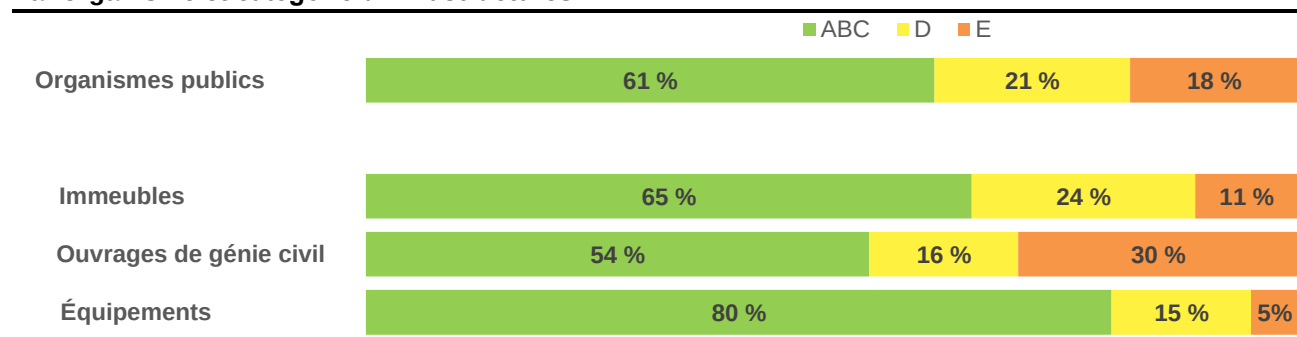


Les faits saillants des PAGI 2020-2021

2.1 61 % des infrastructures des organismes publics sont évaluées en bon état

Globalement, 61% des infrastructures sous la responsabilité des organismes publics sont évaluées dans un état satisfaisant ou mieux avec un indice d'état moyen satisfaisant (C).

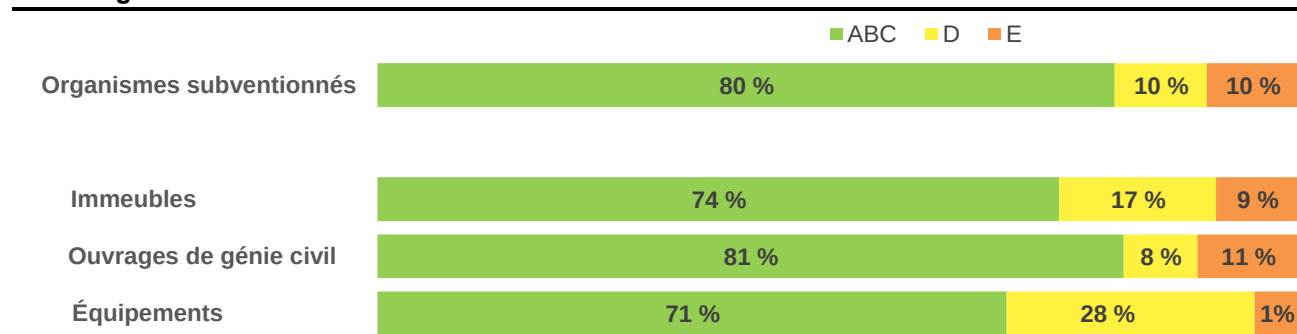
Indices d'état des organismes publics Par organisme et catégorie d'infrastructures



2.2 80 % des infrastructures des organismes subventionnés sont évaluées en bon état

Globalement, 80 % des infrastructures sous la responsabilité des organismes subventionnés sont évaluées dans un état satisfaisant ou mieux avec un indice d'état moyen bon (B).

Indices d'état des organismes subventionnés Par catégorie d'infrastructures



Bilan global de l'état du parc d'infrastructures publiques
Par mission, secteur et organisme
(en pourcentage)

	PAGI 2019-2020	PAGI 2020-2021			
		Indice d'état			Indice d'état moyen
	ABC	ABC	D	E	
Infrastructures des organismes publics	60	61	21	18	C
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX					
Santé et Services sociaux					
Établissements du RSSS	83	84	13	3	B
ÉDUCATION ET CULTURE					
Éducation					
Commissions scolaires	46	46	34	20	D
Enseignement supérieur					
Cégeps	76	70	25	5	C
Universités	68	63	20	17	D
Culture					
Organismes et sociétés d'État relevant du MCC	80	60	36	4	C
ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT					
Réseau routier					
Transports					
Chaussées	50	49	22	29	D
Structures – Réseau supérieur ¹	53	53	9	38	C
Structures – Ponts municipaux ¹	58	58	9	33	C
Ponceaux	83	83	9	8	B
Transport maritime, aérien, ferroviaire et autres					
Société des traversiers du Québec	79	81	17	2	B
Tourisme et activités récréatives					
Régie des installations olympiques	33	30	55	15	D
Logements sociaux et communautaires					
Société d'habitation du Québec	77	79	17	4	B
Environnement					
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	30	49	51	0	C
GOUVERNE ET JUSTICE					
Administration gouvernementale					
Société québécoise des infrastructures	75	69	23	8	C
Infrastructures des organismes subventionnés	79	80	10	10	B
ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT					
Transport collectif					
Sociétés de transport en commun	82	75	17	8	B
Municipalités					
Municipalités	79	80	9	11	B
Logements sociaux et communautaires					
Organismes subventionnés par la SHQ	78	78	17	5	B

¹ Proportion de l'indice d'état selon la valeur de remplacement.

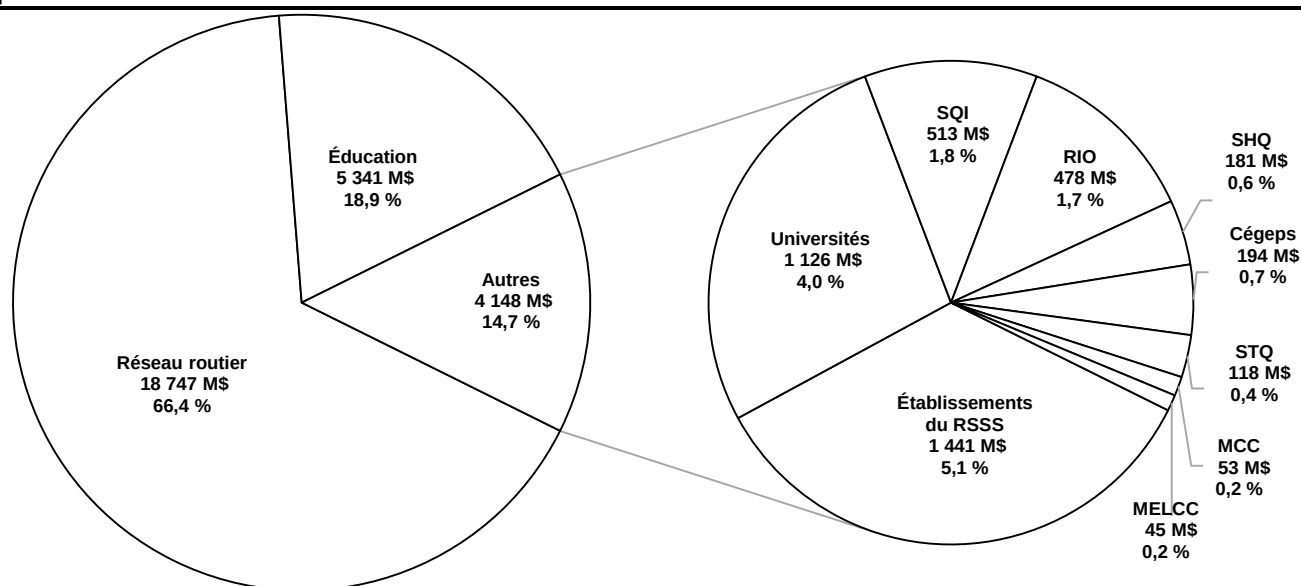
2.3 Le déficit de maintien d'actifs des organismes publics est évalué à 28,2 milliards de dollars

En 2020-2021, le DMA du gouvernement s'établit à 28,2 milliards de dollars, soit une augmentation brute de 3,6 milliards de dollars par rapport à celui enregistré l'an dernier. Le DMA est attribuable :

- Au secteur du Réseau routier dans une proportion de 66 %;
- Au secteur de l'Éducation dans une proportion de 19 %;
- Aux autres secteurs dans une proportion de 15 %.

L'évaluation du DMA relève de chaque organisme désigné par le gouvernement pour l'élaboration d'un PAGI. Ainsi, le DMA représente la valeur des investissements requis pour rétablir les infrastructures des organismes publics dont l'IEG est mauvais (D) ou très mauvais (E) dans un état satisfaisant ou mieux. Comme les infrastructures des organismes subventionnés n'appartiennent pas au gouvernement du Québec et que la responsabilité de leur maintien leur revient, leur DMA n'est pas inclus dans celui du gouvernement.

Répartition du DMA des organismes publics par secteur



L'augmentation nette du DMA est de 0,9 milliard de dollars

L'évolution du DMA est attribuable à trois causes principales : les effets de dégradation naturelle d'une infrastructure au cours de son cycle de vie utile, incluant l'inflation du coût des travaux cumulés et non réalisés en cours d'année, la constatation de nouveaux besoins lors d'une inspection récente et les investissements réalisés pour résorber le DMA au cours de la période.

Par rapport au DMA de l'an dernier (soit 24,6 milliards de dollars), une augmentation nette de 0,9 milliard de dollars est constatée en 2020-2021, une fois soustrait l'effet des nouveaux constats en cours d'année de 2,7 milliards de dollars. Ainsi, la dégradation naturelle des infrastructures en mauvais état est supérieure aux travaux de résorption réalisés en cours d'année. Ce résultat démontre la nécessité d'accroître les investissements pour maintenir le parc en bon état, ce qui est fait au PQI 2020-2030.

Plus particulièrement, l'évolution du DMA en 2020-2021 s'explique par :

- La dégradation naturelle des infrastructures qui a contribué à une augmentation de 3,3 milliards de dollars, dont :
 - 1,8 milliard de dollars liés à la dégradation naturelle des ouvrages de génie civil, particulièrement pour les chaussées et les structures du réseau routier;
 - 1,5 milliard de dollars liés au vieillissement des immeubles, particulièrement ceux du réseau de l'éducation.
- Les nouveaux constats réalisés au cours de la période ainsi que l'actualisation des évaluations du DMA constatées antérieurement pour une valeur de 2,7 milliards de dollars, dont :
 - 1,0 milliard de dollars pour la constatation pour une première fois cette année du DMA des ponceaux de moins de trois mètres du réseau routier;
 - 0,9 milliard de dollars attribuables à la réévaluation de la portée et du coût des projets de réfection des structures planifiés sur le réseau routier;
 - 0,8 milliard de dollars de nouveaux travaux principalement dans le secteur de l'éducation.
- Les investissements réalisés au cours de la période qui ont permis de résorber une valeur de 2,4 milliards de dollars, dont :
 - 1,3 milliard de dollars de travaux de réfection et de reconstruction des chaussées et des structures du réseau routier;
 - 1,0 milliard de dollars pour des travaux et la mise aux normes de composantes critiques vétustes notamment sur les immeubles des réseaux de la santé et des services sociaux, de l'éducation et de l'enseignement supérieur;
 - 0,1 milliard de dollars qui ont permis de remplacer des appareils médicaux désuets dans le réseau de la santé et des services sociaux.

Évolution du DMA des organismes publics
Par mission, secteur et organisme
(en millions de dollars)

	PAGI 2019-2020	Dégradation naturelle	Nouveaux constats	Résorption	PAGI 2020-2021
DMA total	24 639,7	3 285,6	2 657,1	(2 347,5)	28 234,9
SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX					
Santé et Services sociaux					
Établissements du RSSS	1 399,0	196,3	-	(154,7)	1 440,6
ÉDUCATION ET CULTURE					
Éducation					
Commissions scolaires	4 456,0	1 090,6	480,1	(686,2)	5 340,5
Enseignement supérieur					
Cégeps	124,6	58,6	29,9	(18,8)	194,3
Universités	980,8	140,3	60,9	(56,0)	1 126,0
Culture					
Organismes et sociétés d'État relevant du MCC	53,9	6,4	17,9	(24,8)	53,4
ÉCONOMIE ET ENVIRONNEMENT					
Réseau routier					
Transports					
<i>Chaussées</i>	7 025,0	1 145,0	(73,0)	(696,0)	7 401,0
<i>Structures – Réseau supérieur</i>	8 651,8	407,1	985,3	(517,0)	9 527,2
<i>Structures – Ponts municipaux</i>	760,1	39,8	35,1	(49,3)	785,7
<i>Ponceaux</i>	-	-	1 032,8	-	1 032,8
<i>Total</i>	16 436,9	1 591,9	1 980,2	(1 262,3)	18 746,7
Transport maritime, aérien, ferroviaire et autres					
Société des traversiers du Québec	85,2	39,5	0,1	(7,3)	117,5
Tourisme et activités récréatives					
Régie des installations olympiques	451,3	12,8	44,7	(30,7)	478,1
Logements sociaux et communautaires					
Société d'habitation du Québec	182,2	20,3	0,4	(22,4)	180,5
Environnement					
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	52,8	4,7	(8,4)	(4,6)	44,5
GOVERNE ET JUSTICE					
Administration gouvernementale					
Société québécoise des infrastructures	417,0	124,2	51,3	(79,7)	512,8

2. Les Plans annuels de gestion des investissements publics en infrastructures 2020-2021

Depuis 2015-2016, les Plans annuels de gestion des investissements publics en infrastructures (PAGI) des organismes désignés par le gouvernement présentent l'inventaire et l'état de la majorité des infrastructures sous leur responsabilité. La mise en œuvre des PAGI constitue la première étape d'une démarche visant à assurer une planification optimale des investissements en infrastructures prévus au PQI, en tenant compte de la meilleure combinaison requise entre les besoins de maintien et de développement du parc, et ce, en fonction de la capacité de payer des citoyens.

Les PAGI 2020-2021 suivants sont disponibles sur le site Web du Secrétariat du Conseil du trésor¹.

Organismes désignés par le gouvernement pour produire un PAGI

Portefeuille budgétaire / Secteur PQI	Organismes
Affaires municipales et Habitation	
- Municipalités	- Municipalités
- Logements sociaux et communautaires	- Société d'habitation du Québec
	- Organismes subventionnés par la Société d'habitation du Québec
Conseil du trésor et Administration gouvernementale	
- Administration gouvernementale	- Société québécoise des infrastructures
Culture et Communications	
- Culture	- Organismes et sociétés d'État relevant de la ministre de la Culture et des Communications
Éducation et Enseignement supérieur	
- Éducation	- Commissions scolaires
- Enseignement supérieur	- Cégeps
	- Universités
Environnement et Lutte contre les changements climatiques	
- Environnement	- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques
Santé et Services sociaux	
- Santé et services sociaux	- Établissements du réseau de la santé et des services sociaux
Tourisme	
- Tourisme et activités récréatives	- Régie des installations olympiques
Transports	
- Réseau routier	- Ministère des Transports
- Transport collectif	- Sociétés de transport en commun
- Transport maritime, aérien, ferroviaire et autre	- Société des traversiers du Québec

¹ Site Web : <https://www.tresor.gouv.qc.ca/infrastructures-publiques/publications/>

